L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1062 - VENDREDI 21 MAI 2010 2 €

ISSN 1776-0224

«Réel partenaire de l'AGRICULTEUR depuis 1856»
AVIVA Assurances
(ABEILLE ASSURANCES)
NOUVELLE MUTUELLE EN FRAIS RÉELS*
Assure le risque GRÊLE depuis toujours !
* Selon conditions générales et particulières.
MONGIN Jean-Jacques - FRANEY Stéphane
• 6, rue Dampierre (place des Cordeliers) Auxerre
Tél. 03 86 72 08 38 - Fax. 03 86 72 08 39
• 5 B, Route de Paris - Avallon
Tél. 03 86 31 90 13 - Fax. 03 86 31 69 84
E-mail: mongin-franey@aviva-assurances.com

Sommaire



Fromages fermiers
Qualité et savoir-faire récompensés *p.07*

P 04 **Actualités** Côte d'Or
Bovins: un «tir commercial» à corriger

P 05 **Actualités** Nièvre
Bords de Loire: les agriculteurs seront payés pour leur MAE

P 06 **Actualités** Yonne
Syndicat betteravier: un bon cru 2009 pour la betterave.

P 08 **Actualités** France Europe
Environnement : Grenelle 2, un texte a minima

P 09 **Vie syndicale**
Section lait de la FDSEA de l'Yonne: dans le droit fil du congrès de la FNPL

P 20 Filière **Cultures**
Salon de l'Herbe les 2 et 3 juin: l'herbe, une culture au potentiel stupéfiant

P 22 Filière **Élevage**
Race limousine: un syndicat limousin qui souhaite grandir

P 23 Filière **Viticulture**
Caves Bailly-Lapierre: des chiffres "pétillants"

P 24 Filière **Bio**
Biocoop: 20% de produits alimentaires sont issus de filières courtes françaises

Encart: Catalogue Salon de l'herbe

DOSSIER SPÉCIAL

BÂTIMENTS AGRICOLES



Hygiène Sécurité Confort

Un bâtiment d'élevage représente un investissement lourd. Ce dernier devra être fonctionnel et permettre le bien être et une bonne croissance des animaux. Dès sa conception il faut aussi penser à faciliter le nettoyage et à assurer le confort de travail de l'éleveur. *p 10-19*

GROUPE BUCHEZ
Corbigny Tél. 03 86 20 17 38 • Moulins Engilbert Tél. 03 86 84 31 33 • Luzy Tél. 03 86 30 05 63 • Bazolles Tél. 03 86 38 97 00
TELESCOPIC JCB 531-70 AGRI XTRA
NOUVEAU JOYSTICK
3,1 t. à 7 m. - 130 cv
6 vitesses powershift
40 km/h.
roues de 28' en option
JCB AGRI, la puissance d'un Leader
* Sous réserves d'acceptation du dossier
CRÉDIT 0%* réglement novembre 2010 >

La Forêt d'Othe
BÂTIMENTS BOIS ADAPTÉS AUX PROFESSIONS AGRICOLES
• LAMELLÉ - COLLÉ • TRADITIONNEL • CHARPENTES BOIS
• MAISONS INDIVIDUELLES •
• OSSATURE BOIS •
ZONE D'ACTIVITÉ LIMITÉE À L'YONNE ET L'AUBE
DEVIS ET PREMIÈRE ÉTUDE GRATUITS
BÂTIMENT CLEFS EN MAIN
www.laforet-dothe.fr
LA FORÊT D'OTHE - 89570 Turny - 03 86 35 29 52

l'Agenda

Côte d'Or

Instants santé MSA à Genlis

Les instants santé de la MSA Bourgogne auront lieu le **vendredi 21 mai et du mardi 25 au vendredi 28 mai** à la salle des fêtes de Marliens de 7h30 à 11h.

Instants Santé MSA à Gevrey

La caisse régionale MSA de Bourgogne propose un bilan de santé gratuit aux ressortissants agricoles du canton de Gevrey Chambertin âgés de 25 à 74 ans. **Lundi 7 au vendredi 11 juin** de 7h30 à 11h au centre social de Gevrey Chambertin. Attention le mercredi 9 juin, le lieu sera différent.
Rendez-vous à l'espace solidarité famille PMI.

Réunion d'information du syndicat limousin le 27 mai à Pouilly

Le nouveau syndicat limousin de Côte d'Or organise une réunion d'information le **27 mai** à partir de 14h au pôle agricole de Créancey.
Toutes les personnes intéressées par la race sont invitées à y assister

Dates des collectes des EVPP et plastiques

Ets Leguy : Collectes EVPP, films ensilage, films enrubannage, big-bags et ficelles : **25 et 26 mai** - EVPP : **14 et 15 juin** - EVPP : **13 et 14 septembre** - EVPP : **15 et 16 novembre** - 110 Bourgogne : EVPP, big-bags : **31 mai au 4 juin** - PPNU permanents tous les mercredis matins - Plastiques agricoles : début 2011 - Coopérative Bourgogne du Sud et PB Régnier: toute l'année Soufflet Vigne : toute l'année

"Objectif sol" le 10 juin, pour cultiver autrement...

Le 10 juin les agriculteurs du Geda de la Tille organisent une journée technique pour échanger sur le semis direct sous couvert végétal.
Renseignements et inscriptions sur le site internet www.objectifsol.fr ou auprès de la Chambre d'agriculture 21 :
Marielle Clémencet au 03 80 28 81 20 -
Clôture des inscriptions le 1er juin.

Salon du livre à Beurey-Beauguay

Le **30 mai** à partir de 10h, Beurey-Beauguay organise son deuxième salon du Livre, avec une pléïade d'auteurs. Animations, lectures et musique pour les enfants, exposition "Image et magie du vent" par Powea et concert... Tombola et lacher de pigeons. Restauration sur place.
Entrée gratuite.

Assemblée générale de la Fédération charolaise

La Fédération charolaise de Côte d'Or organise son assemblée générale le **28 mai** à 9h30 au Pôle agricole de Pouilly-en-Auxois.
Pour tout renseignement :
Fédération charolaise de côte d'Or – 03 80 90 68 80.

Réunion d'information du syndicat limousin le 27 mai à Pouilly

Le nouveau syndicat limousin de Côte d'Or organise une réunion d'information le **27 mai** à partir de 14h au pôle agricole de Créancey.
Toutes les personnes intéressées par la race sont invitées à y assister

AG du contrôle laitier le 28 mai

Le Contrôle laitier de la Côte d'Or tiendra son assemblée générale le **vendredi 28 mai** à 10h à l'hôtel de la Poste à Saint-Seine-l'Abbaye. Intervention de Vincent Chatellier (INRA) sur le secteur laitier et les exploitations laitières.
Inscriptions : Le contrôle laitier 21, 42, rue de Mulhouse, 21000 Dijon. Tél : 03 80 68 67 10 -
Fax : 03 80 38 08 11. mail : ocl21@ucacig.fr

JA : Jeux intercantonaux à Venarey-lès-Laumes

Tous les Jeunes agriculteurs du département sont invités le **samedi 29 mai** à Venarey-lès-Laumes pour y passer une grande journée festive. L'équipe JA locale organise des jeux intercantonaux qui débuteront vers 13h. Le rendez-vous est donné à 11h à la Montagne de Venarey. Renseignements : Isabelle Andriot (06 75 35 39 32), Benoit Renault (06 77 57 99 78) ou Romain Carré (06 16 32 16 41).

Vide-greniers à Gresigny-Sainte-Reine, le 30 mai

A partir de 6h, 9ème vide-greniers, produits régionaux, artisanat et brocante. Animation de rues avec ordre de Barbarie, exposition de motos anciennes, de peinture, promenade en calèche... Restauration sur place, entrée gratuite. Tél 06 87 31 08 21 après 20h

Nièvre

Assemblée générale

La Sicafome, qui gère le marché au cadran de Moulins-Engilbert, tiendra son assemblée générale annuelle **vendredi 21 mai** à partir de 15 heures à la salle polyvalente de la commune.

Croisière en herbes

L'association Ixyone organise une croisière en bus, **dimanche 30 mai**, autour de Mhere. Tarifs: 30 euros par adulte, 10 euros par enfant (menu spécial). Réservations au Pays Nivernais Morvan :
03 86 20 27 52.

Eleveurs nivernais

Les éleveurs nivernais, section coopérative agricole de la Cialyn, tient son assemblée générale ce **vendredi 21 mai** à la salle polyvalente de Parigny-les-Vaux. L'après-midi sera consacrée à la visite du GAEC de la Vallée, chez Vincent Pommery, à Parigny-les-Vaux.

Sylviculteurs en AG

L'AG des sylviculteurs nivernais se déroulera le **22 mai** à partir de 10h00 à la salle des fêtes d 'Azy-le-Vif. L'après-midi sera consacré à une visite de la forêt de Chabet.

Instants santé de la MSA

La MSA de Bourgogne invite ses ressortissants du canton de Guérigny à un examen de santé gratuit, appelé «Instant santé », **du 31 mai au 4 juin, de 7h30 à 11h00.** Le rendez-vous est fixé au centre social de la commune, 2 rue du dr Beaume. Ce bilan de santé concerne tous les adhérents de 15 à 74 ans.

Yonne

Stage informatique

Le CFPPA Auxerre-La Brosse, propose des formations en informatique pour le mois de juin pochain : Naviguer et communiquer sur Internet : sur 2 jours, **lundi 7 et jeudi 10 juin**. Perfectionner ses écrits grâce au traitement de texte : sur 2 jours, **mardi 8 et lundi 14 juin**. Informer grâce au diaporama : sur 1 jour, **jeudi 24 juin**. Renseignement : Gilles Berdal au 03 86 94 60 20 - Fax 03 86 94 60 21. Mail : cfppa.auxerre@educagri.fr

Commercialisation des produits vinicoles

Le CFPPA La brosse met en place une session de formation sur le thème «commerce des produits vinicoles». Début des formations : **mardi 25 mai**. 1 à 2 jours par module pour un total de 5 jours de formation. Renseignement : Catherine de la Bourdonnaye au 03 86 94 60 26 ou 03 86 94 60 20

Marche gourmande en Coulangeois

Les vignerons de l'appellation Bourgogne Coulanges la Vineuse organisent **dimanche 23 mai**, leur seconde marche gourmande en pays Coulangeois. Prix par personne : 28 €. Inscriptions au 03 86 41 69 87 (réservation indispensable).

Curage et épandage des boues de lagune

La Mission de Coordination des Epandages en Agriculture propose une réunion d'information sur le curage et l'épandage agricole des boues de lagune, **vendredi 4 juin**, à 10h, à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre. **Au programme :** fonctionnement d'une lagune, méthode de curage, réalisation d'un plan d'épandage, témoignage autour de la lagune communale de Fontenay près Chablis. Renseignements au : 03 86 94 28 94

Permanence Apecita

La prochaine permanence mensuelle de l'APECITA se tiendra **jeudi 27 mai** à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous à la Chambre d'agriculture auprès de Jocelyne Foutoyet, tél 03 86 94 22 11

Réussir la transmission de mon exploitation

Pour aborder sereinement votre arrêt d'activité et la transmission de votre outil de travail, la Chambre d'agriculture vous propose 3 jours de formation les 27, 28 et 31 mai prochains à Auxerre (participation 130 €). Cette formation vous permettra de mieux appréhender les démarches de la cessation d'activité, de définir un véritable projet de transmission et de l'optimiser. Pour tout renseignement, contacter Sylvie Hugues au 03 86 94 22 16

Région

Collecte des déchets vétérinaires

La collecte des déchets vétérinaires se poursuit. Le 17 juin : à Tonnerre (89), Dr Fichot, 12 chemin des Jumériaux, de 10h15 à 11h45 ; A Noyers-sur-Serein (89), point propreté route d'Auxerre, de 13h à 14h30 ; A Etaules (89) parking déchetterie route de Tonnerre, de 15h15 à 16h45. **Le 22 juin :** à Verdun-sur-le-Doubs (71), CBS avenue du Président Borgeot, de 8h30 à 9h30. **Le 30 juin :** à Givry (71) CBS zone artisanale, de 8h30 à 9h30 – A Couches (71), zone de loisirs terrains de rugby, de 10h à 11h.*Attention ! Les heures d'arrivée et de départ seront scrupuleuse-ment respectées afin d'assurer toutes les collectes*.

AG des éleveurs bio de Bourgogne (71)

Les Eleveurs bio de Bourgogne organisent leur assemblée générale le **26 mai** prochain à 10h, salle du Foyer du Prieuré Saint-Martin, boulevard du Maréchal Leclerc à Saint-Pantaléon en Saône-et-Loire.
A cette occasion l'INRA de Theix Clermont-Ferrand présentera des étude technico-économiques de élevages allaitants bio.

Ailleurs aussi...

Les Terrenales : vitrine d'une nouvelle agriculture

Les 27 et 28 mai, Angers va devenir la capitale mondiale de l'agriculture écologiquement intensive. La première manifestation dédiée à cette troisième voie se déroulera au Gaec des Buissons (lieu dit Les Robinières) à Saint-Jean-de-Linières, sur un site de 14 hectares. Les Terrenales sont organisée par le groupe Terrena (25 000 agriculteurs adhérents). Les innovations sélectionnées intéressent toutes les formes d'agriculture : conventionnelle, biologique, raisonnée... En conciliant : la rentabilité économique et la préservation des ressources nouvelles.

AG du Herd book charolais le 5 juin

Le Herd book charolais se réunit en assemblée générale ordinaire le 5 juin prochain, à 14h, au Lycée agricole Paul Claudel, route de Satolas à Cremieu-Villemoirieu (38460). Maurice Perron, président de Charolais Sud-est, assistera à cette assemblée. En fin d'après-midi, à 17h15, intervention sur le thème : L'adaptation du HBC aux enjeux de demain. A 18h30 cocktail offert par la ville de Crémieu.

en bref

Coop de France 10 propositions pour «*moderniser*» l'agriculture

Coop de France a présenté le 11 mai un livre blanc intitulé "*Comment moderniser notre agriculture ?*". Une dizaine de propositions "*concrètes*" sont présentées. Parmi ces propositions, Coop de France souhaite voire instaurer en 2011, à l'occasion de la présidence française du G20, "*un niveau de stock mondial minimum, instrument régulateur du marché et des prix*". L'idée étant de "*repousser les convoitises juteuses de la spéculation sur les matières premières agricoles*". Quant à la PAC et sa future réforme, les entreprises coopératives plaident pour des DPU flexibles, "*davantage liés aux efforts entrepris par les agriculteurs pour améliorer leurs pratiques*". Car pour Coop de France, il ne s'agit pas d'abandonner l'environnement pour cause de crise économique, mais de défendre une "*écologie rationnelle, fondée sur la recherche et l'innovation*". Philippe Mangin considère qu'il faut "*réconcilier agriculture et écologie dans une dynamique globale basée sur la responsabilité et le progrès*". Le livre blanc souligne aussi qu'il existe un formidable espoir avec la biomasse pour la production d'énergie et la valorisation de la chimie verte et de la chimie blanche.

▶ En image



Un cochon pour le poids de trois

Trois petits cochons à la journée de l'herbe, la chose n'est pas banale dans la Nièvre. On pouvait en gagner un pour le poids de trois. Dans le cochon tout est bon, mais les éleveurs participant à la journée devaient avoir l'oeil pour estimer au plus juste les trois compères et repartir avec le plus dodu de la bande. L'initiative a plu aux visiteurs, car pour les cochons on sait qu'à ce jeu là, gagnés ou non, ils sont à chaque fois perdants.

en chiffres

29,2 millions d'euros

C'est la dotation au Plan de performance énergétique pour 2010.
Cette enveloppe est destinée au financement d'un appel à projets pour la méthanisation agricole, des subventions régionales aux investissements économes en énergie et des soutiens aux diagnostics énergétiques des exploitations.
100 000 diagnostics doivent être réalisés d'ici 2013. En 2009, année du lancement 1500 diagnostics seulement ont été financés.

en lettres

« Les aides déjà annoncées ne seront pas remises en cause »

explique-t-on dans l'entourage de Bruno Le Maire, après son annonce sur une radio, qui faisait craindre une remise en cause possible de certains aides. Le ministre de l'Agriculture a précisé sa pensée depuis : «*J'ai sur mon bureau pour 300 millions de demandes supplémentaires de prise en charge(...) je ne pourrai pas les accepter*». Ajoutant : «*ce ne serait pas raisonnable car ce serait au détriment de dépenses d'investissement absolument indispensables*».

▶ L'info à suivre

FRSEA/JA de Bourgogne

Une délégation au Parlement européen de Strasbourg

Une délégation de 32 représentants syndicaux agricoles de Bourgogne est allée le 17 mai au Parlement européen de Strasbourg pour attirer l'attention des députés sur les critères d'évaluation des zones défavorisées.

Alors que l'euro vascille et induit les États de l'Union européenne à reserrer leurs budgets, les agriculteurs de Bourgogne ont décidé d'engager une réflexion de fond sur l'avenir de la PAC après 2013 et les mesures structurelles nécessaires au maintien d'une agriculture sur l'ensemble de leur territoire. Après les études réalisées avec le concours des ingénieurs de la Chambre régionale, le temps est venu d'examiner les différentes voies du développement agricole dans une Europe à 27 membres, aux différentes facettes socio-économiques agricoles. C'est dans cette perspective que le président de la FRSEA Yves Bonnot, les présidents de FDSEA de Bourgogne et des JA et Jean-Pierre Condamine, administrateur FNSEA, ont rencontré trois députés européens. Joseph Daul, président du groupe PPE et expert des questions agricoles communautaires, Michel Dantin, ancien président de FDSEA, député européen et co-coordinateur des dossiers structurels européens et Arnaud Danjean, député européen de Bourgogne ont reçu les 32 délégués dans une salle proche de l'hémicycle. Fort de ses nouvelles missions, le Parlement européen est en fait le passage obligatoire pour toutes les réglementations européennes et les projets initiés par la Commission. Et celui-ci vient de repousser le projet de redécoupage des zones défavorisées simples proposé par celle-là. Les syndicats se félicitent de leur action et reconnaissent le rôle du gouvernement français qui a réussi à convaincre un maximum de députés à repousser ce projet.

Continuer la PAC après 2013

Dans leur intervention, en réponse aux nombreuses questions des responsables syndicaux, les élus ont souligné l'importance du Parlement, animé par les différents courants politiques, pour tendre vers une harmonisation des règles économiques et financières des Etats membres... La PAC, seule politique européenne avec un budget défini reste la première pierre de cet édifice qu'il faut consolider, notamment au travers du projet de budget général de 2014. Dans une Europe secouée par la crise financière et les crises économiques et sanitaires qui touchent toutes les productions agricoles, il s'agit de replacer l'agriculture dans une perspective de développement. Les enjeux sont lourds: répondre aux besoins alimentaires de l'Europe et du monde... Dans ces colonnes, nous reviendrons sur les perspectives à préciser pour que nos zones défavorisées ou intermédiaires, avec les populations rurales qui y vivent, restent attractives et permettent de dégager un revenu. **R.A.**

Social

Retraites la FNSEA plaide pour le régime des 25 meilleures années

La FNSEA demande au gouvernement que les agriculteurs retraités puissent bénéficier du régime des 25 meilleures années, comme les salariés du régime général. Les retraites agricoles sont actuellement calculées sur l'ensemble de la carrière, en rencontrant Eric Woerth, ministre du travail, le président de la FNSEA, Jean-Michel Lemétayer a soulevé les grandes inégalités de traitement des agriculteurs par rapport au régime général et encore plus par rapport aux fonctionnaires dont la retraite est indexée sur les six derniers mois de carrière. Il a aussi plaidé pour que la pénibilité du travail soit prise en compte.

140 ans au service de l'agriculture

1870 - 2010

JOURNÉES ANNIVERSAIRE
Vendredi 28 et samedi 29 MAI à DONZY

- Présentation de la gamme CASE IH et des matériels de l'ensemble de nos partenaires
- Conditions et financements exceptionnels
- Promotions sur l'ensemble du magasin
- Buffet - Grande tombola

EXPOSITION EXCEPTIONNELLE du QUADTRAC 435 à 600 cv



CASE IH AGRICULTURE
ETS MARÉCHAL ST SATUR - DONZY - CORBIGNY

Bovins

Un «tir commercial» à corriger

Le Legta de la Barotte a accueilli les éleveurs de race brune la semaine dernière à Châtillon. Le syndicat interdépartemental et Brune expansion ont tenu leurs assemblées générales. Si les efforts de promotion et d'amélioration génétique de la race sont constants, la réticence de nombreux éleveurs à vendre leurs animaux a tendance à inquiéter.



De gauche à droite : Thomas Gerouville (technicien BGS), Jean-François Dessolin (Contrôle laitier 21), Mickaël Clerget (président du syndicat d'éleveurs), Gilles Salomon (président de Brune expansion), Olivier Bulot (directeur BGS), tous réunis en assemblées générales à Châtillon.

La Brune se porte bien. Le secteur du Châtillonnais est doté d'éleveurs passionnés qui se donnent à 100% pour la race bovine qui leur est chère et le travail accompli s'avère payant. Un grand nombre de satisfactions sont là : les résultats en concours sont très bons (un prix de championnat obtenu à Cournon l'illustre bien), les jeunes s'impliquent fortement dans la Brune (le lycée de la Barotte), la génétique continue à progresser (le catalogue des taureaux français ne cesse de s'étoffer et l'arrivée de la Sam, sélection assistée par marqueurs, est prévue pour la fin de l'année et améliorera les caractères fonctionnels des animaux).

A cela, on peut ajouter la plus-value du prix du lait qui est toujours une des forces de la Brune, *«élément non négligeable en temps de crise»* rappelle Mickaël Clerget, le président du syndicat d'éleveurs. Côté promotion de la race, la vente de Châtillon 2009 a été d'une très bonne qualité et la nouvelle édition a toutes les chances de s'en inspirer (voir encadré).

Le vente de Châtillon à Quimper?

Tout n'est cependant pas rose. Une intervention a particulièrement attiré l'attention des éleveurs venus en nombre aux assemblées des deux organismes bruns. Il s'agit de celle de Gilles Salomon, président de Brune expansion. Ce dernier a fait part du faible nombre d'associés coopérateurs *«vendeurs»*. Sur une soixante de sociétaires à Brune expansion, seulement deux éleveurs ont vendu plus de 15 animaux l'année dernière et sept autres en ont vendu entre 10 et 15. Sur les 266 animaux vendus en 2009, 120 l'ont été par des élevages qui cessaient leur activité... *«Ce sont six élevages et 120 animaux que l'on ne va pas retrouver en 2010»* signalait Gilles Salomon, *«il n'y a trop d'éleveurs qui ne vendent pas»*. Le président continue : *«nous sommes tous attachés à nos élevages personnels et n'aimons pas vendre notre génétique. Mais je crois qu'à force de chauvinisme et de protectionnisme, on se renferme sur soi et à terme, notre vente de Châtillon pourrait se retrouver à Quimper ou à Saint-Brieuc ! Je vous demande donc de réagir à ce comportement inquiétant»*.

Inquiétantes cellules

Le président de Brune Expansion a indiqué que le marché était actuellement porteur avec une forte demande en petites femelles. *«Se séparer de deux ou trois veaux femelles ne met en péril la génétique d'un élevage ni celle du Châtillonnais. Je constate que les meilleurs vendeurs de l'an passé ne sont pas les moins bons éleveurs dans les concours et expositions. La diffusion de nouvelles souches dans l'hexagone provenant d'un nombre plus important d'élevages serait une aubaine pour la race brune et pour Brune expansion»*. En ce qui concerne les résultats laitiers dévoilés lors de ce rendez-vous, le Contrôle laitier de Côte d'Or représenté par Jean-François Dessolin a fait part, comme l'an passé, de taux cellulaires toujours aussi inquiétants (même remarque formulée aux autres races laitières du département).
Les causes? *«L'augmentation de la taille des troupeaux, l'augmentation des quotas, moins de lait donc une tendance à moins réformer»* expliquera Jean-François Dessolin.

AURÉLIEN GENEST

▶ Rendez-vous les 26 et 27 juin



Les journées châtillonnaises auront lieu le samedi 26 juin avec le concours inter-régional et le dimanche 27 juin pour la vente aux enchères. La sélection des animaux à la vente est d'ores-et-déjà réalisée. Le technicien Thomas Gerouville parle d'une «*très bonne qualité d'animaux*», au moins égale à celle de 2009 : «*Il s'agit de vaches en lactation qui participeront au concours, elles sont excellentes en mamelles, lait et cellules. Un grand merci aux éleveurs qui nous permettent de mettre leurs meilleurs animaux à cette vente. Celle-ci se distinguera une nouvelle fois par son grand esprit de famille, de services et de solidarité entre éleveurs*». Aujourd'hui, il y aurait 20 vaches à vendre ainsi que 15 génisses pleines, soit un total légèrement supérieur à celui de l'an passé.

▶ En bref

Quatre JA à Paris pour «Nature Capitale»

Vingt ans après la «*Grande moisson*», les Jeunes agriculteurs donnent à nouveau rendez-vous aux citoyens et aux consommateurs sur le site historique des Champs-Elysées à Paris. Un plateau végétal et animal de 3 hectares représentant la diversité des productions agricoles et forestières cultivées en France va être déployé durant le week-end de la Pentecôte (23 et 24 mai). Pas moins de 600 Jeunes agriculteurs seront mobilisés pour faire vivre cet évènement à travers des marchés du terroir et des animations pédagogiques axés sur les thèmes «*Alimentation, territoires, biodiversité*». Quatre Côte d'oriens ont répondu présent : François-Xavier Lévêque (notre photo, canton JA de Dijon), Fabrice Genin (canton JA de Dijon), Mathieu Labonde (Bligny-sur-Ouche) et Emilien Rolet (canton JA de Genlis/Auxonne).

AG



Bords de Loire

Les agriculteurs seront payés pour leur MAE

C'est la victoire syndicale de la FDSEA 58 de ce début-2010. Au terme d'une réunion le 23 avril, l'administration s'est engagée à reprendre les paiements aux agriculteurs engagés dans des MAE en bords de Loire, après que des contrôles de l'ASP les aient interrompus à l'été 2009.

«*Après 15 ans de gestion intelligente pour maintenir la faune et la flore dans ces milieux, et ce malgré un manque de rentabilité, nous avons eu gain de cause. Si nous n'avions pas eu les aides, nous aurions pu aussi bien tout laisser en friches ou cultiver du maïs. C'est ce que nous avons dit à l'administration*» se réjouit André Bordet, l'un des fers de lance de la revendication syndicale dans le dossier des bords de Loire.

Ce qui est en cause, ce sont environ 200 000 euros d'aides à une vingtaine d'agriculteurs nivernais que l'ASP refuse de régler depuis des contrôles qu'elle a effectué sur le terrain en juillet et août 2009. «*Les critères de certaines mesures agro-environnementales (MAE) se sont trouvés en contradiction avec les règles de la Pac et l'administration a voulu se montrer plus rigoureuse*» traduit Régis Amiotte, le directeur de la FDSEA 58. «*On ne rentrait plus dans le cadre même si personne ne nous a dit que nous travaillions mal*» dit André Bordet. En réalité, la plupart de ces polyculteurs-éleveurs riverains du fleuve, notamment près de Decize, étaient engagés depuis longtemps (OGAF en 1995, CTE en 2000 et CAD en 2005) dans une démarche de préservation de la biodiversité, pour laquelle ils étaient soutenus financièrement. Aussi ont-ils peu goûté les attermoiements de l'ASP et la mobilisation qui s'en est suivie a été tenace.

Le 22 septembre 2009 et le 25 mars 2010 en session de Chambre avec le préfet, le 10 février avec le secrétaire général de la préfecture, les 7, 20 et 23 avril en groupe de travail avec la DDT: à chaque fois, les agriculteurs ont fait valoir leurs arguments. L'administration s'y est finalement rangée.

Une question de bon sens

C'est au cours de cette dernière réunion qu'une solution semble avoir été trouvée «*pour mettre un peu de cohérence entre les CAD ou les MAE et les DPU*» dévoile André Bordet: «*Pour faire valoir le bon sens*» poursuit-il. Des bosquets et des terres embroussaillées ont été reconnus comme étant partie intégrante des obligations des agriculteurs dans les MAE, et sont ou seront donc finalement bien payés. «*Il y a quinze ans, avec les OGAF, c'étaient des petits buissons mais nous sommes toujours soumis à des cahiers des charges très stricts*». Par exemple, les anciens CAD prévoyaient le maintien de huit sur vingt-quatre des plantes typiques de la Loire, ou encore un chargement de 0,5/ha maximum, ou bien aussi l'interdiction des engrais et pesticides par rapport au type de sol. En contrepartie de quoi les agriculteurs touchaient leurs aides.

C'est un retour à cette logique que la FDSEA a obtenu. Même si les petits buissons sont presque devenus des petits bois. «*Il faut savoir ce que veut la société*» s'interroge l'élu syndical: «*On ne fait pas de l'écologie à cinq ans. Nous, éleveurs, nous en faisons tous les jours sur le long terme. En pratiquant le pâturage extensif avec nos animaux, nous empêchons le milieu de se fermer, faute de quoi les bords de Loire seraient plus sensibles aux incendies et aux crûes*». L'argument a su convaincre les fonctionnaires. Le responsable syndical ne crie toutefois pas victoire.

Les arriérés seront payés

Des points de détails sont encore à élucider et tous les agriculteurs n'ont pas encore reçu leurs versements. «*Cela a entraîné des problèmes de trésorerie et des difficultés fiscales en 2010 sont à craindre*» note André Bordet. Et quid de l'après-CAD? Les arriérés seront payés mais «*la prudence est de mise pour l'avenir, quelle que soit la bonne volonté dont a fait preuve la DDT*» cette fois-ci. Le responsable syndical tient d'ailleurs à remercier l'administration pour s'être montrée ouverte aux interrogations des éleveurs concernés mais il sait aussi que les réflexions sur la Pac 2013 et ses déclinaisons environnementales ne sont que juste engagées. Chat échaudé...

EMMANUEL COULOMBEIX

Session d'accueil de porteurs de projets

La Nièvre fait son mercato

Les 18 et 19 juin, le Conseil général et ses partenaires organisent l'accueil des porteurs de projets. Pour s'informer, découvrir et plus si affinités.

C'est bien connu. Pour se plaire, il faut être deux, au moins. La Nièvre, et particulièrement le Morvan, a décidé de séduire des porteurs de projets pour qu'ils viennent s'y installer. Avant de parler mariage, le Conseil général et deux communautés de communes proposent des fiançailles aux futurs artisans, commerçants et exploitants.

Il y avait la démarche environnementale en faveur des énergies renouvelables, les efforts nombreux pour animer culturellement les communes du Morvan, le débat politique sur le poids de la ruralité dans la société mené par Fabien Bazin, le maire de Lormes. S'ajoute désormais une ambition volontariste de favoriser le développement local.

Le Conseil général de la Nièvre en collaboration avec les Communautés de communes des Portes du Morvan et des Grands lacs du Morvan, va organiser, les 18 et 19 juin prochains, une session d'accueil de porteurs de projets. Durant deux jours, et moyennant une contribution de 30 euros, les personnes qui souhaitent créer ou reprendre une activité économique vont pouvoir mesurer leur degré d'adaptation au marché et aux réalités des territoires nivernais. Le département sera aux petits oignons: nuitées, transports entre les visites d'entreprises, repas seront intégralement pris en charge par l'organisation. L'idée est bien de renforcer la dynamique de ces territoires en accueillant, au sens propre, de futurs nouveaux acteurs, ambitieux et motivés. Pour démontrer que l'intérêt convergent des uns et des autres peut se se conjuguer et se démultiplier.

Visites et échanges

Pour attirer les investisseurs, le Conseil général n'y va pas par quatre chemins. Les dossiers d'inscription, qui étaient à télécharger sur son site internet et à retourner avant le 21 mai, résument le programme. Les élus tentent ainsi d'initier un véritable mercato de l'activité économique dans le Morvan. Point d'orgue des deux jours, le service du développement local se chargera de faire visiter des commerces, des ateliers d'artisanat et des exploitations en mal de repreneurs. Cela permettra aux participants, plus ou moins avancés dans leurs motivations, d'élaborer ou de concrétiser leur projet.

Les visites seront ponctuées par des échanges avec les élus et de nouveaux installés. Après une présentation des territoires des CDC, ces temps d'échanges, entre Lormes et Montsauche les Settons, faciliteront les premiers contacts et mettront en valeur les opportunités. Les rencontres permettront aussi d'aplanir les éventuelles difficultés. Concrètement. Pour ne pas se plaindre que la mariée soit trop belle.

E.C.

Assemblées de caisses locales

Groupama se penche sur le sommeil



Sophrologue, Pascale Ballorin a attiré l'attention sur les «*clignotants*» du sommeil (baîllements, paupières lourdes...). Attention à les respecter, sinon c'est reparti pour au moins une heure à compter les moutons en attendant le cycle suivant.

Les sociétaires des caisses locales de Brinon sur Beuvron et Corbigny viennent de participer à l'assemblée générale organisée par Groupama à la salle des Fêtes de Guipy. Didier Tardivon, pour Brinon-sur-Beuvron et Joël Ratheau pour Corbigny (en l'absence du président Michel Tardivon) présidaient cette assemblée générale. L'administrateur régional Hubert de Faverges et le délégué départemental institutionnel participaient également à la réunion. Ils ont notamment abordé les points d'actualité de Groupama.

Après la partie statutaire, la salle s'est tout particulièrement intéressée à l'exposé sur le sommeil au cours duquel Pascale Ballorin, sophrologue, a détaillé les constantes du sommeil et donné quelques clés pour prévenir les insomnies ou tout simplement améliorer la qualité de son sommeil. A tout âge on constate ainsi que notre métabolisme a besoin de rituels pour retrouver la paix de l'esprit et faciliter l'endormissement. Plus de doudous ni de berceuse dès que l'on entre dans l'âge de raison, mais quelques pratiques sécurisantes peuvent être favorablement érigées en rituel. A chacun de trouver «*sa*» formule magique pour une nuit de véritable repos.

▶ Info PAC

Conditionnalité: maintien des particularités topographiques

Une nouvelle norme de bonnes conditions agricoles et environnementales (BCAE) est mise en place en 2010 dans le cadre du bilan de santé de la PAC. Elle vise à assurer le maintien des particularités topographiques.
Les producteurs devront maintenir, voire mettre en place des surfaces topographiques ou environnementales sur 1 % de la SAU déclarée en 2010, 3 % en 2011 et 5 % en 2012.
La liste des particularités pouvant être retenues comme surface en élément topographique (SET) ainsi que l' auto diagnostic permettant à chaque producteur de vérifier si l'exigence en surface est respectée, sont en ligne sur le site Internet de la Direction Départementale des Territoires de l'Yonne : www.yonne.equipement-agriculture.gouv.fr, rubrique Agriculture/PAC/Conditionnalité.

Gestion des surface en herbe : La nouvelle norme BCAE « gestion des surfaces en herbe » prévoit, le maintien des surfaces en herbe selon les principes suivants :
Interdiction du retournement des prairies permanentes, leur déplacement reste cependant possible.
Retournement des prairies temporaires limité à 50 %
La référence sera établie à partir des surfaces déclarées en herbe dans le dossier PAC 2010.

Quelques rappels :
Les terres consacrées à la production d'herbe depuis 5 ans ou plus sont des pâturages permanents et doivent être déclarées comme telles,
L'exigence communautaire de maintien des pâturages permanents pourrait conduire à des réimplantations en cas de diminution du ratio calculé à partir des déclarations PAC 2010.
Une parcelle déclarée en gel ne peut faire l'objet ni de valorisation ni d'utilisation.

LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DE L'YONNE

VOUS DÉSIREZ PUBLIER UNE ANNONCE LÉGALE ?
UTILISEZ LA MESSAGERIE ÉLECTRONIQUE
legales@terres-de-bourgogne.net
UNE SOLUTION SIMPLE ET RAPIDE
CONTACTEZ PATRICIA
au 03 80 78 90 42
devis établi rapidement

Syndicat betteravier

Un bon cru 2009 pour la betterave

L'assemblée générale du syndicat betteravier s'est tenue à Vallery, dans le Sénonais, le 12 mai dernier. L'occasion de revenir en détail sur une campagne marquée pour les producteurs icaunais, par de bons rendements, inférieurs toutefois à la moyenne nationale.



L'objectif d'incorporation de biocarburants est fixé à 7% pour 2010.

La production record de 35 millions de tonnes de betteraves observée cette année sur l'hexagone témoigne s'il en était besoin et en dépit de la réforme, des potentialités de la filière. Autre fait marquant de la dernière campagne : grâce au prix du sucre sur le marché mondial, toute la récolte a pu être écoulée. Il n'y aura donc pas de report sur 2010, alors que le volume important de production aurait pu le laisser craindre.
Le département de l'Yonne a pour sa part été pénalisé par une sécheresse estivale marquée, avec comme incidence des richesses élevées et des rendements inférieurs à la moyenne nationale : 80 tonnes/ha contre 94,6 t/ha. On observe par ailleurs une légère augmentation des surfaces, avec un total de 1196 ha contre 1100 ha en 2008/2009. Le décolletage reste toujours le point sensible pour la filière au niveau des réceptions, avec notamment des taux de collets supérieurs dans les usines de Corbeilles (taux de 11,6) et Souppes (12). Les richesses enregistrées en début de campagne, parfois supérieures à 23°, ont soulevé à nouveau le problème de la courbe du barème de paiement. Olivier Leprêtre, président du syndicat betteravier de l'Yonne, ne mâche pas ses mots : *«nous nous sentons floués, dépossédés d'une partie de notre production. Non seulement les betteraves livrées ne sont pas rémunérées à leur véritable production en sucre, mais nous ne sommes pas non plus récompensés pour les économies de transport permises par cette concentration favorable en sucre !»*
L'incidence de la variation de recette en fonction de la richesse de livraison est, il est vrai, loin d'être négligeable : soit une valeur de 26 914 € pour 1 000 tonnes à 19°, contre 24 643 € à 22°.
L'évolution des charges variables par hectare pour la ferme Yonne continue à progresser, avec un total de 850 €/ha enregistré. Une augmentation due principalement à la forte hausse du poste engrais. Reste que si au niveau du département, le règlement sucre a permis de maintenir un CA et une marge brute relativement stables, le chiffres témoignent du rôle indispensable joué par les DPU pour le maintien des revenus betteraviers.

Confirmation du bénéfice environnemental du bioéthanol

La production française d'éthanol s'est élevée en 2009 à plus de 7,8 millions d'hectolitres, en hausse de 5,6% par rapport à 2008. Des chiffres confirmant la première place jouée par la France au sein de l'Union Européenne, dont la production totale d'éthanol devrait avoisiner les 30 millions d'hl. En 2010, moins de 3% des surfaces cultivées en betteraves et en céréales sont consacrés au débouché des agro carburants, représentant 240 000 ha sur un total de plus de 9 millions d'ha. La Commission Européenne a également publié une étude indiquant que l'incorporation à l'horizon 2020 de 10% de biocarburants dans les carburants ne mobiliserait ainsi que 15% des surfaces agricoles européennes.
Au-delà de la réponse énergétique durable qu'elle apporte, la filière bioéthanol contribue à l'approvisionnement du débouché alimentaire, par les coproduits fournis pouvant remplacer une partie des tourteaux de soja importés et des céréales destinées à l'alimentation animale. Cette valorisation des coproduits représentant l'équivalent d'environ 95 000 ha cultivés en céréales à destination des animaux, soit 35% des surfaces dédiées aux cultures énergétique pour le bioéthanol.
L'étude de l'Ademe publiée en avril dernier confirme le bénéfice environnemental du bioéthanol, notamment : des réductions de gaz à effet de serre significatives par rapport à l'essence (66% de réduction pour l'éthanol de betterave), un rendement énergétique de 2, à comparer avec le rendement de 0,87 pour la filière essence. En clair, le bioéthanol apporte deux fois plus d'énergie qu'il n'en consomme.

DOMINIQUE BERNERD

▶ Repères

L'économie betteravière dans l'Yonne

- 84 planteurs de betteraves (dont 58% de coopérateurs)
- 1 220 hectares ensemencés en 2010
- Superficie moyenne de betterave par exploitation : 14,2 ha
- Rendement : 60 tonnes de betteraves à 20,5% de sucre/ha, soit 80 800 tonnes à 16
- Rendement en sucre : 12,3 tonnes de sucre blanc/ha
- 2 457 € de chiffre d'affaire / ha (y compris DPU et pulpes)
- 1 891 € de chiffre d'affaires / ha (hors DPU et pulpes)

Association des Anciens Maires

L'Yonne sous le climat de Bora-Bora !

Invité à l'assemblée générale des anciens maires et adjoints de l'Yonne, le professeur et géographe Gérard Mottet a rappelé toute l'importance du contexte géologique dans la vie économique et sociale de notre département.

L'association des anciens maires et adjoints de l'Yonne se porte bien ! En un an, ses adhérents ont vu leur nombre augmenter de plus de 15%, totalisant 110 anciens élus du département. Une grande partie d'entre eux étaient présents lors de la traditionnelle assemblée générale qui s'est tenue à Auxerre, sous la présidence de Serge Breuillé, ancien maire de Toucy et nouvellement élu à la tête de l'association.
L'occasion de renouveler conseil d'administration et bureau pour un mandat de 3 ans, composés désormais de : Hugues Crémaschi (président d'honneur), Serge Breuillé (président), Paul Balacey et Guy Rameau (vice-présidents), Bernard Maringe (secrétaire), Denise Savie (secrétaire adjointe), Daniel Fraisse (trésorier) et Mauricette Jaoul (trésorière adjointe).
Au programme des prochaines manifestations de l'année 2010 : une sortie d'un jour dans le Sénonais avec visite d'une usine (mi-juin), un voyage de deux jours à Besançon avec visite d'entreprises (à l'automne), une conférence sur l'Europe avec une députée européenne, participation au congrès national d'Arras en octobre prochain.

Une leçon de géographie passionnante

Point fort de l'assemblée générale, la conférence du professeur émérite et géographe, Gérard Mottet qui, près de deux heures durant a emmené son auditoire en un voyage imaginaire autour de la géologie et de la topographie des paysages icaunais. Peut-on imaginer qu'à l'ère du jurassique (de 150 à 135 millions d'années avant notre ère), le climat de l'Yonne pouvait s'apparenter à celui de Bora-Bora ? Pour preuve les traces d'atolls de corail encore visibles sur le site du Saussois. Autre phénomène géologique important pour notre département : ces trois « percées » dans la couche jurassique supérieure tracées par les rivières Yonne, Serein et Armançon. Sur les pentes desquelles, bien plus tard, de grands crus, dont ceux du chablisien, prendront racine, tirant leur minéralité de leur capacité à descendre au plus profond de ce calcaire marneux typique du kimméridgien. S'appropriant au passage quelques odeurs iodées, témoin de l'eau marine présente il y a des millions d'années !
Pour le professeur Mottet : *«l'occupation du sol est la conséquence millénaire du rapport intuitif de l'homme à la qualité de la terre. Le paysan médiéval n'était pas géologue, mais il savait bien faire la différence entre là où ça pousse et là où ça pousse pas !»* Autre révélation surprenante : la richesse des plateaux céréaliers du Bassin parisien, dont fait partie le Sénonais, qui serait due à des dépôts éoliens de limons venus d'Asie, il y a…, bien longtemps !
En conclusion de son intervention, le géographe a rappelé toute l'importance pour un élu à consulter une carte géologique avant toute nouvelle construction, soulignant que *«tout élu, quelle que soit son échelle de responsabilité, se doit de réfléchir et replacer a fonction dans un contexte géographique et d'aménagement du territoire plus vaste»*.
Avoir en quelque sorte, une vision *«interface nature et société»* de sa fonction.

DOMINIQUE BERNERD

Concours régional des fromages fermiers

Qualité et savoir-faire récompensés



Comme chaque année, la région Bourgogne a organisé son traditionnel Concours régional des fromages fermiers de chèvre, vache et brebis. Une étape importante pour les producteurs qui voient là leur savoir-faire reconnu et la possibilité de le valoriser auprès de leur clientèle.

Quarante quatre éleveurs ont participé à Saulieu (21) à la 13ème édition du Concours régional des fromages fermiers de chèvre, vache et brebis. Ils étaient au nombre de 8 en Côte d'Or, 7 dans la Nièvre, 25 en Saône-et-Loire et 4 dans l'Yonne. Devant les tables de dégustation abondamment garnies et organisée en fonction des différentes catégories, cinquante jurés se sont vus proposer à la dégustation un plateau de 128 fromages et produits laitiers fermiers (95 en chèvre, 31 en vache et 2 en brebis).



Dans un concours de fromages on ne s'improvise pas juré, on le devient par goût et par conviction. La formation fait le reste et assure l'impartialité des résultats et la crédibilité du concours.

L'art de la dégustation

Manger un fromage c'est un plaisir, mais le déguster c'est tout un art qui demande savoir, concentration et implication. Les jurés présents à Saulieu sont rompus à cet exercice puisque pour la plupart ils participent régulièrement au concours régional. Un concours de bon niveau pour lequel chaque producteur présente des échantillons de ses fromages dans les catégories de son choix. Les jurés officient selon une grille précise et chaque ligne est assortie d'un commentaire qui sera ensuite transmis au producteur pour information. L'épreuve du miroir en quelque sorte. La notation des échantillons nécessite un savoir-faire spécifique et une expérience certaine de cet exercice. La dégustation se rapproche ainsi, par bien des aspects, de la dégustation de vins. La note délivrée ouvre la voie à une médaille de bronze, d'argent ou d'or. Cette année 84 médailles ont été décernées : 19 en or, 35 en argent et 30 en bronze. Une belle performance par rapport au nombre de fromages présentés.

Toutefois, il ne faut pas oublier que la renommée et la réussite d'une telle manifestation repose en grande partie sur la crédibilité du jugement. Les jurés sont donc formés à la dégustation des fromages et se doivent de juger en toute impartialité. Chaque jury est composé de professionnels de la fabrication fromagère, des métiers de bouche et de consommateurs avertis. A chaque table l'équilibre de la représentation est soigneusement assuré.

Ce type de concours reste très couru. Pour les producteurs c'est une occasion de se confronter à d'autres et de voir leur travail reconnu et valorisé. Pour les consommateurs le produit médaillé représente un élément de sécurisation quant à la qualité du produit et au savoir-faire du producteur. C'est un argument commercial de poids face au grand nombre de fromages artisanaux produits. Un diplôme est toujours du meilleur effet dans une boutique ou sur le stand d'un marché. Même si les fromages de Bourgogne riches de nombreuses AOC n'ont plus grand chose à prouver. Leur renommée les précède, mais les concours permettent de maintenir un haut niveau d'exigence et de qualité.

AMK

Le palmarès

1ère Catégorie :
A.O.C. Crottin de Chavignol
Or Ferme du Port Aubry Cosne-sur-Loire (58) **Or** Chevrerie des Brosses Donzy (58)
2ème Catégorie : Charolais
Argent Gaec de la Chévrerie des filletières (71) **Argent** La Ferme des Bragnys Issyl l'Evêque (71) **Argent** Gaec Rizet Oudry (71) **Bronze** Gaec Mathieu-Chevalier Saint Vincent Bragny (71) **Bronze** Earl des Verts Prés Tancon (71)
3ème Catégorie : Maconnais
Argent Lycée agricole de Mâcon Davaye Davaye (71) **Bronze** Ferme des Côteaux Massily (71)
4ème Catégorie : Vézelay
Or Gaec Desmoutiers Breton Branches (89) **Bronze** Scea les Ptits Cabris Druyes les Belles Fontaines (89)
5ème Catégorie : Crottin lactique
Sous catégorie : frais
Or Chèvrerie de Pierre Longue Giraud Colette Saint Germain de Modéon (21) **Argent** Gaec Chevreries des Sources Saint Pierre de Varennes (71) **Bronze** La Corne Vaudrille Savoisy (21) **Bronze** Earl La Ferme de Val en Pré Marmagnes (71)
5ème Catégorie : Crottin lactique
Sous catégorie : mi-sec
Or Chevrerie de Cheugny Varennes Vauzelles (58) **Argent** Gaec Chevrerie des Sources St Pierre de Varennes (71) **Bronze** La Corne Vaudrille Savoisy (21) **Bronze** Fromagerie de Montriveau Arquian (58) **Bronze** Gaec Desmoutiers Breton Branches (89)
5ème Catégorie : Crottin lactique
Sous catégorie : affiné
Argent Domaine de l' Argolay Saint Germain en Brionnais (71) **Bronze** Fromagerie de Siloé Villapourcon (58)
6ème Catégorie : Autres fromages de chèvre lactiques
Sous catégorie : frais
Or Rouaud Roger Molesme (21) **Or** Ferme des Côteaux Massilly (71) **Argent** Bertrand Dominique Corpoyer la Chapelle (21) **Argent** Develay Ludovic Antully (71) **Argent** Domaine de l'Argolay Saint Germain en Brionnais (71) **Bronze** Rouaud Roger Molesme (21) **Bronze** Chèvrerie Branchet Jalogny (71) **Bronze** EARL des Roies Charbonnat (71) **Bronze** Gaec de la Chévrerie des Filletières Chenoves (71) **Bronze** Gaec Mathieu-Chevalier Saint Vincent Bragny (71) **Bronze** Domaine de Crevant Grury (71)
6ème Catégorie : Autres fromages de chèvre lactiques
Sous catégorie : mi-sec
Or Bertrand Dominique Corpoyer la Chapelle (21) **Or** Gaec Lapray Colette Martigny le Comte (71) **Or** Earl des Roies Charbonnat (71) **Argent** Earl Douhard Vendenesse s/Arroux (71) **Argent** Chèvrerie Branchet Jalogny (71) **Argent** Gaec de la Chévrerie des Filletières Chenoves (71) **Argent** Fenouillet Frédérique Villier Louis (89) **Bronze** Rouaud Roger Molesme (21) **Bronze** Domaine de l'Argolay St Germain en Brionnais (71) **Bronze** Le Petit Musée des Chailloux Chevagny les Chevrières (71)
6ème Catégorie : Autres fromages de chèvre lactiques
Sous catégorie : affiné
Or Gaec de la Chévrerie des Filletières Chenoves (71) **Or** Earl des Verts Prés Tancon (71) **Or** Gaec Rizet Oudry (71) **Or** Gaec Rizet Oudry (71) **Argent** M Rouaud Roger Molesme (21)
Argent Chèvrerie de Pierre Longue St Germain de Modéon (21) **Argent** Earl Douhard Vendenesse s/Arroux (71) **Argent** Gaec Lapray Colette Martigny le Comte (71) **Argent** Chèvrerie Branchet Jalogny (71) **Argent** Ferme des Côteaux Massilly (71) **Argent** Ferme de la Boisette Montmelard (71) **Argent** Gaec des Monts Saint Laurent en Brionnais (71) **Argent** Gaec Desmoutiers Breton Branches (89) **Bronze** Fromagerie de Siloé Villapourcon (58) **Bronze** M Develay Ludovic Antully (71) **Bronze** Gaec Chévrerie des Sources Saint Pierre de Varennes (71) **Bronze** Domaine de Crevant Grury (71) **Bronze** Domaine de l'Argolay Saint Germain en Brionnais (71) **Bronze** Gaec des Monts Saint Laurent en Brionnais (71)
8ème Catégorie : Soumaintrain fermier, terroir d'Armance
Argent Gaec Leclere Soumaintrain (89)
9ème Catégorie : Nivernais
Or Gaec de Neuftables Luthenay Uxeloup (58) **Argent** Earl du Bon Accueil Rouy (58)
10ème Catégorie :
Chaource Fermier
Argent Gaec Leclere Soumaintrain (89)
11ème Catégorie :
Autres lactique de vache à croûte fleurie
Argent Earl du Bon accueil Rouy (58)
12ème Catégorie :
Fromage frais de vache
Sous catégorie : en faiselle ou en pot
Or Earl du Colombier Saint Prix les Arnay (21) **Or** Earl de la Fausse Plaine Trambly (71) **Bronze** Earl des Tillouzots Taize (71)
12ème Catégorie :
Fromage frais de vache
Sous catégorie : démoulé salé
Argent Gaec de Neufatbles Luthenay Uxeloup (58) **Argent** Earl des Guillaumins Neuvy Grandchamp (71) **Bronze** Earl du Bon accueil Rouy (58) **Bronze** Earl de la Fausse Plaine Trambly (71)
13ème Catégorie :
Autres fromages de vache
Argent Earldu Bon Accueil Rouy (58) **Argent** Gaec de Neuftables Luthenay Uxeloup (58) **Argent** Earl des Verts Prés Tancon (71) **Bronze** Earl de la Fausse Plaine Trambly (71)
15ème Catégorie :
Autres fromages de brebis
Or Verrier Catherine Thoisy la Berchere (21) **Argent** Verrier Catherine Thoisy la Berchere (21)
16ème Catégorie :
Préparations à partir de lait ou de fromages sucrés ou salés
Or La Charme aux vaches Savigny le Sec (21) **Argent** Earl des Tillouzots Taize (71) **Bronze** Earl des Tillouzots Taize (71)
17ème Catégorie : Epoisses
Argent Gaec des Marronniers Origny (21)

Environnement

Un texte à minima

A l'issue du vote du texte « Grenelle 2 », le 11 mai, à l'Assemblée nationale, les députés ont adopté le projet de loi. Ceux de la majorité présidentielle, notamment, n'ont pas voulu en rajouter sur l'agriculture déjà très fragilisée, en particulier sur le plan Ecophyto.

Le 11 mai, les députés ont adopté le projet de loi à 314 voix contre 213, les députés de l'opposition, PS en tête, et les députés Verts ayant voté contre le texte comme ils l'avaient annoncé. Concernant le secteur agricole, la majorité n'a pas voulu passer en force sur la réduction de l'usage des produits phytosanitaires, la loi *«Grenelle 1»* préconisant la réduction de moitié de leur utilisation en 10 ans *«si possible»*, d'ici à 2018. C'est l'une des raisons pour laquelle, avec ce qu'ils qualifient d'un frein au développement de l'éolien en France (voir encadré), les députés écologistes ne décolèrent pas. Ce à quoi Jean-Louis Borloo, le ministre de l'Ecologie, a rétorqué en séance, tout sourire : *«Les inquiets, les grincheux et les tristes n'empêcheront pas ce printemps de l'écologie !»* Le consensus a fait long feu chez les députés au sujet du Grenelle de l'Environnement. Le texte sera examiné en Commission mixte paritaire les 16 et 17 juin prochains, avant son adoption définitive.

Compétitivité agricole

Du côté du Plan Ecophyto 2018, les députés de la majorité ont fait adopter l'amendement, proposé en commission, qui institue un avis obligatoire de l'AFSSA (Agence française de sécurité sanitaire des aliments) avant toute décision nationale de retrait d'une molécule autorisée au niveau européen. Serge Poignant, député UMP de Loire-Atlantique et rapporteur du texte pour la Commission économique de l'Assemblée explique : *«Nous avons choisi le pragmatisme sur tous les sujets, y compris agricoles, afin de respecter l'équilibre économique et social dans cette croissance verte»*. Selon lui, *«l'agriculture doit rester compétitive dans cette démarche environnementale (…), nous ne devons pas nous pénaliser par rapport à nos concurrents européens»*. Cet amendement signifie entre les lignes que pour un produit phytosanitaire autorisé au niveau européen, les autorités françaises auront du mal à interdire son utilisation en France. Selon le député UMP de la Meuse, Bertrand Pancher, rapporteur également du texte, les députés *«ont tenu compte des observations des agriculteurs, on ne voulait pas passer en force sur les phytosanitaires»*. L'objectif de réduction est aussi suspendu à l'élaboration de solutions alternatives viables économiquement. Enfin, comme le travail en commission l'avait laissé apparaître, le législateur relâche la pression sur les exploitants les plus anciens en matière de formation des utilisateurs de pesticides, rendue obligatoire.

Généralisation des trames bleue et verte

Les députés ont également retenu la certification à *«haute valeur environnementale»* (HVE) pour les exploitations agricoles, qui pourra aussi s'appliquer aux exploitations cultivant des OGM. L'opposition dénonce ce dernier point, quant aux Verts, *«la HVE n'est qu'une étiquette pour discréditer le bio»*, a commenté Yves Cochet.

En revanche, les dispositifs *«Trame verte et bleue»* (TVB) n'ont pas bougé et ont été généralisés par les députés sur le plan régional. *«Les moyens sont là pour lancer la dynamique des corridors écologiques sur tout le territoire»*, a commenté à l'issue du vote Bertrand Pancher, et pour préserver ainsi la biodiversité sur les territoires. Les moyens d'intervention sont par exemple garantis par le Programme d'intérêt général (PIG) des opérations d'amélioration de l'habitat, qui devraient permettre de lever les éventuels blocages au niveau des collectivités.

Enfin, l'achat par l'Etat de 200 000 ha de terres en zones humides afin de les préserver a été maintenu, le législateur ayant choisi que ce transfert de terres *«passe par les Safer afin que les agriculteurs se les réapproprient ensuite»*, précise Bertrand Pancher.

▶ Eolien et photovoltaïque: objectifs maintenus

Les députés ont appuyé le développement du photovoltaïque sur les grandes toitures dans le projet de loi Grenelle 2, le député et rapporteur Serge Poignant assurant qu'*« il ne s'agit pas de prendre des terres agricoles pour en faire des parcs photovoltaïques»*, comme le craint la profession agricole.

Concernant le développement de l'énergie éolienne en France, les députés de la majorité indiquent que les objectifs sont maintenus à l'horizon 2020, soit de porter la puissance générée par l'énergie éolienne sur le territoire à 25 000 mégawatts, contre un peu plus de 4 000 aujourd'hui. *«Mais nous avons pris en compte la question de la pollution paysagère en soumettant notamment les éoliennes de plus de 50 m à la procédure des ICPE (Installations classées pour la protection de l'environnement, ndlr), afin qu'il y ait un juste équilibre entre le développement de l'éolien et l'acceptabilité par les populations»*, indique Serge Poignant. Pour les Verts, c'est un frein majeur au développement de l'éolien en France, dont les conditions d'implantation ont été complexifiées.

Commerce bilatéral

La place du Mercosur dans le commerce mondial

La Commission de Bruxelles a décidé de relancer les négociations commerciales avec le Mercosur. Tour d'horizon des enjeux globaux et agricoles.



Le secrétariat permanent du Mercosur est situé à Montevideo, la capitale et le principal port de l'Uruguay.

C'est donc décidé. Sous l'impulsion de José Manuel Barroso, son président portugais, la Commission de Bruxelles a décidé, début mai, de relancer les négociations entre le Mercosur et l'Union européenne (UE27), sous présidence espagnole. Cette dernière avait annoncé, dès avant son entrée en fonction, qu'elle ferait de la relance de ces négociations un axe important de sa politique. Ce n'est donc pas une surprise. C'est le cadre du sommet UE-Amérique latine-Caraïbes, des 18 et 19 mai 2010 à Madrid (Espagne), qui a été choisi pour cette initiative.

Le Mercosur, c'est d'abord quatre pays membres (Argentine, Brésil, Paraguay et Uruguay). Ensuite, on compte un pays en cours de le devenir, le Venezuela, et cinq pays associés (Bolivie, Chili, Colombie, Équateur et Pérou). Les pays membres représentent un marché de 241 millions de consommateurs dont 192 millions au Brésil, pays en pointe en matière de croissance économique depuis quelques années. Globalement, l'UE exportait pour 24,2 milliards d'euros de biens en 2000 vers ces pays membres et pour 27,4 milliards d'euros en 2009, soit une hausse de 12,43 %. En revanche, le rythme des importations en provenance du Mercosur ont suivi une courbe beaucoup plus accentuée : de 24,85 milliards d'euros, on est passé à 35,11 milliards, soit un bond de 41,28 %. Le solde commercial entre les deux zones, quasi équilibré au début de ce siècle, est devenu franchement négatif pour l'UE dix ans plus tard.

Poids agricole du Mercosur

En Argentine, l'agriculture représentait 8,4 % du PIB en 2006 contre 9 % en 1988. Au Brésil, ce secteur a été divisé en deux sur la même période, passant de 10,1 % à 5,1 %. Au Paraguay, l'agriculture pèse encore lourd dans la totalité de la richesse nationale créée : 21 % en 2006 (29,6 % en 1988). Quant à l'Uruguay, ce secteur comptait pour 9,2 % du PIB en 2006 contre 12 % en 1988. Côté production, le Brésil est numéro 1 mondial pour ce qui concerne le café, la canne à sucre, les oranges et les bovins (la France est 14e producteur mondial). Il est le troisième producteur mondial de maïs (France = 7e), quatrième producteur de bois (France = 13e) et cinquième producteur de cacao et de coton. Le pays du président Lula est également 3è producteur de la planète pour le secteur porcin (France = 11e). L'Argentine se classe au cinquième rang mondial pour ce qui est de la production de maïs et de vin (France = 1er pour le vin) et comme 5e producteur pour le secteur bovin. Le Paraguay pointe à la 10e place pour la production de cacao alors qu'on retrouve l'Uruguay à la 23e place pour les bovins et à 26e place pour les ovins avec 10,5 millions de têtes (France = 8,3 millions de têtes).

Import/Export

La question des exportations en provenance des pays membres du Mercosur est devenue cruciale aujourd'hui. En 2008, l'Argentine a exporté pour 7 milliards d'euros d'aliments et d'animaux vers l'UE et pour 760 millions d'euros d'huiles et de matières grasses. Ces deux postes représentent 75 % des exportations totales de ce pays. La même année, le Brésil a expédié pour 8,5 milliards d'euros d'aliments et animaux vers l'UE, soit 25 % des exportations totales du pays ver la zone européenne.

Les chiffres sont moins importants pour les deux autres membres du Mercosur mail il convient de noter cependant que les exportations d'origine agricoles de l'Uruguay (514 millions d'euros) vers l'UE comptent pour la moitié environ des exportations totales de ce pays vers l'UE. Le dynamisme commercial des pays membres du Mercosur font, qu'aujourd'hui, l'Argentine est le troisième partenaire commercial de l'UE en matière de produits agricoles. C'est le Brésil qui occupe la première place dans ce domaine. Pour bien comprendre l'importance du commerce agricole entre les deux zones, il suffit de savoir que l'Argentine n'apparaît qu'au 31e rang des partenaires de l'UE pour ce qui concerne la totalité des échanges commerciaux alors que le Brésil pointe seulement à la 9e place.

THIERRY MICHEL



Section lait de la FDSEA de l'Yonne

Dans le droit fil du congrès de la FNPL

Depuis 2007/2008, la profession a pris conscience que le modèle laitier européen s'écroulait et qu'il fallait en réinventer un. La FNPL et localement, la Section lait de la FDSEA de l'Yonne, concourent à sa construction.

Trois mois après leur dernière rencontre, les responsables de la section laitière de la FDSEA de l'Yonne se sont réunis pour continuer les travaux sur le futur schéma de contractualisation.
Au préalable à toute discussion avec les entreprises laitières, les responsables sont unanimes : la contractualisation n'est envisageable que si la transparence est le socle de ce projet. Transparence sur les volumes collectés, importés, transformés et valorisés par les entreprises. Aujourd'hui, les éleveurs laitiers sont rémunérés en fonction du prix du beurre et de la poudre. Mais ils ignorent les proportions de beurre et de poudre qui sont valorisés au travers des mélanges et des produits élaborés. Derrière cela, en toile de fond, c'est encore la bonne répartition de la marge qui est demandée par les éleveurs. La transparence souhaitée est aussi celle de la santé de nos entreprises laitières. Nadine Darlot, présidente de la Section Lait ne souhaite pas que les producteurs de l'Yonne se retrouvent dans une situation identique à celles des éleveurs de l'URCVL ou du GIE du Sud-Est qui ont vécu et vivent encore avec la menace d'arrêt de collecte. La responsabilité doit être collective, producteurs et entreprises.

Organisation de producteurs

Dans le futur schéma de contractualisation la FNPL ne conçoit pas que cela se fasse sans une organisation forte de producteurs. Pour les responsables de l'Yonne, ce regroupement doit être organisé au niveau des grands bassins de production, comme cela se fait pour la négociation du prix du lait. Les notions de territoire et de spécificités seraient ainsi préservées. Cette organisation devrait être multi-laiterie dans le but de mutualiser les réflexions et les outils, de défendre tous les producteurs et de partager collectivement les risques.

Parler d'une seule voix

Les responsables laitiers de la FDSEA souhaitent que l'interprofession soit renforcée au niveau des grands bassins de production et dotée de moyen de détermination du prix du lait. Elle doit devenir l'instance de la gestion du volume global de production. Et si le schéma s'oriente sur la sécurisation du prix sur un volume de base, ce dernier doit être le quota de base actuel, révisé annuellement par les volumes redistribués. Quant à la gestion individuelle des quotas, elle doit être encadrée conjointement par les producteurs, entreprises et l'administration, comme cela se fait aujourd'hui. L'État se doit être le garant des bonnes relations entre producteurs et entreprises et l'arbitre éventuel dans les négociations du prix du lait et l'attribution du volume à produire.
L'enjeu de la construction de ce nouveau schéma est de taille et plus que jamais les producteurs doivent s'unir pour parler d'une seule voix. A cet effet, la section laitière organisera des réunions avec l'ensemble des producteurs laitiers du département afin d'échanger sur ce projet.



Nadine Darlot, présidente section lait FDSEA de l'Yonne

(adhérents FDSEA89 : plus de détail sur le site www.fdsea89.fr)

MARIE DENIZOT - FDSEA 89

▶ En bref

Réforme des retraites, les agriculteurs concernés

Les retraites agricoles seraient «*prises en compte dans la réforme des retraites*» a indiqué le ministre de l'Agriculture, Bruno Le Maire a indiqué sur i-Télé, de telle sorte que «*tous les agriculteurs puissent avoir droit au minimum vieillesse légal*». Pour le ministre, l'accès au minimum vieillesse et la situation des conjoints d'agriculteurs «*qui travaillent dans l'exploitation mais ne sont pas considérés dans l'établissement de la retraite*» sont les deux problèmes à résoudre. Il y a quelques jours, le ministre du travail, Eric Woerth, et Bruno Le Maire avait été sensibilisés à la situation particulière des retraites agricoles. Le 11 mai, les deux ministres ont reçu une délégation de la FNSEA conduite par Jean-Michel Lemétayer.

Carte Moisson FDSEA, récoltez les remises !

Le 30 mai, c'est la Fête des Mères !



Alors n'oubliez pas les partenaires Carte Moisson !
Retrouvez les offres de nos boutiques partenaires dans le Guide Carte Moisson 2010 !

Bijouteries :
- REV d'Or à Chatillon
- Bijouterie Blondet à Montbard
Beauté –Parfumerie :
- Institut Cybèle à Auxonne
- Sun Océane à Auxonne
- La Mignonneraye à Châtillon
- Un coin de Paradis à Montbard
- Somato Relaxologue à Mirebeau
- Harmonie à Semur-en-Auxois
- L'Hibiscus à Seurre
- Satin'elle à Venarey
Vêtements- Cadeaux-Déco :
- Mise en Scène à Auxonne
- Carpe Diem à Bligny-sur-Ouche et Vitteaux
- Afri K Do à Montbard
- Cathy Cadeaux à Pouilly
- Décoration Luminaires à Pouilly
- Maro'Mod à Semur-en-Auxois
- Les Trouvailles d'Odile à Semur en Auxois
- Quality Prix à Semur-en-Auxois

La semaine prochaine, retrouvez nos partenaires fleuristes.

Pour toutes informations contactez votre FDSEA.

Compétitivité : la FNSEA pointe la réglementation française

La FNSEA montre explique la perte de compétitivité de l'agriculture française par les excès de la réglementation hexagonale. Elle dénonce notamment «*l'arsenal*» de «*règles franco-françaises allant au-delà des normes communautaires, ou plus strictes que celles appliquées dans les autres États membres*». Ce qui augmente les coûts de production. «*Tous les domaines sont concernés : social, environnemental, sanitaire, transport ou monétaire*» souligne le syndicat. A titre d'exemple, «*l'accès aux biotechnologies*» et «*l'applica-tion des mesures de sauvegarde (…) créent des distorsions de concurrence*». En conséquence, «*le fossé se creuse au détriment des producteurs français*».

▶ JA 58

Première sortie officielle du nouveau bureau



L'équipe départementale nouvelle des Jeunes agriculteurs de la Nièvre est arrivée. Lui manquait plus qu'à se présenter officiellement. C'est chose faite depuis le 6 mai dernier, date à laquelle le bureau s'est réuni pour la photo lors de la journée «*herbe*» d'Epis-Centre. En dépit d'une météo fraîche et humide, les jeunes responsables n'ont pas tremblé au moment de la prise de vue.
Alignés autour de Fabrice Prévotat, le président reconduit dans ses fonctions, presque tous les membres de l'équipe dirigeante ont fait le voyage de Châtillon-en-Bazois. Pour mémoire, le nouveau bureau se compose comme suit: Fabrice Prévotat, président, Benoît Blandin, secrétaire général, Magalie Bedouin, Rémi Louvrier, Guillaume Blanchard et Thomas Michon, vice-présidents, François Couteaudier, trésorier, Anne-Juliette Blond, secrétaire générale adjointe, Jacques Boussard et François Thuriot, suppléants «*élevage*» ainsi que Nicolas Boiteux, membre.

Un projet innovant dans le sud de la Nièvre

Depuis trois ans, la SCEA de Craux touche du

Créée de toute pièce en 2007, l'exploitation de Craux, à Lamenay-sur-Loire, à la lisière de l'Allier, est un projet hors-norme mené par un riche agriculteur italien et piloté sur place par Dante Gandini, un de ses compatriotes. Partant de zéro et avec des moyens conséquents, les investisseurs ont intégré la sécurité, l'hygiène et le confort dans le montage technique. Pour le bien-être des animaux et des hommes.

Ce qui frappe, au premier coup d'oeil, c'est le gigantisme de l'exploitation, de ces trois bâtiments, deux d'élevage et un de stockage, plantés ex cathedra au milieu des champs. D'une superficie de 4000 m² chacun, ils ont été conçus tout en bois et ont accueilli, cette année, avant la mise à l'herbe, jusqu'à 160 têtes à vêler. *«Notre objectif, c'est d'atteindre les 250 vêlages et les 800 animaux»* explique Dante Gandini, le manager qui dirige une équipe de quatre personnes. La SCEA de Craux, c'étaient 40 bêtes au départ, 450 en 2010, tous inscrits. L'élevage est naisseur et engraisseur, un bâtiment pour chaque fonction. Les Italiens de Lamenay -c'est un comble- commercialisent le tout auprès d'un groupement français, le Gecsel, qui abonde le marché de la boucherie. Voilà pour l'ambition qui, *«après trois ans de recul»*, s'avère à la hauteur des espérances initiales.

Des aérations indirectes

Dante Gandini ne parle pas des chiffres -il ne les connaît pas- mais il sait que *« c'est un projet cher »*. Tant qu'à faire, il a donc imaginé une exploitation moderne, fonctionnelle et en phase avec les réglementations les plus récentes. Et intégré le bien-être animal, la sécurité et le confort des hommes dans la création des bâtiments. Les bâtiments, justement, proposent une ventilation efficace. Un système de décalage de toît, à trois endroits dans la charpente, permet l'aération de l'ensemble. Les parois des stabulations sont aussi de la partie. A un mètre de hauteur, un dénivelé laisse passer l'air mais de façon indirecte. Le dispositif a de multiples avantages, selon Dante Gandini: *«les poussières sont évacuées, les bâtiments ne sentent rien, pas même l'ammoniac comme dans les vieilles fermes et les animaux sont réellement abrités. Ils n'ont pas le vent sur les épaules, ne transpirent pas et risquent moins la grippe ou les maladies pulmonaires»*. Le manager touche du bois. Cette année, contrairement à d'autres, il n' a pas eu à faire venir le vétérinaire pour ces raisons. Et durant l'hiver, si froid, il a relevé des températures de -8 °c à l'intérieur contre -12°c à l'extérieur. Les bêtes l'ont bien remercié.



Le confort des hommes n'a pas été oublié: des portillons leur permettent de circuler d'un bout à l'autre des stabulations en toute sécurité.

Cases modulaires et portillons

La conduite des charolais a elle aussi été raisonnée. Pour le confort des hommes, des portillons ont été ajoutés aux barrières tubulaires des cases qui sont modulables. L'aménagement permet de circuler d'un bout des bâtiments à l'autre, facilite l'acheminement des bêtes vers la bétaillère et autorise le nettoyage par un téléscopique. Qui plus est, les cases des veaux et le bâtiment de stockage sont placés sous la télésurveillance de caméras video qui permettent au manager de suivre les veaux en temps réel et à l'investisseur italien de vérifier la bonne marche de son investissement. Et puis, dans chaque bâtiment, un local technique abrite la distribution électrique et un chauffe-eau où les vétérinaires, par exemple, peuvent préparer



Ce qui frappe, au premier coup d'oeil, c'est le gigantisme des bâtiments en bois plantés au milieu des champs.



ENTREPRISE
DE TERRASSEMENT DU CENTRE
Terrassement, démolition,
création d'étangs, déboisement
La Baratte - 58000 St Eloi
Tel. 03 86 38 85 44 - Mail: terrassement-centre@orange.fr

LOGISSAIN
www.meunier-logissain.com
58 ETS ALEYRANGUES
58000 Varennes Vauzelles
Tél. 03 86 71 07 30
89 SA MEUNIER
89000 St-Georges sur Baulche
Tél. 03 86 48 13 03
- NETTOYAGE DU MATÉRIEL DE TRAITE
- HYGIÈNE DES TRAYONS AVANT ET APRÈS LA TRAITE
POUR UN MEILLEUR RAPPORT QUALITÉ/PRIX
Distributeur des produits PENNGAR
DISTRIBUTEUR EXCLUSIF DE MOPPY
TARIF SPÉCIAL CHASSEUR
le repas des chiens qui bougent
+ LES GRANDES MARQUES
ARION TECHNI-CAL ROYAL CANIN EUKANUBA DOG
STOP
aux agressions des nuisibles
RATS et SOURIS

FARESIN	Année	HT
FATR 06	2008	35 000 €
JCB		
536.60 Agri super	2009	49 000 €
MANITOU		
MLT 1035L	2009	50 000 €
MLT 634-120lsu	2004	33 000 €
MLT 741-120 lsu	2004	37 000 €
MRT 1850	2008	
MT 1840	2008	

Sous réserve de disponibilité
TÉL: 06-80-61-76-07
Autres matériels, nous consulter

bois



Des renfoncements dans les parois des bâtiments permettent une ventilation efficace et protègent les animaux des maladies.



L'alimentation électrique a été raisonnée: un tableau général dans une petite maison redistribue à un tableau sur le bâtiment de stockage qui alimente à son tour les stabulations par des câbles enterrés.

leurs traitements. Les câbles électriques ont été enterrés à partir du tableau du bâtiment de stockage, lui-même alimenté par le tableau général qui se trouve dans une petite maison juste à côté. *«Nous envisageons d'ajouter un cable para-foudre pour évacuer la surtension»* précise Dante Gandini. L'exploitation, qui compte aussi 400 hectares d'herbe et 200 hectares de céréales, est encore en plein devenir. Avec toujours le même recherche de l'autonomie. Dante Gandini se félicite que, le foin étant en libre-service, *«il nous suffit de passer 2h30 le matin pour pailler et nourrir 450 bêtes»*. Et au moindre coût puisqu'ils produisent l'aliment et viennent de couler une dalle de béton pour poser les cellules à céréales qui leur permettront de faire les mélanges dans le bâtiment de stockage. La SCEA de Craux, d'une démarche environnementale a fait un atout économique. Aussi durable que le bois, traité, qui est donné pour plus résistant au feu que la tôle et le ciment. Et il suffit d'une couche de lazure de temps en temps.

EMMANUEL COULOMBEIX

Pour éviter les problèmes sanitaires

Penser hygiène et désinfection

Les bâtiments d'élevage peuvent être particulièrement exposés aux bactéries, aux virus, aux moisissures. Dès leur conception il faut penser à faciliter le nettoyage et la désinfection.

La qualité d'un produit, qu'elle que soit la production, est étroitement liée au sanitaire. Dans ce contexte la conception, l'ambiance du bâtiment et son hygiène représentent des points clés. En matière de sanitaire, la désinfection est une étape importante car elle s'attaque à réduire la pression infectieuse que les bactéries, les virus, les moisissures et les parasites, exercent sur les animaux.
Les bâtiments sont ainsi propices à la concentration des microbes qu'excrètent les animaux avec leurs déjections et leurs expectorations. La résistance de ces microbes est souvent accrue par les matières organiques. Ainsi une stabulation insuffisamment nettoyées et désinfectée en été peut voir les germes persister et contaminer les animaux l'hiver suivant.



Eviter les recoins difficiles d'accès, peindre les surfaces lisses les plus exposées, nettoyer régulièrement… autant de mesures simples qui permettent d'entretenir une bonne hygiène dans les bâtiments d'élevage.

De l'eau en quantité suffisante

Avant toute désinfection, un nettoyage et un décapage du bâtiment sont indispensables. Une surface en béton est nettement plus facile à nettoyer que de la terre battue, car plus la surface est lisses plus la matière organique est facile à déloger. Dès la conception des plans d'un bâtiment, il faut penser à éviter les recoins difficiles à atteindre et donc à nettoyer. La peinture, le crépi ou le carrelage, facilitent aussi le nettoyage. La qualité de l'aération trouve là aussi toute son utilité. Un bâtiment bien ventilé doit permettre une évacuation rapide des poussières et de la vapeur d'eau au moment du nettoyage.
Pas de bon nettoyage sans points d'eau suffisants. Il faudra aussi penser à évacuer toute cette eau en ajoutant des pentes et des caniveaux et enfin des évacuations correspondants aux volumes à traiter et à la nature des matières qui pourraient obstruer les canalisations (paille, terre, etc.).
Et quand on doit laver mieux vaux aussi installer les branchements électriques et les prises en conséquence. Elles doivent être positionnées en hauteur (comme dans les pièces humides) et les prises protégées par des caches. Bien entendu toute l'installation doit être reliée à la terre. Pour éviter tout risque, il est recommandé d'installer les prises dans des boîtiers de protection étanches, les fils étant isolés dans des gaines.

Désinfecter en préventif ou en curatif ?

Sans attendre un problème sanitaire grave qui contraindra à une désinfection curative, il vaut mieux procéder régulièrement à un nettoyage et une désinfection « d'entretien » qui permettent d'éviter les problèmes. Le pédiluve conserve aussi toute son utilité, de même qu'un lavage régulier sous haute pression des murs souillés facilite les interventions ultérieures.

SOURCE : GDS 38

BARBOT
FAYAT GROUP
www.barbot.fayat.com
Photovoltaïque
AUBOEUF Patrick
12, rue Rimboeuf - 89380 Appoigny
Tél. 03 86 53 12 98
Fax. 03 86 53 17 70
Port. 06 62 12 21 25
Constructions Métalliques

PROMODIS
L'essentiel
Pour vos ÉLEVAGES OVINS et BOVINS UN GRAND CHOIX DE
- rateliers
- cornadis
- barrières
- nourrisseurs

Industries
NOUVEAU CONCEPT
ABRI TUNNEL
le bâtiment économique !
RICHEL
La nature à l'abri
ETUDES DE PROJETS, CONSEILS, DEVIS
AVENIR motoculture
ARC/TILLE
Alain 03 80 63 07 75
a.morot@avenirmotoculture.fr
MÉNÉTREUX
Bruno 03 80 96 08 05
atelier.menetreux@avenirmotoculture.fr
MASSEY FERGUSON

TOUT pour votre ÉLEVAGE
DISPONIBILITÉ IMMÉDIATE
- Barrières de contention galva 2, 2,5, 3 m. à partir de 85 €HT
- Barrières d'herbage galva 3/4, 4/5, 5/6, 2 verrous 4/5 m. 125 €HT
- Nourrisseurs à veaux galva 2 et 3 m. avec parc grand modèle 2 m. 650 €HT 3 m. 920 €HT
- Auges peintes 5 m, pieds réglables, L 0,80 m. 250 €HT
- Couloirs de contention Ponge Transparc

Ets LEVEQUE
MATÉRIEL D'ÉLEVAGE
21 Saffres
03 80 49 63 86

B.S.A.
89 - Cussy les Forges
03 86 33 11 24
ET SES AGENTS
BOUCHERON SAS 89 - Lézinnes 03 86 75 63 22 / OUANNE AGRI 89 - Ouanne 03 86 47 65 87
JCB AGRI
Votre concessionnaire JCB AGRI dans l'Yonne*
Sauf cantons de Cruzy le Chatel, Ancy le Franc, Charny

Penser au bien-être de l'éleveur dès la concep

Un bâtiment d'élevage représente un investissement lourd. Ce dernier devra donc être fonctionnel le plus longtemps possible. Bien sûr, il doit permettre le bien être et une bonne croissance des animaux, mais il joue aussi un grand rôle dans le confort de travail de l'éleveur.

Il faut réfléchir le projet le plus en amont possible, bien avant le dépôt du permis de construire, pour y intégrer la prévention des risques. Même s'il n'existe pas d'installation idéale proprement dite, certains aspects de la conception et l'agencement des bâtiments sont primordiaux : un couloir d'alimentation central et un couloir derrière les cases permettent de circuler facilement et





Il faut prendre en compte tous les problèmes de circulation dans et autour du bâtiment : celle des machines, des hom

de surveiller les animaux efficacement. Des éléments pouvant paraître des détails révéleront toute leur importance au fil du travail quotidien : des sols en pente pour l'écoulement des eaux, des surfaces antidérapantes et un éclairage suffisant en salle de traite pour réduire les risques de chutes dues à des sols glissants, un va et vient électrique au niveau des interrupteurs pour éviter des allers et venues superflus ... Pour ne rien oublier, il ne faut pas hésiter à noter toutes ces réflexions dans un cahier. Au fur et à mesure des discussions avec les différents intervenants (électriciens, maçons, techniciens,…), le projet va s'enrichir.

Vient ensuite l'étape de la maquette du projet de bâtiment, pour prendre en compte les conditions réelles de travail et faire un bilan des déplacements sur l'exploitation: les circulations des machines, des animaux et des hommes sont-elles compatibles ?

Une fois le bâtiment réfléchi dans le sens du bien-être de l'éleveur, l'approche des animaux est un levier supplémentaire pour diminuer les risques de blessures. La contention des animaux reste encore sur les exploitations une tâche particulièrement risquée, mais faisant partie du quotidien. De nombreuses possibilités d'aménagement fixes ou mobiles existent sur une exploitation pour contenir ou manipuler les animaux, en fonction du type de production et de la taille du troupeau. Un couloir de contention peut éviter bien des accidents et a de multiples fonctions, notamment la pesée des animaux, les traitements contre les parasites, les vaccinations contre la FCO. Plusieurs passages d'hommes judicieusement placés sont également indis-

JAMES
BÂTIMENTS AGRICOLES
Bois triangulé
Lamellé-collé
- Elevages bovins ou autres,
- Productions céréalières, de pommes de terre, etc.
- Stockages divers...
Nous connaissons vos contraintes, nous saurons vous satisfaire !
technologies et espaces bois
Philippe DOLIN
4, rue de la Fontaine
89290 Quenne
Tél. 03 86 40 27 91
Fax 03 86 40 27 94
E-mail : jamesdolin@orange.fr
Site internet : www.james.fr



La production d'électricité solaire :
» Un choix écologique
» Un placement rentable et garanti 20 ans
» Une valorisation des bâtiments
CAPTHELIOS
Solaire Photovoltaïque
Pourquoi choisir Capthelios ?
» Rapport qualité/performance/prix parmi les meilleurs du marché
» Nombreuses références dans le Nord-Est de la France sur le marché agricole
» Possibilité de co-investissement
» Possibilité de garantie de production
» Certification CSTB en cours
» Equipes de poses en interne hautement qualifiées
www.ac89.com
7a rue Gutenberg, 67120 DUTTLENHEIM, Tél. : 03 88 48 94 74 - Fax : 03 88 48 61 76 Agence WOIPPY (57 140), 14 rue Prele, Parc St-Vincent
email : info@capthelios.com - web : www.capthelios.com

ption



mes et des animaux

pensables pour éviter l'escalade dangereuse des barrières.
La MSA en partenariat avec l'institut de l'élevage organise régulièrement des formations et informe sur l'approche sécuritaire et la manipulation des animaux, en se basant sur leur comportement naturel. Vous pouvez toujours vous rapprocher de votre caisse MSA de Bourgogne, dont le service Prévention vous informera.

D'APRÈS MSA

Production d'énergie

Concilier élevage et production photovoltaïque

En zone agricole toute construction doit garder une destination agricole. L'agriculteur qui souhaite intégrer à son bâtiment d'élevage un projet photovoltaïque doit donc concilier les deux usages : l'activité élevage et la production photovoltaïque.

Même si c'est tentant, il ne faut pas qu'un projet photovoltaïque prenne le pas sur les conditions optima d'hébergement d'un troupeau dans un bâtiment d'élevage. Les règles d'urbanisme spécifient d'ailleurs que, en zone agricole, toute construction doit garder une destination agricole.
Peu de bâtiments d'élevage sont ainsi orientés plein sud, le confort des animaux et les nécessités d'une bonne ventilation excluent ce genre de choix. L'incidence de l'orientation du long pan sur la productivité des panneaux photovoltaïques et sur la ventilation du bâtiment est réelle, mais la perte reste limitée et le confort des animaux (donc la productivité du système d'élevage) en dépend.

Ne pas sacrifier l'ambiance

De même la pente du toit va déterminer la plus ou moins grande productivité des panneaux photovoltaïques mais la qualité aussi de la ventilation dans les bâtiments. L'une et l'autre pouvant entrer en concurrence. Attention à ne pas arriver à des combinaisons amenant des hauteurs et des volumes excessifs, il vaut mieux adapter le projet. Un bâtiment qu'il soit ou non pourvu de panneaux doit respirer. Il faut donc prévoir des surfaces de ventilation suffisantes pour éviter la condensation et prévenir les maladies dans le cheptel abrité.
Dans les bâtiment semi-ouverts on peut ainsi équiper le long pan d'un bardage en bois ajouré, de tôles perforées En toiture il faut

Suite page 14



Photo: Réussir/S. Leitenberger

Dans les bâtiments destinés à l'élevage un projet photovoltaïque doit d'abord intégrer les contraintes liées à l'activité agricole.

BARBOT FAYAT GROUP
www.barbot.fayat.com
Photovoltaïque
PITTINO Alain
9, rue Huissonnières - 58530 BREVES
Tél. 03 86 24 21 43 - Port. 06 07 60 52 77
Fax. 03 86 24 21 39
E-mail: pittino.alain@wanadoo.fr
Constructions Métalliques

ETS DUPUIS · 89230 VENOUSE
✆ 03.86.47.86.06
Concessionnaire
GEA WESTFALIA fao
Tubulaire JOURDAIN
Racleurs hydrauliques "B.C.I."
Tapis ANIMAT
MACHINES À TRAIRE
ALIMENTATION ÉLECTRONIQUE
TOUT L'ÉQUIPEMENT DE L'ÉTABLE • PLOMBERIE ÉLECTRICITÉ

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Télécopie 03 84 65 19 47

CHAPUIS FRÈRES
Votre spécialiste en matériel d'élevage
Agréé pour le contrôle OPTITRAITE
SALLES DE TRAITE : LA LIBERTÉ DE CHOISIR !
• Salles de traite arrière à 60° ou 90°
• Salles de traite épi
• Salles de traite rotative
• Robot de traite
• Barrière poussante ou chien électrique
• DAL veaux
• DAC vaches
Le 7000ème robot est sorti des usines Delaval dont 1000 en service en France et 6 chez CHAPUIS
UN SAVOIR-FAIRE DANS LE BÂTIMENT
• Etude et réalisation de bâtiments d'élevage laitiers, allaitants et ovins.
• Bâtiments bois en lamellé-collé ou métalliques galvanisés et fosses à lisier
• Filets brise-vent et rideaux arrière de salle de traite FOUQUET
• Abreuvoirs RICO
• Tubulaires JOURDAIN
• T béton pour silos ensilage
• Matelas de couchage
• Tunnels de stockage TOUTABRI, RICHEL
• Abri animaux et bâtiments d'élevage RICHEL
RICHEL La nature à l'abri · LA BUVETTE · MIRO · JOURDAIN
1 INSTALLATION DE TRAITE MISE EN ROUTE CHAQUE MOIS DEPUIS 12 ANS
UN SAVOIR-FAIRE DANS LE SERVICE APRÈS-VENTE
Avec plus de 250 installations DELAVAL et MANUS à l'entretien dont 6 robots VMS vendus sur 4 départements et une équipe formée en permanence, la Sarl Chapuis Frères vous assure un service après-vente 365j/an.
CHAPUIS FRÈRES
21450 St Marc-sur-Seine - 03 80 93 22 28
DeLaval Manus
ASSURE LA TRAITE DU CONCOURS AUX JOURNÉES CHATILLONNAISES LES 26 ET 27 JUIN

préserver des ouvertures au faîtage et sur les rampants (avec une ou plusieurs *«écailles»*). Sans largeur.

Couverture : attention à l'étanchéité

Dans l'état actuel des techniques, la couverture par panneaux seuls, sans plaques supports étanches, n'est pas adaptée aux bâtiments d'élevage. L'humidité produite par les animaux et les dégagements d'ammoniac peuvent amener rapidement des problèmes d'étanchéité. Il est donc indispensable d'assurer l'étanchéité « sous » les panneaux par des bacs en acier, en aluminium ou en fibre ciment. Le bac acier constitue actuellement la solution la plus couramment utilisée. Ce montage, favorable au rendement, permet de créer une lame d'air ventilée de 7 à 8cm entre les panneaux et la couverture.

Dans les bâtiments d'élevage il est conseillé de laisser entrer la lumière par la toiture, mais les panneaux limitent cette possibilité.

La solution : combiner des entrées de lumière par des décalage de toitures, des plaques translucides sur le rampant opposé, des bardages ou des faîtages éclairants.

Les onduleurs qui transforment le courant continu en courant alternatif génèrent des champs magnétiques qui peuvent être préjudiciables aux animaux et aux équipements électroniques. Ils doivent donc être installés dans un local adapté et isolé à l'extérieur du bâtiment, non contigu au logement des animaux ou aux équipements de traite.

Les aides régionales s'adaptent

Après avoir été à la pointe de la politique de développement des énergies renouvelables, la Région Bourgogne vient de décider de modifier les dispositifs d'aide au solaire photovoltaïque et thermique à destination des particuliers, des entreprises et des collectivités. Constatant que ces *«aides ont rencontré un vif succès»* le Conseil régional de Bourgogne a modifié ses modalités d'interventions *«pour passer d'une logique individuelle d'amorçage de la filière, à une logique collective de structuration»*.

Ainsi, depuis le 10 mai, les dispositifs d'aide individuels ne sont plus accompagnés, la Région donne dorénavant un coup de pouce à la professionnalisation des artisans et des entreprises bourguignonnes du secteur solaire et à la constitution de groupements d'achats. Avec un objectif : améliorer la performance technique et le coût des projets.

Le Conseil régional ne prendra en compte que les devis d'installation solaire signés et datés du 10 mai 2010 au plus tard et les dossiers correspondants reçus au Conseil régional de bourgogne au plus tard le 25 mai (cachet de la poste faisant foi). Les dossiers pourront alors être aidés à condition d'être complets, accompagnés d'un devis datant au plus tard du 10 mai et de respecter les critères techniques requis, figurant dans le dossier de subvention.

SAS Agrisolaire 21

Les «gros» dossiers attende

Quarante-deux, 50 ou 60 centimes d'euros? Les tarifs appliqués au photovoltaïque semblent acquis pour la grande majorité des projets côte d'oriens. Ce sera 60 centimes le kilowatt-heure. Des questions subsistent pour les installations supérieures à 250kWc. Seize dossiers sont concernés pour la SAS.

Les adhérents de la SAS Agrisolaire 21, société d'agriculteurs côte d'oriens ayant comme même projet la production et la vente d'électricité solaire, se réunissent très fréquemment pour faire le point sur le photovoltaïque.

Trois hypothèses à envisager

Sylvain Anus, membre du conseil d'administration de la SAS, revient sur les évènements du début d'année : *«Nous avons pris beaucoup de retard sur le financement, à cause des arrêtés remettant en cause les tarifs. Mais aujourd'hui, tous les projets allant de 36 à 250 kilowatt-crêtes sont sauvés et sont sûrs d'avoir le tarif de 60 centimes»*.

Ces dossiers n'attendent plus qu'une signature du Préfet. Celui-ci doit approuver la *«vocation agricole»* des bâtiments. Il ne devrait pas y avoir de problème.

Plusieurs incertitudes subsistent pour les dossiers supérieurs à 250 kilowatt-crêtes. Seize agriculteurs (sur les 106 de la SAS) sont concernés et attendent des informations du ministère sur le niveau des tarifs qui seront appliqués. On parle de 42 centimes d'euros le kilowatt-heure (les 50 centimes d'euros seraient encore négociables selon certains responsables de la SAS). *«Il y a trois hypothèses pour ces 16 projets»* résume le président Vincent Lecuret : *«dans le premier cas, le ministère décide un tarif unique de 60 centimes, applicable jusqu'à 250 kWc. Les exploitants acceptent alors de revenir à 249 kWc et il n'y a rien pour ceux qui sont au-dessus de 250 kWc. Pour la deuxième hypothèse, on peut imaginer un tarif de 0,60€ jusqu'à 250kWc puis le reste à 42 centimes sur la partie qui excède la production des 250kWc. Enfin, la troisième hypothèse, les gens qui ont vraiment besoin de cette surface pour leur exploitation restent sur leur idée initiale. Leur cas sera expertisé individuellement au niveau du ministère qui décidera si le projet a bien une vocation agricole*



Si tout va bien, les travaux commenceront

DEVIS GRATUIT
CHARPENTE MÉTALLIQUE
COUVERTURE
BARDAGE
ZINGUERIE
SERRURERIE
27 ans d'expérience
MATTHEY BERNARD
21140 COURCELLES-LES-SEMUR
TÉL : 03 80 97 18 69 - FAX : 03 80 97 30 99 PORTABLE : 06 07 71 72 50

SANDWICH 2ème CHOIX
Toiture ou bardage
40 ou 60 mm. Tôles déclassées, anti-gouttes, translucide
pannes galva, fer IPE, glissières d'autoroute
Ets BECKER
Arquian 03 86 39 70 94
Corbigny 03 86 20 19 66

CONSTRUCTIONS METALLIQUES
AUER
BP 13
52190
OCCEY
Département BATIMENTS AGRICOLES
DEVIS GRATUIT
Tél.: 03 25 88 31 62 • Fax.: 03 25 88 37 84

www.lamartine-net.com
LAMARTINE
Bâtiments agricoles
Murs de bardage
Murs de silo agricole
Massifs préfabriqués
Murets/Longrines
QUALIBAT
Constructions Métalliques & Composants Béton
12, rue des Grassots • 03230 THIEL-SUR-ACOLIN • Tél. 04 70 42 57 57 • Fax 04 70 42 57 60

NOUVEAUTÉ 2010
CORNADIS SAFETY ® IV
POTEAUX TRÈFLE
NOUVEAU SYSTÈME DE FERMETURE
CONDITIONS EXCEPTIONNELLES sur cornadis SAFETY®III en stock
JOURDAIN
N°1 MONDIAL DU TUBULAIRE BOVIN
Ets LEVEQUE
21 Saffres 03 80 49 63 86
MATÉRIEL D'ÉLEVAGE

ent réponse



t cet été dans les bâtiments existants. Pour les bâtiments neufs, les responsables de la SAS espèrent un début des travaux pour l'automne.

et non pas une volonté de spéculation». Selon Vincent Lecuret, les dossiers entre 250 et 300kWc devraient baisser la puissance de leur installation à 249 kWc pour éviter toute mauvaise surprise. Pour les autres, *«nous attendons d'avoir les renseignements précis à fournir au ministère»* signale Sylvain Anus.



Vincent Lecuret, le président de la SAS Agrisolaire 21, attend des nouvelles du ministère concernant la tarification des projets supérieurs à 250 kWc.

En ce qui concerne les financements, la SAS attend depuis plusieurs semaines une réponse d'Unifergie, la filiale du Crédit Agricole spécialisée dans le photovoltaïque. *«Dans la Vienne, ils ont eu leur déblocage»* fait remarquer Sylvain Anus, *«pour nous, ça devait passer en comité de direction ces temps-ci. Nous avons bon espoir et le but est d'emmener tout le monde au bout»*. Vincent Lecuret avoue que *«les banques semblent encore frileuses, mais tout ne va pas être financé d'un coup. Il y aura un déblocage par tranche. Le premier de ces déblocages sera de l'ordre de 10 millions d'euros et concernera le financement des bâtiments existants»*. C'est d'ailleurs ces bâtiments anciens qui feront l'objet des premiers travaux. *«Peut-être avant le début de l'été»* espère Sylvain Anus.

BRUNET
ÉTANCHÉITÉ
PAR GÉOMEMBRANE
- Fosse à lisier
- Réserve d'incendie
- Station d'épuration des effluents domestiques, agricoles et vinicoles par filtres plantés de roseaux
TRAITEMENT AGRICOLES PAR FILTRES PLANTES DE ROSEAUX
SNC BRUNET
20 rue de la Courtine
18140 ARGENVIERES
Tél. 02 48 76 55 96 et 02 48 76 10 75

Promodis
TUBULAIRES
JOURDAIN
N°1 MONDIAL DU TUBULAIRE BOVIN
Bénéficiez
• Des prix compétitifs
• Du stock permanent
• Du conseil de nos spécialistes...
DEMANDEZ NOUS UN DEVIS !
Exemple : offre valable du 21/05 au 25/06/2010
BARRIÈRE D'HERBAGE 3/4 M EXTENSIBLE
• Entièrement galvanisée
• 2 verrous anti-retour
Réf. BH4300
119 €ht Règlement comptant
Réalisation : Culticoncept
Parc d'Activités - 3 bis, rue des Entrepreneurs 89300 JOIGNY
Tél : 03 86 91 79 09 - Fax : 03 86 91 71 88
www.yonneagri.fr
Enlèvement concession. Photos et illustrations non contractuelles.
YAgri YONNE

sarl ROTAT
ZI « Le Tureau » - 03230 LUSIGNY
Tél. 04 70 42 41 60 - Fax 04 70 42 46 29
E-mail : rotat.lusigny@wanadoo.fr
Constructions métalliques
agricoles & industrielles
➤ Fabrication
➤ Montage
➤ Aménagement intérieur
➤ Couverture, bardage
Votre interlocuteur : Philippe ROTAT - 06 84 99 31 22
N'hésitez pas à vous rendre sur notre site internet pour découvrir notre société :
www.rotat.fr

Production ovine

Le confort de travail d'abord

Le projet d'installation de Jean Marc Bertrand (EARL de la Folie – 58) avec une troupe de 400 brebis a nécessité la construction d'une bergerie bois de 66mx13. Livrée en kit depuis la Bretagne, elle a été montée en auto-construction. Bien que de bonnes dimensions, la bergerie ne peut accueillir que les deux tiers de la troupe, ce qui nécessite faire *«tourner»* les brebis en fonction des trois périodes d'agnelages.
En élevage ovin on trouve aussi des bergerie de 16m de large, avec un couloir central et deux couloirs latéraux pour passage d'homme. Ce système fonctionnel pour l'agnelage facilite l'accès aux cases par les couloirs latéraux. On peut aussi préférer une bergerie de 27m de large, avec deux couloirs d'alimentation et un couloir central de circulation pour



L'accès au pédiluve de stationnement.



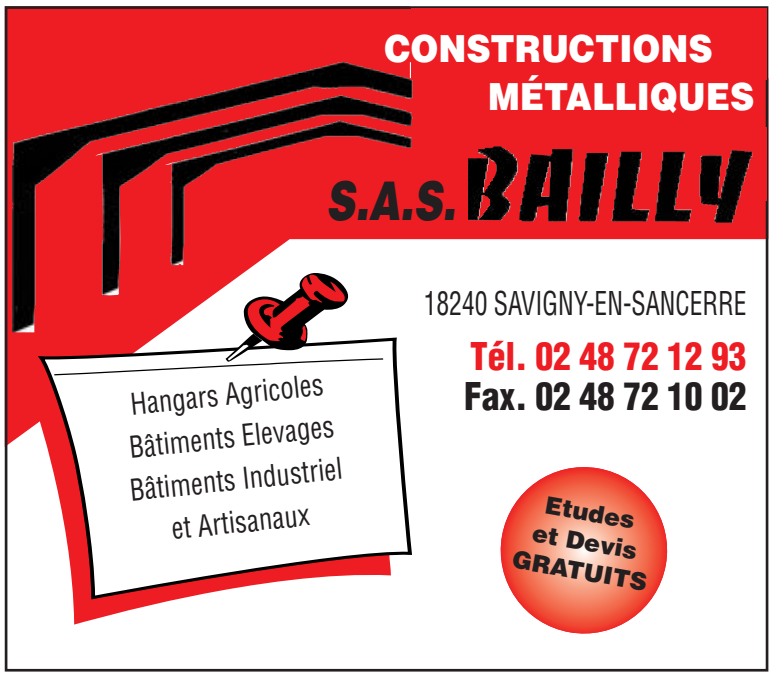
La grande allée centrale facilite le travail mécanique et la circulation

Un local pour l'allaitement artificiel

L'allaitement artificiel des agneaux s'effectue au moyen d'une louve dans un local dédié, désinfecté régulièrement, sans courant d'air, ni excès d'humidité. La température doit être comprise entre 12 et 18°.
Deux lots d'agneaux et donc deux parcs ont été constitués : l'un pour les agneaux nouveaux-nés qui tètent encore difficilement seuls, l'autre pour les agneaux plus avancés et plus autonomes.
Le local est muni d'une louve, d'un abreuvoir, d'une lampe chauffante, d'une auge pour l'aliment concentré, d'un râtelier pour le fourrage et d'une cuvette pour l'argile.









La cage de retournement facilite et sécurise les opérations de soins.

les hommes comme pour les animaux et des cases d'agnelage de part et d'autre.

Un parc de contention couvert en bois

Le bâtiment de l'EARL de la Folie a coûté 110 000 euros *«tout compris»*. L'éleveur a pensé à installer un bureau et a accolé au bâtiment un parc de contention abrité, ce qui rend plus confortables toutes les opérations de tri et les soins aux brebis.

Pour mener une grande troupe, rien de tel qu'un parc de contention. Couvert, il permet de travailler dans de bonnes conditions, quelles que soient les conditions climatiques. A l'EARL de la Folie, il est composé d'un camembert permettant de regrouper les lots et d'orienter les animaux vers les deux couloirs adaptés aux interventions à réaliser comme le soins aux onglons ou les traitements et le tri.

L'accès à chaque couloir s'effectue par une porte guillotine qui est manoeuvrable depuis l'extrémité du couloir. Un dispositif anti-recul a été installé à l'entrée de chaque couloir.

Un couloir est plus spécialement dédié au tri. Il est équipé d'une porte cornadis qui permet de bloquer les animaux et, en bout de couloir, d'une porte de tri, pour constituer deux lots en fonction des critères de tri souhaité.

Les équipements de l'autre couloir permettent les interventions sanitaires, grâce à une cage de retournement et un pédiluve de stationnement.



Le tunnel, une formule économique

Le tunnel représente la formule bâtiment la plus simple et la plus économique. La plus rassurante aussi lorsque l'on n'est pas propriétaire de son terrain. La structure peut être rapidement démontée, déplacée et remontée. La construction est donc rapide, mais l'aménagement demande plus de temps. La largeur standard d'un tunnel est de 9m30.

L'ambiance est tout-à-fait convenable sous un bâtiment tunnel, à condition de respecter la norme de densité animale. Il est recommandé de ne pas dépasser 30m de long et de disposer d'une petite pente. Enfin, on peut toujours augmenter le volume en pratiquant une surélévation en parpaings.



Le camembert et l'accès au couloir de travail par les guillotines

C.R.A.I.
CONSTRUCTIONS RÉALISATIONS AGRICOLES ET INDUSTRIELLES
CHARPENTE - COUVERTURE
BARDAGE - ZINGUERIE - SERRURERIE
Bâtiments standarts ou sur mesures
Bâtiments AGRICONFORT
Benoît CHAUDRON
21140 SEMUR-EN-AUXOIS
Tél. 03 80 97 17 70 - Fax 03 80 97 29 30
Désamiantage Couverture Plaque Fibrociment

PORTES OUVERTES
VENDREDI 28 MAI & SAMEDI 29 MAI
8h - 18h
Animation «Marché des Pros»
Nombreux artisans/exposants (dégustation)
BOUILLET
Particuliers et Professionnels
LE SPECIALISTE DU METAL
pour construire et aménager
FABRICANT DE TÔLES
couvertures - bardages - découpe sur mesure
Nouveauté :
• Bois de charpentes
• Isolation mince (laine de lin)
• 300 m² de magasin en libre service
• Clôtures
Les Bruyères de Crécy - 58300 AVRIL SUR LOIRE - 03.86.25.33.57
www.bouillet-acier.com

METALBAC
Tôles de couverture et bardage
A vos dimensions et coloris
Tôles tuiles
Fer au détail Coupe gratuite sur place
Grillage
Isolants, Quincaillerie, Pliage
Bois de charpente
PROFESSIONNELS et PARTICULIERS :
A VOTRE SERVICE !
ZA des Champs Gilbards
89240 POURRAIN
(10 min Auxerre dir. Toucy)
www.metalbac.fr / contact@metalbac.fr
03 86 418 814
Fax : 03 86 41 88 15
Ouvert : lundi et samedi matin
mardi à vendredi toute la journée

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET
• Bâtiments Agricoles et Industriels
• Bardage bois
• Panneaux préfabriqués
• Aménagement intérieur
METAL CONSTRUCTION
58000 Saint Eloi
Tel : 03 86 57 24 57
Fax : 03 86 36 58 29
Portable : 06 76 45 76 48

Gaec de la Roche des Baumes

Un outil pour traire 160 vaches

Le Gaec de la Roche des Baumes est né de la fusion successive de plusieurs exploitations laitières. Aujourd'hui, les cinq associés sont allés au bout de leur démarche en réunissant toutes leurs vaches en production sur un même site. Une nouvelle structure qui allie confort de travail, confort des animaux et rationalisation des coûts.



Le bloc de traite rotatif à 31 postes.

Le 9 février dernier, le Contrôle laitier et la Chambre d'agriculture de Saône et Loire proposaient une visite de la nouvelle installation de traite du Gaec de la Roche des Baumes à Charrecey. L'été dernier en effet, l'exploitation, qui compte cinq associés et résulte de la fusion successive de plusieurs structures, rassemblait toutes ses vaches en production sur un même site. Désormais, pour traire les 160 montbéliardes du troupeau en lactation, le Gaec dispose d'une unique salle de traite rotative à 31 postes.

Les associés ont opté pour un bâtiment avec logettes couvertes et aire d'exercice extérieure hydrocurées. Les 164 logettes sont réparties en deux rangées "cul à cul" sous un édifice de 108 mètre de long. Pour un confort optimisé des animaux, chaque logette est recouverte d'un matelas souple. Les aires d'exercice sont, quand à elles, garnies de tapis en caoutchouc. Le couloir entre les deux rangées de logettes ainsi que l'aire d'exercice, placée entre les logettes et la stalle d'alimentation, sont tous les deux nettoyés par hydrocurage. Ce système, calqué sur le principe de la chasse d'eau, consiste à lâcher une grande quantité d'eau à l'extrémité de la surface en pente. Le courant emporte les déjections vers un système de décantation et de lagunage.

1h30 pour 155 vaches

Fermé et muni d'une bonne isolation thermique, le bloc de traite est séparé de la stabulation. Le "roto" dispose de 31 postes de traite par l'arrière. Les postes de salle de traite sont en fait disposés en rond autour du trayeur et l'ensemble tourne autour de ce dernier. Les vaches prennent place dans le "roto" par l'extérieur. Une fois installé dans un des postes de traite, l'animal effectue un tour complet qui dure environ 11 minutes. Le trayeur branche les griffes dès l'arrivée de la vache dans le roto. La traite se fait ensuite pendant la rotation. A la fin de la traite, la griffe se libère à l'aide du décrochage automatique et le poste s'immobilise quelques instants en face de la sortie. *«Il faut compter environ 1h30 pour traire 155 vaches»*, estime Aurélien Laborde, l'un des associés du Gaec. Le nettoyage prend environ une demi-heure après chaque traite.


Logettes recouvertes de matelas et couloirs recouverts de tapis pour un plus grand confort des animaux.

sarl SIMONNET 58000 Saint Eloi

- Terrassement de stabulation
- Plate-forme
- Fosse à lisier
- Broyage avec pelle équipée
- Chemin d'accès
- Assainissement
- Vente et livraison cailloux concassés

Tel. 06 82 85 40 55
Mail: terrassement-centre@orange.fr

BÂTIMENT AGRICOLE
Fosses caillebotis ou rondes
Murs pour silos en L ou en T, mur FL pour silo, logettes, cornadis...
Panneaux béton avec finition lisse ou désactivée
Murs préfa ou panneaux sur mesure
ASSURANCE : RESPONSABILITÉ CIVILE ET DÉCENNALE
JEAN-PAUL BERTHOZAT
ZI À ST-AMOUR
TÉL. 03 84 85 42 01 - FAX 03 84 85 47 17

SOCADRAIN T.P.
- DRAINAGE
- MISE AUX NORMES DE BÂTIMENT D'ÉLEVAGE
- ÉTANCHÉITÉ DE BASSIN GÉOMEMBRANES
SOCADRAIN TP - 89380 Appoigny - Tél. 03 86 53 08 75


+ 20 Ans D'expérience
Jean-Paul CLERGET 06 80 34 11 73
Cornadis
Barrières
Auges
Rateliers libre service
Abreuvoir
Bardage
Gouttières
Boxes
Filet Brise vert sur mesure
DELPHINE BUISSON 06 84 63 92 41

Protection des récoltes
Fermeture de stockage
Bâtiment d'élevage
- Sur rail
- Enrouleur maxi 60m
- Porte grande hauteur
Equipement Batiment et Contention
Bovin, Ovin, Caprin, Equin
A découvrir notre magasin
Plusieurs marques de matériels au choix

STOCK IMPORTANT
L'Éleveur Bourguignon
Tél. 03 80 90 66 60 Fax. 03 80 90 86 48
12 rue de la coopérative - 21320 Pouilly-en-Auxois
DISTRIBUTEUR DE MATÉRIEL D'ÉLEVAGE



Aire d'exercice extérieure et couloir sont nettoyés une fois par jour par hydrocurage.

Dans la stabulation, les vaches sont conduites en deux lots ; celui des vaches en début de lactation et celui des vaches en fin de lactation. Les deux lots se mélangent au moment de la traite. Mais à la sortie du roto, un dispositif de tri informatisé permet de séparer à nouveau les animaux ou de conduire les vaches à inséminer vers des box d'isolement.

Bâtiment économe

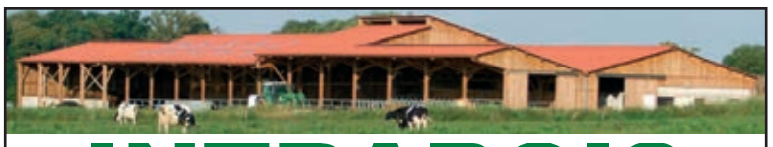
De l'avis des techniciens, le type de bâtiment choisi est finalement relativement économe puisque la construction revient à 1 800 €/place de logement seul et 5.000 €/vache laitière si l'on fait l'impasse sur un certain nombre d'options et avec un minimum d'autoconstruction. Sur les six derniers mois passés, les associés ont par ailleurs enregistré un gain de production de + 1,7 kg/vache laitière par rapport à l'année dernière (avant l'installation des vaches dans le nouveau bâtiment). Le Gaec de la Roche des Baumes compte désormais deux sites principaux d'exploitation. Outre le site de Charrecey qui abrite toutes les vaches en production, les associés exploitent également le site de Saint-Denis-de-Vaux qui accueille les génisses, les vaches taries et les veaux. Les vêlages se font là-bas et les vaches venant de mettre bas y sont traites uniquement le temps de récolter le colostrum. Elles rejoignent ensuite le site de Charrecey pour entrer en production.

MARC LABILLE

Cinq associés, 1,5 million de litres

Le Gaec de la Roche des Baumes est composé d'Emmanuel Donet, de Roger Baroin, de Julien Quétigny ainsi que de Dominique et Aurélien Laborde. Les cinq associés disposent d'un quota de près d'un million et demi de litres de lait. L'exploitation couvre 570 hectares dont environ 150 ha de céréales, 80 ha de maïs ensilage, 65 ha de prairie temporaire et 280 ha de prairie naturelle. Le troupeau repose sur environ 160-170 montbéliardes en production. à ces animaux, il faut ajouter environ 185 génisses ainsi que des mâles qui sont engraissés, soit en bœufs, soit en taurillons.

BARBOT
FAYAT GROUP
www.barbot.fayat.com
Th. RIBEYROLLES
Chemin de la Chagnée
21270 MAXILLY SUR SAONE
Tél. Fax: 03 80 35 57 25
Port. 06 71 92 21 99
Photovoltaïque
Constructions Métalliques



INTRABOIS
Bâtiments agricoles 100% bois
Anti-condensation – atmosphère saine
40 ans d'expérience et d'innovation dans le bâtiment bois
INTRABOIS
www.intrabois.com
Tél. 04 77 52 73 40
TDB1001

Equipement photovoltaïque
Devenez producteur d'énergie verte
Financez vos bâtiments agricoles
ABS Avenir Solar
Devis gratuit sur demande
Tél. 04 77 55 79 57
contact@abs-solar.com
ABS TDB 1001



12 ans que le Crédit Agricole l'accompagne dans le développement de son activité. Hier, pour acheter du matériel plus performant. Aujourd'hui, pour moderniser ses bâtiments agricoles avec un prêt qui s'adapte à l'évolution de son activité.

Nouveau Prêt à Piloter
C'est vous qui choisissez d'augmenter, de diminuer ou de suspendre les échéances de votre prêt en fonction de votre activité.

CHAMPAGNE BOURGOGNE
BANQUE ET ASSURANCES
www.ca-cb.fr

Renseignez-vous sur la disponibilité de ce prêt professionnel dans votre Caisse régionale de Crédit Agricole, prêteur. Modulation et pause d'une échéance sous conditions et dans les limites indiquées au contrat, pouvant entraîner une modification de la durée et du coût total du prêt. Sous réserve d'acceptation de votre dossier. Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de Champagne-Bourgogne. Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, siège social : 269 Faubourg Croncels - 10000 Troyes - 775 718 216 RCS Troyes. Société de courtage en assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurances sous le n° 07 019 188.

04/2010 - Édité par Crédit Agricole S.A. - 91, bd Pasteur, 75015 Paris - Capital social : 5 009 270 616 € - 784 608 416 RCS Paris – Crédit photo : Corbis Images. PROVIDENCE

Journée «herbe» Epis-Centre

L'herbe, ce n'est pas «*qu'une cueillette*»

Remettre la «*culture*» de l'herbe au centre de l'élevage nivernais. Tel est le message qu'a voulu faire passer la coopérative Epis-Centre, le 6 mai dernier, lors d'une journée technique organisée sur l'exploitation de Jérôme Gauthier à Châtillon-en-Bazois.

Si les marchands de matériels de la région (tracteurs, tubulaires...) ont trouvé un écrin naturel à leur convenance pour se présenter aux éleveurs, si les fournisseurs habituels d'Epis-Centre avaient investi les tentes disposées en cercle, telles un camp romain, ce que les visiteurs auront retenu de cette journée herbe, c'est certainement l'exhortation à la technicité. A l'heure des interventions officielles dans le micro, les dirigeants de la coopérative et leurs VIP, à commencer par Eric Bertrand, ont souligné que l'herbe, pour les éleveurs, «*ce n'est pas qu'une cueillette, c'est une récolte*». Et de mémoire de président de Chambre d'agriculture, «*l'herbe, c'est la Nièvre et la Nièvre, c'est l'herbe*». Remettre cette culture au centre de l'élevage nivernais, pour Epis-Centre, ce n'était pas qu'une opportunité mais bien une réelle nécessité. Pour M. Vachet, le responsable commercial de la coopérative, «*une prairie bien entretenue, ce sont 11 ou 12 tonnes d'alimentation par hectare, de quoi produire plus sur l'exploitation*». Par petits groupes de visiteurs, sous une fine bruine froide, on s'est donc beaucoup interrogé sur le choix des variétés, la valeur alimentaire des espèces, la résistance aux maladies, les produits nécessaires selon les types de sols. Pour bien comprendre, Épis-Centre réalise près de 25% de son chiffre d'affaires auprès des éleveurs.



Les éleveurs se sont laissés conduire entre les lignes d'essais par petits groupes, sous une pluie fine et froide.

Raisonnements technico-économique

Au pied du Morvan, en dépit d'une météo peu gracieuse, ils sont donc plus de 250 éleveurs à avoir fait le déplacement le 6 mai. En ces temps de conjoncture économique difficile, les éleveurs ont besoin de faire les bons raisonnements technico-économiques pour assurer la pérennité de leurs exploitations. Et ils ont donc répondu présents nombreux pour écouter les explications de Jean-Michel Bouchié, l'ingénieur développement de la coopérative dans la Nièvre. Il n'y avait qu'à voir les différences de pousse dans les lignes d'essais pour mesurer, dans cette région, l'importance des choix aussi bien de variétés semées que des éléments fertilisants ou des activateurs biologiques de compost. Cette journée du 6 mai était la deuxième de ce niveau dans le département, après celle de Cercy-la-Tour il y a trois ans. Rémy Le Cozanet et Patrick Tetard, directeur et président d'Epis-Centre, avaient fait venir Olivier Poli, le directeur du pôle élevage d'Axéréal, pour éclairer la lanterne de leurs invités. Une façon pour la coopérative de réaffirmer son rôle de partenaire de ses adhérents.

E.C.

▶ Zoom sur...

Des essais pour attirer l'attention des éleveurs

L'herbe est une composante importante du système d'alimentation des ruminants dans la région. Pâturage et fourrages représentent la source la plus économique de l'alimentation. De leur qualité et quantité dépendra la productivité du troupeau. Le 6 mai, la visite de la plateforme était organisée en trois pôles:

Pôle évolution génétique des variétés d'espèces fourragères

La génétique a beaucoup évolué et propose aujourd'hui des variétés nettement plus performantes en valeur alimentaire, souplesse d'exploitation, résistance aux maladies et productivité. Avec les nouvelles variétés, la productivité s'est accrue de 20% par rapport aux années 90. Pour bénéficier de cette amélioration il faut bien choisir la variété et non plus l'espèce, ce qui nécessite un suivi expérimental régional plus complexe. Sur la plateforme de Châtillon en Bazois étaient testées 50 variétés et associations. Les commentaires apportés par les spécialistes en fourrages ont suscité un vif intérêt au niveau des éleveurs présents.

Pôle fertilisation

Les plantes fourragères ont des besoins en éléments minéraux, que le sol ne peut pas toujours combler. L'expérimentation porte sur trois domaines, les amendements calciques, les engrais simples et complexes et enfin les activateurs biologiques de compost. Les amendements calciques permettent de redresser le PH du sol et favorisent les espèces de meilleure qualité. Un produit est en fort développement : le VALORSEED. Vingt formules d'engrais ont été testées sur des micro-parcelles qui seront récoltées avec un matériel spécifique avec pesée embarquée, sur plusieurs coupes. L'analyse de la valeur alimentaire et l'intérêt économique de chaque formule servira de base de présentation aux techniciens lors des rendez-vous avec les éleveurs.

Pôle installation prairie, entretien et récolte

Installer une prairie représente un investissement. Sa réussite nécessite de la technicité, décrite par le service développement d'Epis-Centre. La fauche de la pâture fait l'objet de préconisations. Notamment, il faut garder une hauteur minimum de 4 à 5 cm pour que la plante puisse à nouveau repousser pour donner une nouvelle récolte. Les concessionnaires locaux de machines agricoles ont également présenté une large palette d'équipements destinée à la production de fourrages.

Salon de l'Herbe les 2 et 3 juin à Villefranche d'Allier

L'herbe une culture au potentiel stupéfiant

Hausse des charges et des coûts de l'alimentation du bétail, baisse des produits... l'étau se resserre pour les éleveurs. Dans ce contexte, la valorisation de la diversité des surfaces en herbe et l'expression de tout leur potentiel de production sont plus que jamais à l'ordre du jour.

Comme chaque année le Salon de l'herbe explore toutes les facettes d'une culture à part entière qui impacte directement sur les coûts de production en élevage. Pour tout savoir sur les meilleurs outils et techniques permettant d'optimiser le potentiel des prairies, pour s'informer sur les nouvelles semences, pour redécouvrir les légumineuses... et «*évaluer de visu*» les performances des matériels... Le salon de l'herbe déploie ses activités et ses démonstrations sur 38 hectares, à Villefranche d'Allier (10km de Montluçon) les 2 et 3 juin.

27ha de prairies temporaires destinés aux démonstration de récolte, 7 ha de gazon, 2ha de collections fourragères, tous les semenciers présents au rendez-vous, des pôles techniques.... Le millésime 2010 du Salon de l'herbe s'appuie sur une grande diversité de démonstrations et d'interventions pour balayer toutes les problématiques -de la graine à la distribution- et permettre à chaque éleveur de tirer le meilleur parti de ses prairies.

Point d'actualité essentiel, l'accent est parti-culièrement mis cette année sur l'autonomie fourragère, les prairies restant un élément technique et économique clé de l'alimentation des herbivores et de la compétitivité des exploitations.

Rendez-vous : les 2 et 3 juin, sur les terres de Bertrand Laboisse à Villefranche d'Allier, 10 km à l'Est de Montluçon. Horaires : de 9h à 18h. Entrée gratuite pour les visiteurs munis d'une invitation, 10 euros pour les individuels. 5 Euros pour les étudiants, possibilité de tarifs de groupe.

Contacts : info@salonherbe.com
Fax : 03 85 80 10 82



Le Salon de l'herbe, dédié à la culture et à la valorisation des fourrages - de la graine à la ration- s'enrichit cette année de 4,5 ha supplémentaires pour les démonstrations de récolte.

▸ Les Terrenales: vitrine d'une nouvelle agriculture

Les 27 et 28 mai, Angers va devenir la capitale mondiale de l'agriculture écologiquement intensive. La première manifestation dédiée à cette troisième voie se déroulera au Gaec des Buissons (lieu dit Les Robinières) à Saint-Jean-de-Linières, sur un site de 14 hectares. 90 démonstrations sont prévues afin de démontrer l'intérêt de considérer le respect de l'environnement comme une opportunité plutôt qu'une contrainte.

Les Terrenales sont organisées par le groupe Terrena (25 000 agriculteurs adhérents). Les innovations sélectionnées intéressent toutes les formes d'agriculture et toutes les productions : conventionnelles, biologiques, raisonnées... Il s'agit de produire plus avec moins et de concilier l'inconciliable : la rentabilité économique et la préservation des ressources nouvelles.

«Mes p@rcelles»

La solution internet pour piloter vos cultures et vos prairies

Depuis 2007, la Chambre d'agriculture de Côte d'Or vous propose un outil simple et sécurisé de gestion parcellaire facilitant la tenue de votre plan de fumure prévisionnel, de votre cahier d'épandage et de votre registre phytosanitaire.

« *Mes p@rcelles»* est un outil internet simple d'utilisation permettant une saisie unique et sécurisée de l'information. Il vous aide à gérer vos cultures et vos prairies à partir des données cartographiques de votre exploitation, d'assurer la traçabilité de vos productions et de répondre à la conditionnalité.

Cet outil s'articule autour de 3 modules

Un module cartographique pour
- visualiser votre exploitation et vos parcelles culturales sur différents fonds de carte mis à jour régulièrement (IGN ou photos aériennes pour le RPG)
- localiser et vérifier si vous êtes concernés par différents zonages réglementaires (cours d'eau pour la conditionnalité, zones vulnérables, sites Natura 2000, périmètres de protection de captage)
- renseigner votre assolement et préparer votre déclaration Pac.

Un module de gestion de la fertilisation pour
- personnaliser votre parcellaire (types de sol, SPE) et les engrais minéraux et organiques utilisés sur votre exploitation pour faciliter vos saisies
- calculer les besoins en N, P, K de vos cultures et prairies
- renseigner votre plan de fumure prévisionnel
- tenir à jour votre cahier d'épandage
- calculer vos indicateurs environnementaux (170 kg d'azote organique/ha/an et la balance globale azotée).

Un module d'enregistrement des pratiques pour
- personnaliser vos interventions (travail du sol, semis, traitements phytosanitaires, récolte…) et les intrants utilisés sur votre exploitation (semences, produits phytosanitaires…) pour faciliter vos saisies
- enregistrer par parcelle ou par groupe de parcelles les travaux, les traitements phytosanitaires réalisés et les récoltes de vos cultures et de vos prairies
- vérifier les enregistrements de votre registre phytosanitaires vis-à-vis de la réglementation (dose homologuée, délai avant récolte, mélanges)
- tenir à jour votre registre phytosanitaire et vos fiches parcelles calculer vos marges brutes.

Outre le respect de la conditionnalité, cet outil est également prévu pour échanger avec les organismes stockeurs les données nécessaires pour la traçabilité des contrats cultures grâce à une norme commune Agroedi.

L'offre *«Mes parcelles»* se traduit par un abonnement annuel permettant l'accès à l'ensemble des fonctionnalités de l'outil, dont la version pocket également disponible. Cet abonnement comprend :
- la création du dossier sur le système *«Mes p@rcelles»*
- la fourniture d'un code d'accès et d'un mot de passe individuels
l'initialisation de votre parcellaire à partir des îlots issus du RPG (et des parcelles si ces dernières sont disponibles)
- une formation de 2 jours nécessaire à la prise en main de l'outil au cours de laquelle vous travaillez sur votre exploitation
- une notice d'utilisation de l'outil et une assistance informatique et agronomique liée à l'utilisation de *«Mes p@rcelles»*.

Pour tout renseignement sur «Mes p@rcelles», vos contacts :
Cathie Cuisin, tel : 03 80 28 81 27
Damien Ronget, tel : 03 80 91 06 76

▶ Rendez-vous

Venez découvrir *«Mes p@rcelles»* lors d'une réunion de démonstration
Châtillon sur Seine - A la Chambre d'Agriculture
40 bis, avenue de la Gare
Mercredi 2 juin 2010, de 10h à 12h
Dijon – A la Chambre d'Agriculture – 11, rue Henri Becquerel
Jeudi 27 mai 2010, de 14h30 à 16h30
Pouilly en Auxois – Pôle élevage – Route d'Arnay
Jeudi 27 mai 2010, de 10 à 12 heures

▶ En bref

Fruits et légumes : vers une modération des marges de la grande distribution ?

Réunis sous l'égide du Président de la République le 17 mai, toutes les grandes enseignes de la grande distribution (Leclerc, Carrefour, Auchan, Système U, Intermarché, Casino et Cora) se sont engagées à réduire leurs marges en cas d'effondrement des prix des fruits et légumes à la production. L'accord est signé et le gouvernement introduira au Sénat dans le projet de loi de modernisation agricole un dispositif incitatif permettant de conclure un accord de modération des marges, en cas de crise déclarée dans le secteur des fruits et légumes. Le distributeur s'engage à maintenir le taux de marge brute qu'il a pratiqué, en moyenne, au cours des trois dernières campagnes. En cas de refus d'engagement dans l'accord les distributeurs dont le chiffre d'affaires dépasse les 100 millions d'euros en fruits et légumes, seront soumis à une taxe additionnelle à la taxe sur les surfaces commerciales. Le consensus s'est aussi établi sur la nécessité de développer la contractualisation. A la demande de la FNSEA, la suppression des 3 R (remises, rabais, ristournes) a été avalisé et l'encadrement des prix après vente décidé. Jean-Michel Lemétayer, président de la FNSEA s'est déclaré satisfait d'un certain nombre de points, mais il a considéré qu'il fallait aller plus loin.

Pulvérisation

La pulvérisation en démonstration à l'heure de Certiphyto

Le 26 mai, la Chambre d'agriculture de la Nièvre organise avec ses partenaires (John Deere, Agridyne, FDCUMA 03, MSA et Nozall) une journée technique sur le thème de la pulvérisation. L'objectif de cette manifestation est, entre autre, de faire le point sur les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires, le choix des buses et des adjuvants, l'utilisation du GPS, l'impact du volume de traitement, la gestion des effluents de pulvérisation, le contrôle des pulvérisateurs ou la prévention des risques pour la santé.

Le contexte réglementaire et les nouvelles innovations (GPS, bas volume, …) rendent la pulvérisation plus technique.
- L'efficacité des nouvelles molécules (herbicides notamment) est fortement conditionnée par le respect des applications en conditions optimales. Les enseignements des années précédentes nous prouvent que des applications trop tardives (adventices trop développées) ou de mauvaises conditions d'application (sol sec et/ou plantes peu réceptives aux produits) diminuent sérieusement l'efficacité du traitement.
- L'intérêt grandissant pour les traitements à bas volume suscite beaucoup d'interrogations : quel volume minimum pour ne pas perdre en efficacité ? quels adjuvants utiliser ?
- L'obligation de détenir le Certiphyto. Le Certiphyto est un certificat que tout agriculteur devra posséder au 1er janvier 2015 pour acheter et utiliser des produits phytosanitaires. Différentes voies d'obtention sont possibles (formation d'une ou deux journées, validation de diplôme, …)
- La gestion des effluents de pulvérisation avec de nombreux projets d'aire de lavage / remplissage.

Vous souhaitez des informations sur ces thématiques et bien d'autres, la Chambre d'Agriculture organise une journée technique sur le thème *«Objectif Certiphyto : comment optimiser la pulvérisation ?»*
Elle se déroulera le 26 mai 2010 à St Georges de 10h00 à 17h00.
A Sauzay (entre Corvol L'Orgueilleux et La Chapelle St André), prendre direction St Georges.
Cette journée sera articulée autour de 6 ateliers dynamiques (démonstration continue tout au long de la journée) :
- atelier *«GPS et pulvérisation»* animé par John Deere. Démonstration de pulvérisation avec fermeture de tronçons.
- atelier *«diagnostic et contrôle des pulvérisateurs»* animé par la FRCUMA 03. Réalisation de contrôles de pulvérisateurs.
- atelier *«prévention des risques pour la santé»* animé par la MSA.
- atelier *«choix des adjuvants : mieux les connaître pour bien les utiliser»* animé par Agridyne. Démonstration de pulvérisation avec différents adjuvants.
- atelier *«gestion des effluents de pulvérisation»* animé par la Chambre d'Agriculture 58.
- atelier *«choix des buses et impacts sur le volume de traitement»* animé par Nozall.

Cette journée est ouverte à tous. Entrée gratuite.
Pour plus de renseignements contactez Magali Fourrier, 03 86 93 40 60
ou Michael Geloen 06 72 20 37 08

Collecte EVPP

Collecte des emballages vides des produits phytosanitaires

Du 31 mai au 04 juin 2010

Ramenez vos bidons de produits phytosanitaires, rincés et égouttés.

Pour participer à l'opération, demandez un sac prévu à cet effet au dépôt de votre secteur :

EPIS-CENTRE Région Nièvre

Cercy-La-Tour, Nevers St-Eloi, Châtillon en Bazois, Prémery, Corbigny, Garchy, Pougny, Alligny, Entrains, Clamecy.

Production laitière

Bruxelles accepte de dépenser plus

Sous la pression du parlement européen comme de bon nombre de pays membres, Bruxellles devrait accepter de dépenser plus l'an prochain pour le secteur laitier.



Sandra Roupnel

Le secteur laitier européen pourrait bénéficier d'une certaine souplesse en matière de soutien budgétaire en 2011.

La commission a l'intention de revoir sa proposition en octobre, afin de mieux tenir compte des besoins du secteur laitier. Rapporteur pour avis de la commission de l'agriculture du Parlement européen, la démocrate-chrétienne (PPE) irlandaise Maired McGuinness s'est inquiétée, le 4 mai, de la baisse des crédits pour les mesures de soutien des marchés proposée par la Commission de Bruxelles dans le projet de budget communautaire 2011. Selon elle, personne ne peut affirmer que ceux-ci se comporteront comme cela était le cas avant la crise. Mme McGuinness a aussi constaté que la marge en dessous du plafond des dépenses (719 millions d'euros) était beaucoup plus faible que prévu, faisant craindre une baisse des paiements directs en vertu de la discipline financière. Elle a aussi rappelé que ces aides continueraient de monter en puissance dans les nouveaux États membres jusqu'à atteindre le taux plein en 2013, ce qui nécessitera une vigilance budgétaire accrue.

Trop optimiste

Partageant les préoccupations du rapporteur, les socialistes (S&D) français Stéphane Le Foll et portugais Luis Manuel Capoulas Santos ont considéré que le projet de la Commission anticipait une évolution excessivement optimiste des marchés. Répondant aux députés, un représentant des services de la Commission a expliqué que la baisse des crédits envisagée pour 2011 était due essentiellement à une enveloppe estimée moins importante pour les produits laitiers - une prévision qui a changé depuis l'élaboration du projet de budget.

Il a d'ailleurs annoncé que la Commission comptait proposer une lettre rectificative en octobre qui tiendra compte de cette évolution. Pour leur part, les démocrates-chrétiens roumain Rares-Lucian Nicolescu et espagnole Esther Herranz Garcial ont proposé des projets pilotes consacrés à l'information des consommateurs et le lancement d'un programme d'échange de jeunes agriculteurs du type Erasmus.

Les prévisions de dépenses pour le soutien des marchés, en particulier ceux du lait et des céréales, sont trop optimistes, c'est-à-dire trop basses, ont estimé la Belgique, la France, l'Irlande et l'Autriche lors de la présentation du projet de budget communautaire 2011 aux experts des États membres de l'UE réunis le 6 mai au sein du Comité des Fonds européens.

La Belgique et l'Irlande ont demandé si, au cas où l'évolution des marchés nécessiterait des dépenses plus élevées que prévu, la discipline financière (baisse des aides directes) devrait s'appliquer en 2011. Les services agricoles de la Commission ont expliqué, en réponse, que le projet de budget avait été établi sur la base «*d'une analyse réaliste des besoins*», en tenant compte de la situation actuelle des marchés. Ils ont aussi précisé que les estimations seraient revues à l'occasion de la lettre rectificative de l'automne prochain et que l'échéance pour proposer le déclenchement du mécanisme de la discipline financière étant le 31 mars 2010, il n'est plus possible de l'appliquer pour 2011.

Par ailleurs, l'Allemagne, soutenue par les Pays-Bas, la Suède et le Royaume-Uni, a fait une déclaration pour marquer son opposition à l'inclusion du programme de distribution de denrées alimentaires aux personnes les plus démunies de la Communauté dans le projet de budget 2011, tant pour des raisons de principe que financières. A l'inverse, la France a jugé cette inclusion justifiée, compte tenu du contexte de crise actuel et du fait que 21 États membres ont décidé de participer à ce programme en 2010.

AGRA PRESSE

Race limousine

Un syndicat limousin qui souhaite grandir

Un syndicat d'éleveurs limousins s'est constitué en Côte d'Or au début de l'année. Il compte actuellement une vingtaine d'adhérents et ne compte pas s'arrêter là.



De gauche à droite : Alain Levoyet, Nicolas Février, Arnaud Parfait et Didier Blandin, respectivement président, vice-président, secrétaire et trésorier du Syndicat des éleveurs limousins de Côte d'Or.

En Côte d'Or, 104 éleveurs possèdent un cheptel limousin comptant au moins une vingtaine de bovins (source EDE). Il y a plusieurs mois, vingt de ces éleveurs ont entrepris la démarche de créer un syndicat, chose qu'ils ont concrétisée en janvier dernier avec la constitution du «*Syndicat des éleveurs limousins de Côte d'Or*». Alain Levoyet, agriculteur à Prâlon dans le canton de Sombernon, en est le président. Le vice-président est Nicolas Février, éleveur dans le canton de Montbard, le secrétaire et le trésorier sont respectivement Arnaud Parfait et Didier Blandin, tous les deux venant du canton d'Arnay-le-Duc.

Motivations multiples

Pourquoi un syndicat ? «*Tout d'abord, pour se connaître entre éleveurs limousins*» explique Didier Blandin, «*faire le lien entre les éleveurs du département peut être intéressant pour pouvoir échanger nos animaux et avoir des réflexions communes sur la race*» enchaîne Alain Levoyet. Les questions commerciales sont également à l'ordre du jour. Nicolas Février relate les difficultés liées à l'éloignement du berceau de la race, «*avec un syndicat, nous allons pouvoir travailler ensemble et avancer sur les marchés. Il est vrai que nous sommes loin du berceau et ce n'est pas toujours facile. Les Bretons étaient dans le même cas il y a quelques temps mais, en se regroupant, ils ont résolu un certain nombre de leurs problèmes*».

Objectif 100 adhérents

Le syndicat n'exclut pas l'éventualité d'opérer comme un groupement d'éleveurs et «*pourquoi pas grouper les ventes et avoir un impact sur la commercialisation*». «*Si on nous demande 70 broutards pour remplir un camion, on pourra le faire si nous sommes suffisamment nombreux*» résume Arnaud Parfait. Le président Alain Levoyet est assez confiant quant à l'élan qu'il souhaite donner à son syndicat. «*Si l'on compte les personnes qui ont au moins une limousine dans leur exploitation, nous sommes 200 dans le département, pour un total de près de 11 000 animaux. Ce serait bien que le nombre de nos adhérents atteigne la centaine d'ici deux ou trois ans. De toute façon, une chose est sûre, le potentiel limousin grandit en Côte d'Or*».

Qualités bouchères et vêlages

Pourquoi la limousine ? Les quatre éleveurs réunis à Prâlon mettent en avant ses deux principales qualités : les vêlages faciles et les qualités bouchères de l'animal. «*Les facilités de vêlages dégagent du temps et les frais vétérinaires sont peu élevés*» enchaîne Alain Levoyet, «*aujourd'hui, les exploitations ont tendance à augmenter leur cheptel, il y a donc de plus en plus de travail mais les journées n'augmentent pas pour autant. Il faut bien trouver des solutions et je trouve que la limousine répond bien aux exigences de l'élevage moderne*». En ce qui concerne les qualités bouchères, «*les carcasses sont à fort rendement*» signale Nicolas Février, 35 ans, qui possède aujourd'hui 90 limousines dans son élevage. Pour le président du syndicat, qui n'hésite pas à se justifier par une enquête gustative menée au salon de l'Agriculture, il n'y a pas de doute, «*c'est la meilleure viande qui existe*». En attendant de «*recruter*» d'autres adhérents, les quatre éleveurs se disent prêts à conseiller les personnes intéressées par la limousine en leur faisant partager leurs diverses expériences.

AURÉLIEN GENEST

Contacts

Alain Levoyet, tél. 03 80 23 68 04, fax : 03 80 23 64 49), Nicolas Février, tél. 03 80 92 33 03
Siège social : Syndicat des éleveurs limousins de Côte d'Or
42, rue de Mulhouse, 21000 Dijon.



Les qualités bouchères et les vêlages faciles de la limousine sont mis en avant par les adhérents du syndicat.

Bailly-Lapierre

Des chiffres «pétillants»

L'assemblée générale des caves Bailly-Lapierre qui s'est tenue le 6 mai dernier, a confirmé le rôle d'acteur de premier plan joué par l'entreprise icaunaise dans le monde du Crémant de Bourgogne.

C'est après un exercice exceptionnel de 21 mois, du fait du passage à un exercice en année civile, que s'est tenue la traditionnelle assemblée générale de Bailly-Lapierre, au cœur même des caves, jeudi 6 mai. Dans un contexte difficile, le Crémant de Bourgogne a su *«tirer son épingle du jeu»* et les caves Bailly-Lapierre, berceau de l'appellation, ont poursuivi leur évolution. Pour preuve, les chiffres énoncés par son directeur, José Martinez, dans l'analyse de l'exercice.
En Bourgogne, la dernière campagne a vu le Crémant poursuivre sa progression, avec un volume de + 6%, pour atteindre 16,5 millions de cols commercialisés. Dans le même temps, les Caves Bailly-Lapierre ont connu un développement de plus de 13%, tant en volume qu'en valeur dans cette même appellation. Pour José Martinez : *«ce qui est important aujourd'hui est de voir le rapprochement qu'on commence à percevoir entre le champagne et les AOC en terme de volumes, 27% pour le premier et 24% pour les AOC de méthode traditionnelle. On avait coutume de dire que lorsque le champagne tousse, tout le monde s'enrhume dans le métier ! C'est encore un peu vrai en statistiques, moins en économie »*. Assurément un pas de franchi, même si en valeur, il reste du chemin à parcourir, le champagne totalisant à lui seul 67% contre 16% pour les AOC.

4,4 millions de bouteilles vendues en 2009

Alors qu'au cours des 3 dernières années, la progression commerciale globale de l'AOC a été de + 20%, les caves Baily-Lapierre, dans le même temps ont enregistré une hausse de + 41%. Le paradoxe étant que le succès est peut-être né de la crise selon le directeur de l'entreprise : *«le rapport qualité/prix devient une nouvelle donnée économique incontournable, le champagne étant dans la tourmente au nom de cette seule logique. Mesurons aujourd'hui la chance inouïe d'avoir pris notre place dans ce créneau porteur que sont les AOC»*.
Avec plus de 4,4 millions de bouteilles vendues sur l'exercice 2009 (dont plus de 3,7 millions pour les seuls crémants), les caves représentent à elles seules, 22% de la totalité des crémants de Bourgogne. Une progression de + 10,5% sur les effervescents et de 13,7% pour les Crémants. Les deux autres secteurs, vins tranquilles et crèmes se dégradant, avec des baisses respectives de - 8 et - 16 %.
Plus fort développement de l'entreprise : la vente en grande distribution, par l'intermédiaire de marques distributeurs, avec une hausse de + 33%. En secteur *«traditionnel»*, on approche le million de cols, avec une hausse de + 1,5% en valeur.
La vente en Cave, *«lieu sacré»*, est toujours appréciée des particuliers, le site de Bailly étant devenu au fil des ans un passage incontournable du tourisme viticole.
L'export poursuit son essor (+ 1,88%) et Bailly-Lapierre est aujourd'hui vendue dans 14 pays sur les 17 pays consommateurs de crémant de Bourgogne.
Prochain challenge pour l'ancienne *«petite»* Sicava : progresser durablement en production. Si en 2002, celle-ci s'élevait à 84 000 hl, elle se stabilise désormais à 135 000 hl. Un chiffre à augmenter pour voir conservées les parts de marché. Et pour se donner s'il en était besoin, *«du cœur à l'ouvrage»*, José Martinez a ponctué son intervention comme de coutume, par une citation. Cette année au programme, Sénèque: *«ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas, c'est parce que nous n'osons pas que les choses sont difficiles»*. Tout est dit !



La marque Bailly-Lapierre a fêté ses 10 ans, âge de la maturité, en lançant sa nouvelle identité qui se décline sur les bouteilles (nouveaux emballages), ainsi que sur les différents supports de communication. Une manière pour l'entreprise et sa marque, de renouer avec ses valeurs fondatrices que sont l'authenticité et le terroir.

DOMINIQUE BERNERD

Union européenne

Le projet européen de réglement sur les vins bio divise les États membres

En dépit des réserves de plusieurs États membres, la Commission européenne envisage de solliciter le 18 mai le vote du comité scientifique de l'UE sur le très controversé projet de règlement sur les vins biologiques. Plusieurs États membres, en particulier l'Italie, la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni et les Pays-Bas, ont des vues différentes de Bruxelles sur certains aspects de ce projet, en particulier sur le taux de sulfites (SO2) ainsi que sur certaines autres pratiques œnologiques. Le Comité européen des entreprises de vins (CEEV) estime, pour sa part, que l'approche de Bruxelles est *«arbitrairement et exagérément restrictive»*.

La Commission propose un taux en sulfite de 150 mg par litre pour les vins bio blancs et de 100 pour les vins rouges. L'Allemagne demande un seuil de 130 pour les rouges et de 180 pour les blancs. Cette position est soutenue par le Luxembourg, la Hongrie, Malte, les Pays-Bas, l'Autriche, la Pologne, le Portugal, la Suède et le Royaume-Uni.
Pour leur part, la France, l'Italie et l'Espagne souhaitent une limite de 120 mg pour les vins rouges vieillis. Ces pays réclament également l'inclusion de nouvelles substances comme le bisulfite d'ammonium et le betaglucanase (France), le lysozym (Italie) et l'acide sorbique (Espagne). Ces Etats membres veulent aussi être autorisés à appliquer d'autres pratiques œnologiques, telles que la desalcoolisation et l'élimination physique du SO2.
Par ailleurs, la limitation à 65 degrés du chauffage des vins constitue un problème pour certains pays produisant du vinaigre et du jus de raisin.
En cas d'avis négatif du comité scientifique, comme le prévoit la procédure, le dossier sera alors transmis aux ministres de l'Agriculture de l'UE qui auront trois mois pour se prononcer. Lors d'une rencontre avec le commissaire à l'agriculture, Dacian Ciolos, le Comité européen des entreprises de vins (CEEV) a estimé que l'approche de la Commission européenne est *«arbitrairement et exagérément restrictive»*. Selon le CEEV, *«elle empêcherait la filière de produire des vins biologiques dans de bonnes conditions pour répondre à la demande des consommateurs en quantité et qualité satisfaisante»*, pénalisant les investissements réalisés par la filière dans la viticulture biologique depuis plus de 20 ans.
La solution la plus raisonnable, fait valoir le CEEV, serait de rendre équivalents autant que possible les *«vins biologiques»* aux *«vins issus de raisins biologiques»* existant actuellement, a déclaré José Ramon Fernandez, secrétaire général du CEEV.

Le CEVI veut préserver l'exception liée à la viticulture

La Confédération européenne des vignerons indépendants (CEVI) demande aux instances européennes de considérer le vin dans sa dimension essentielle, à savoir : «comme une exception culturelle européenne» Selon cette organisation, «la réforme de la Pac prévoit de mettre fin à la spécificité viticole revenant sur un particularisme de près de quarante ans». La CEVI regroupe les vignerons du Portugal, d'Espagne, de France, de Suisse, de Slovénie, du Luxembourg, d'Italie et de Hongrie.

Qualité, Robustesse avec PALMS



• Grue palms de 4.7 m à 8.4 m de portée
• Remorque palms de 7t à 14t de charge

Matériel Forestier ASTIC

Ensemble grue et remorque - à partir de 8690 €HT
TVA 19,6% en + départ magasin
RN7 26600 PONT DE L'ISÈRE
Tél 04 75 84 69 40 - www.materiel-forestier.fr

Biocoop

20% de produits alimentaires sont issus de filières courtes françaises

Biocoop a présenté le 4 mai à Paris ses filières françaises de production biologique portant le logo «Ensemble pour plus de sens». Elles sont le fruit d'un partenariat entre 600 producteurs bio, des transformateurs et les 320 magasins Biocoop. Elles fournissent 20% des produits alimentaires vendus dans les magasins. Le prix de vente à la production n'est pas imposé aux producteurs mais négocié avec eux.



Photo: DR-CNDE

Aujourd'hui, 40% des produits alimentaires vendus en magasins Biocoop sont importés. La part produite en France peut cependant s'accroitre encore de 10%. C'est l'objectif que s'est fixé le réseau.

«*Nous souhaitons que la croissance des ventes des produits bio profite à une agriculture locale et pérenne. Pour cela, il faut être présent auprès des producteurs*», a expliqué Patrick Colin, directeur du pôle filières et produits de Biocoop.

Le réseau de magasins a élaboré une charte de développement de l'agriculture biologique avec l'objectif de «*gagner des hectares au plus près possible des magasins*», selon Patrick Collin. En échange de règles plus exigeantes que le cahier des charges européen (exploitations 100% bio, pas de serre chauffée en fruits et légumes, exclusion de certaines semences proches des OGM, règles spécifiques de fertilisation du sol, précaution en cas de voisinage non bio, taille limitée et autonomie alimentaire des élevages ...), Biocoop s'engage sur l'achat de volumes de produits à un prix négocié avec les producteurs, qui leur garantissent un revenu (contractualisation). Des filières courtes «*tripartites*» ont ainsi été créées à partir de l'an 2000 entre les producteurs bio français, les transformateurs et le distributeur Biocoop (320 magasins, 16% des ventes de produits bio en France).

600 agriculteurs engagés dans la démarche

Les productions respectant cette charte portent le logo «Ensemble pour plus de sens». Après 10 ans de développement, quelque 300 produits portent ce logo et réalisent 8% du chiffre d'affaires de la coopérative Biocoop qui était de 240 millions d'euros en 2009. Ils proviennent de 600 producteurs regroupés dans 23 groupements de producteurs dans quatre filières agricoles (fruits et légumes, céréales et légumineuses, viande et lait). Les produits portant le logo ont vu leur croissance multipliée par deux en 2009.

«*Le logo "Ensemble pour plus de sens" signe 20% des produits agricoles français vendus dans les magasins Biocoop*», précise Serge Le Heurte, responsable des filières végétales au sein du réseau.

Biocoop veut de plus en plus donner la priorité à ces filières. Pour cela, le réseau apporte une aide aux conversions à travers un fonds d'avance de trésorerie nommé «*défi bio*». Sur chaque litre de lait vendu dans les magasins, 3 centimes sont collectés pour favoriser les conversions laitières. Aujourd'hui, 40% des produits alimentaires vendus en magasins Biocoop sont importés. 30% de ces importations sont obligatoires (produits tropicaux...). La part produite en France peut cependant s'accroître encore de 10%. C'est l'objectif que s'est fixé le réseau.

Commerce

La Vie Claire ne connaît pas la crise

La Vie Claire a terminé l'année 2009 en croissance de plus de 20 % (17 % pour l'ensemble du réseau). Une performance due à l'ouverture de nouveaux points de vente mais aussi à l'augmentation de l'activité sur les points de vente existants. L'enseigne est confiante pour l'avenir, sûre de ses atouts en matière de fruits et légumes ou encore de conseil par rapport à la grande distribution, même si elle observe un léger ralentissement du marché depuis début 2010.

La progression des produits bio ne s'est pas démentie en 2009. Les résultats de la Vie Claire en témoignent. Le distributeur lyonnais annonce un chiffre d'affaires de 52,8 millions d'euros, en progression de 21,2 % par rapport à 2008. L'ensemble du réseau a réalisé un chiffre d'affaires de 90 millions d'euros, en croissance de 17 %. «*La progression du chiffre d'affaires s'explique par le poids des ouvertures, 27 en 2009, mais il augmente également à réseau constant*», indique Brigitte Brunel Marmone, présidente du directoire de La Vie Claire. Cette progression s'explique par un marché en plein développement mais aussi par la politique de prix de l'enseigne via la gamme «*Les Petits prix bio*» qui garantit des prix bas sur des produits de base (œufs, lait, lait de soja, jus d'orange…). Elle doit passer de 45 à 50 références cette année. Quant aux ouvertures, après 27 l'an passé, elles se chiffrent déjà à 16 cette année (majorité de franchises, quelques ouvertures en propre et quelques indépendants qui rejoignent le réseau).

Des atouts face à la GMS

La part de l'alimentaire dans le chiffre d'affaires de La Vie Claire représente 82 % à 85 % selon les points de vente. L'enseigne se fournit majoritairement en France et Brigitte Brunel Marmone se félicite de ce que les conversions bio semblent reparties. «*Le Rhône-Alpes est la première région productrice de bio et nous sommes bien impliqués dans les filières. Mais la production est insuffisante par rapport à la demande*».

Pour 2010, Brigitte Brunel Marmone est plus prudente. «*On n'a pas la même croissance que l'an dernier. La fréquentation des points de vente augmente, mais les clients semblent faire plus attention à leur panier. C'est sans doute lié à la crise, mais c'est un phénomène que l'on n'avait pas senti l'an passé*».

La dirigeante reste malgré tout confiante. Certes la GMS se développe, notamment sur les produits de base, mais l'assortiment reste encore loin de celui proposé par les boutiques spécialisées. «*Les consommateurs entrent souvent dans le bio par les fruits et légumes, observe Brigitte Brunel Marmone. Or le traitement de ces produits est limité en GMS, avec des produits conditionnés et une offre réduite. Par ailleurs, le conseil compte beaucoup. Je ne suis pas inquiète.* ».

MD

CONTROLE Pulvé
Un prestataire près de chez vous !



Organisme conventionné CRODIP/Indigo
Agréé GIP Pulvé. N°E0001 -
Qualité Cofrac ISO 17020
MVIARD
Route de Toulon - 71320 LA BOULAYE
03 85 79 62 60 - www.michelviard.com

Ets Chapuis Frères

Toute la fenaison Krone présentée à St Marc sur Seine

Durant une journée et demie, les Ets Chapuis Frères ont organisé une large présentation des matériels destinés à l'élevage distribués par la concession de St Marc sur Seine: Jourdain, Richel et Krone avec qui Chapuis Frères développe un partenariat depuis quelques années, partenariat qui a porté ses fruits cette dernière campagne avec plusieurs outils vendus. Maurice, Guy et Sébastien Chapuis ont donc présenté une dizaine de matériels de fenaison avec l'appui des inspecteurs Krone parmi lesquels une nouvelle faneuse KW de 8,80 m à huit petites toupies.



Les faucheuses reçoivent le nouveau système de sécurité Safe Cut. En cas de choc, une goupille située dans l'arbre de pignon d'entrée de l'assiette est cisaillée. L'assiette accidentée remonte le long de la tige filetée et fonctionne en roue libre sans se détacher de l'axe. Ainsi les risques de pertes et de collision avec les disques voisins sont exclus. Le constructeur annonce un temps de 15 mn pour remplacer la goupille cisaillée. Krone propose également une nouvelle faucheuse frontale de 3,14m avec et sans conditionneur. Enfin, les enrubanneuses voient leur confort d'utilisation amélioré grâce à une nouvelle commande hydroélectrique.

Les agriculteurs qui ont fait le déplacement ont également découvert une façade de leur concession Chapuis Delaval new look avec les panneaux arborant les couleurs de la Scar, le groupement d'achat auquel Chapuis Frères adhère depuis 15 ans.

Ets Parigot

Premières portes ouvertes sous l'ère Valtra



L'évènement est suffisamment rare pour être signalé. Cela faisait 10 ans que les Ets Parigot de Ligny-le-Châtel n'avaient pas organisé de portes ouvertes. Deux journées ont donc été organisées les 23 et 24 avril par cette entreprise de 6 personnes qui a la particularité d'exercer son activité avec les agriculteurs et les viticulteurs à parts égales et d'être dirigée par une femme, Isabelle Parigot.

Les agriculteurs et viticulteurs étaient invités à venir découvrir les tracteurs Valtra, marque représentée par les Ets Parigot depuis février 2008 sur 15 cantons de l'Yonne et de l'Aube. Les nouvelles séries N et T (4 et 6 cylindres) en version Versu à 5 rapports powershift ou en version direct à variation continue étaient exposées, ce qui a incité de nouveaux clients à venir spécialement. Les autres marques partenaires de la concession comme Dérot, Sulky, Amazone, Krone, Infaco, Pera… étaient également largement représentées rendant ces journées très professionnelles et conviviales.

Journées commerciales au CRA d'Autun

Le dynamisme de l'équipe récompensé



Traditionnelles à cette période, les journées commerciales du CRA Bourgogne à Autun ont accueilli de nombreux visiteurs durant 2 jours, les 22 et 23 avril. Pour Philippe Lerat, directeur du CRA, l'affluence de nombreux agriculteurs est une récompense pour l'équipe de l'antenne d'Autun, qui affiche en cette période plus difficile des résultats performants, *«Nos indicateurs sont tous en hausse sur l'Autunois»* précise le directeur, *«en parts de marché matériels et notamment les moissonneuses batteuses, sur le SAV et atelier ainsi que le libre service»*. Si ce secteur ne subit pas de baisse de volume, c'est, toujours selon Philippe Lerat, du fait que le secteur de l'élevage, bien qu'habitué à souffrir de la crise, investit malgré tout et le dynamisme de l'équipe d'Autun, toujours soucieuse d'apporter le meilleur service possible à leurs clients. Une récompense pour l'équipe d'Autun qui s'est affairée pendant plusieurs jours pour préparer une large exposition des gammes Claas avec notamment la nouvelle gamme Arion 400 qui se compose de 3 modèles (410, 420 et 430) affichant une puissance maximale respective de 100, 110 et 120 cv. Les Arion sont disponibles en deux versions: Quadrishift et Quadrishift CIS. Preuve est faite à l'issue de ces journées que le CRA d'Autun est un partenaire incontournable pour les agriculteurs de l'Autunois.

Présentation Amazone à Sombernon et Lays sur le Doubs

Beaucoup d'intérêt pour l'évolution des pulvés



Dans le cadre d'une tournée organisée sur 10 semaines dans tout le pays, Amazone a présenté sa gamme de pulvérisateurs les 27 avril à Sombernon (21) avec les Ets Manière de Verrey-sous-Salmaise et 28 avril à Lays sur le Doubs (71). La gamme portée UF évolue avec le système Twin composé de deux cuves réparties à l'avant (1000l) et à l'arrière du tracteur. La capacité maximale selon le type de cuve arrière choisie est de 2800l, faisant de l'ensemble un véritable automoteur. La puissance tracteur nécessaire est de 150 cv minimum. Le Flow Contrôle, disponible sur le boitier Amatron + gère automatiquement les niveaux des deux cuves. La cuve arrière reçoit deux pompes: une pour la pulvérisation, le remplissage et l'agitation et l'autre adossée à la première pour le transfert. L'utilisateur peut également utiliser la cuve frontale comme réserve ou avec une autre bouillie. Le système Twin permet d'avoir en permanence une répartition des charges pour que l'équilibre du tracteur soit optimisé. Les UF reçoivent des rampes Q+ et Super S (de 12 à 28 m) à repliage vertical, pilotées par le système Distance Contrôle gérant la hauteur et le parallélisme de celle-ci. Les pulvés trainés UX voient leur capacité de cuve augmenter avec l'arrivée du 6200l depuis le dernier Agritechnica. Dernière évolution, Amazone a développé le GPS Switch, boîtier accolé à l'Amatron, qui permet la coupure des tronçons par GPS grâce au signal Egnos précis à 25 cm. Ce boîtier spécifique est transposable sur les distributeurs d'engrais du constructeur allemand.



Emploi

Accueillir de nouveaux salariés

L'accueil de nouveaux salariés, qu'ils soient saisonniers ou permanents est une étape majeure pour construire de bonnes bases de travail.

On dit souvent que *«la première impression est la bonne»*. Un dicton valable à la fois pour le candidat à l'embauche pour qui le fait de vous donner une bonne impression est essentiel, mais également pour une entreprise qui souhaite attirer un bon candidat et l'intégrer dans les meilleures conditions. L'étape des premiers jours d'accueil étant primordiale pour mettre en place de bonnes bases de travail, gage d'une intégration rapide et efficace du nouveau collaborateur. A l'inverse, un accueil raté pouvant rapidement déboucher sur le départ prématuré du salarié avant même le terme de sa période d'essai.

Si l'accueil peut paraître au premier abord *«évident»*, en particulier dans le milieu agricole qui a su conserver une certaine convivialité dans les rapports entre employeur et salariés, la relation de travail implique d'autres enjeux et nécessite de fait une certaine rigueur d'organisation. C'est pourquoi nous vous proposons le bref mémo ci-dessous afin de vous permettre d'identifier les différentes étapes essentielles à ne pas oublier :

Etape 1
Préparer l'accueil du nouveau salarié
• Effectuer les formalités légales relatives à l'embauche (déclaration d'embauche à la MSA, préparation du contrat de travail, prise de rendez-vous à la médecine du travail, etc…)
• Informer les autres personnes travaillant dans l'entreprise ou l'exploitation de l'arrivée du nouveau salarié (son nom, sa date d'arrivée, quel sera son poste…)
• S'assurer que vous-même ou la personne responsable de ce salarié sera disponible le jour de son arrivée et les jours suivants pour faciliter son intégration
• Lister les points sur lesquels il faudra former le nouveau salarié au cours des premiers jours, voire des premières semaines suivant son arrivée (notamment la sécurité).

Etape 2
Le premier jour
• Présenter l'entreprise ou l'exploitation (les lieux, le matériel, l'histoire, les objectifs à court et long terme etc …)
• Présenter les personnes qui y travaillent en précisant leurs fonctions et les relations de travail qui existeront avec le nouveau salarié;
• Prendre un temps à part avec le salarié pour lire avec lui son contrat de travail et vérifier que tout convient à ce niveau, lui dire ce que vous attendez de lui, lui indiquer sur quels critères vous vous baserez pour valider sa période d'essai, lui demander quelles sont ses propres attentes et ce qui le motive.

Etape 3
Durant la période d'essai
• Se rendre disponible pour le nouveau salarié, à la fois pour faciliter son intégration (lui expliquer ce qu'il doit faire, répondre à ses questions) et pour vérifier qu'il correspond bien au poste pour lequel il est embauché.
• Faire des points réguliers avec lui pour vérifier que tout se passe bien et recadrer le cas échéant.


L'employeur doit se rendre disponible pour le nouveau salarié, à la fois pour faciliter son intégration (lui expliquer ce qu'il doit faire, répondre à ses questions

Etape 4
Au terme de la période d'essai
• Lors d'un entretien avec le salarié, vérifier que les critères définis à l'embauche pour valider la période d'essai soient remplis (le laisser exposer d'abord sa vision puis échanger ensemble en fonction de votre appréciation)
• Prévoir l'évolution du salarié (formation, prise de responsabilités, évolution de la rémunération,…) en fonction de différents objectifs qui seront abordés lors d'entretiens réguliers avec le salarié (une fois par an par exemple) car ce sera le gage de sa motivation et de sa fidélisation à long terme.

Le service emploi de votre FDSEA, gestionnaire départementale du site www.anefa.org et de sa bourse de l'emploi, reste à votre disposition pour vous aider dans vos démarches de recrutement, d'accueil mais également dans l'élaboration de projet visant à la fidélisation de vos salariés.

FDSEA DE L'YONNE

Service emploi gestionnaire de l'Anefa Yonne.
Contact : France Lahutte au 03.86.49.48.10



Juridique

Aides financières et incitations fiscales du bailleur à effectuer des travaux

Éco prêt à taux zéro. C'est une solution de financement très intéressante. Pour inciter les propriétaires, que ce soit les propriétaires occupants mais également les propriétaires bailleurs, à effectuer des travaux dans leur logement, l'Etat a mis en place un dispositif d'aide adapté. Il s'agit d'une avance remboursable sans intérêt octroyée pour financer des travaux d'économie d'énergie dans les logements achevés avant le 1er janvier 1990, utilisés, ou destinés à être utilisés, comme résidence principale. Cet éco-prêt peut être cumulé en 2010 avec le crédit d'impôt sur le revenu à la condition toutefois que les revenus du ménage ne dépassent pas 45 000 € l'avant dernière année précédent le prêt.
Crédit d'impôt développement durable. Il permet au contribuable ayant fait certaines dépenses, d'obtenir une aide financière. En effet, les propriétaires bailleurs peuvent également bénéficier depuis 2009 du crédit d'impôt en faveur du développement durable. Ils doivent pour cela s'engager à louer le logement non meublé pour une durée de 5 ans. Le bien loué doit être occupé à titre de résidence principale par le locataire et la location doit prendre effet dans les 12 mois qui suivent les travaux. En outre, les bailleurs bénéficient d'un plafond spécifique de dépenses éligibles au crédit d'impôt de 8 000 € par logement, sachant qu'ils ne peuvent pas faire de travaux dans plus de trois logements une même année. Toutefois, les dépenses ayant ouvert droit au crédit d'impôt ne pourront pas être déduites des revenus fonciers du bailleur. Le bailleur devra comparer l'économie d'impôt réalisée par déduction des travaux avec le montant du crédit d'impôt potentiel.
Subventions de l'Anah.
Le bailleur qui fait réaliser des travaux d'amélioration dans un logement loué peut bénéficier de subvention de l'Agence nationale de l'habitat (Anah). Le logement doit être achevé depuis plus de 15 ans et être loué à titre de résidence principale pendant 9 ans après les travaux. Les travaux doivent permettre d'améliorer l'habitat en matière de sécurité, de confort, de salubrité, d'équipement, d'accessibilité et d'adaptation aux personnes en situation de handicap, ou de favoriser le développement durable. Le taux de la subvention est fixé à 15 % du montant des travaux.

SABRINA MANSEAU

Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toute reproductions et communication interdites

Céréales 12 mai

N: Nominal; C: Camion; TC: Train Complet; P: Péniche; A: Acheteur; V: Vendeur; OA: Option Acheteur; OV: Option Vendeur. BPMF: blé panifiable meunerie française
Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

Récolte 2009: Prix base juillet, majorations commerciales mensuelles non comprises (sauf en avoine et indications contraires) de 8,84 euros/t du 1er au 15 mai et de 8,84 euros/t du 16 au 31 mai pour toutes céréales.

BLÉ TENDRE — RÉCOLTE 2009

Rendu	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Aube/Yonne	76/220/11%	mai-juin	108,00	N C
Saône-et-Loire	BPMF 220/11% mini	mai-juin	113,00	T C
Sud Côte d'Or	BPMF 220/11% mini	mai-juin	110,00	T C
Nord Côte d'Or	BPMF 220/11% Mini	inc		C

BLÉ DUR — RÉCOLTE 2009

Sud-Est	normes semoulières	mai-juin	155,00	T C
Sud-Ouest	normes semoulières	mai	154,00 à 156,00	N C C selon départs

ORGE DE MOUTURE — RÉCOLTE 2009

Sud Côte d'Or	63-64kg/hl	mai-juin	95,00	V C
Aube/Yonne	62-63kg/hl	mai-juin	88,00	N C
Sud Est	68-70kg/hl	mai-juin	110,00	N C

MAÏS — RÉCOLTE 2009

Sud Côte d'Or		mai-juin	130,00	N C
Sud Est		mai-juin	135,00	T C
Aube/Yonne		mai-juin	130,00	N C

AVOINE noire — RÉCOLTE 2009

Aube/Yonne	51-52kg/hl	INC		
Sud côte d'or	50kg/hl	mai	77,00	N C
Saône-et-Loire				

Céréales France (disponible ou rapproché) 07 mai

Blé fourrager Départ Eure-et-Loir (sans garantie) : 107,00-108,00; Blé meunier Départ Eure-et-Loir : 120,00; Blé standard Rendu Rouen A.R. : 121,50; Orge de Mouture Rendu Rouen A.R. : 97,00-98,00; Orge de Mouture Dép. E.-et-Loir: 89;00-90,00; Maïs FOB Rhin (mars) :142,00-143,00; Tournesol Rendu Saint-Nazaire: 335,00; Pois Départ Oise: 153,00; Colza Rendu Rouen (avril) : 312,00

Pailles et fourrages 11 mai

Paille de blé :
Centre-Bassin parisien A titre indicatif Balle rectangulaire (départ champ) 300-400 kg :45 E/t. Balles pickup (départ champ) 25kg : inc.
Nord-Est Balles de 20-25 kg à l'abri, **région Dunkerque, Nord Pas de Calais, Somme :** inc. Grosses balles rectangulaires de 300-400 kg départ toutes régions, à l'abri : 40 E/t. Balles rondes en 1,20 m de diamètre : inc.
Foin de prairie :
Centre-Bassin parisien Loiret, Seine-et-Marne, balles pickup 25 kg : inc. 200 à 300 kg balles rectangulaires (sous abri) : inc. balles rondes : inc.
Nord-Est Petite balle de 20 kg, de bonne qualité, Balle pickup 20 kg: inc. balles rectangulaires (sous abri) :inc.
Luzerne :
Centre-Bassin parisien A titre indicatif
1ère coupe : inc., balles rondes
1ère coupe :inc., petits ballots

Alimentation animale

ALIMENTION ANIMALE En euros/tonne

	12 mai	Précédent
Tourteaux de soja 48 % pellets Montoir	310	320
Poudre de lait écrémé spray dispo.	2300	2450
Lactosérum	800	800
Babeurre (normes hollandaise)	2180	2330
Babeurre (sans norme)	2100	2250
Saindoux raffiné (avril-juin franco Bretagne)	inc.	inc.
Huile de coprah raffinée	925	925
Huile de palme raffinée	805	795
Luzerne déshydratée 18 %	120	120
Pulpes de betterave Marne	100	93
Sons Pellets	77	75,50
Farines de poissons Amér. du Sud (65 %)	1545	1515
Moyenne pondérée 12 dernières semaines	**s.19**	**s.18**
Lactosérum doux	683	674
Poudre de lait 0 % consommation animale	inc.	inc.

En bref

Baisse inattendue du stock de blé !

Le conseil spécialisé céréales de FranceAgriMer, réuni le 19 mai a procédé à une révision profonde de ses bilans prévisionnels blé. Le stock de report pléthorique de 4,2 millions de tonnes prévu au début de la campagne s'est réduit au cours de ces derniers mois et plus particulièrement à l'occasion de ce nouveau conseil qui a conclu à une baisse de près de 800 000 t du stock de report par rapport au bilan prévisionnel d'avril. En tombant à 2,7 Mt, le report reviendrait à un niveau normal, ce qui peut modifier la situation du marché en fin de campagne, alors qu'on le prévoyait croulant sous le poids de l'offre. La réduction du stock de fin de campagne serait en grande partie consécutive à l'exportation vers les pays tiers qui est aujourd'hui estimée à 9,5 Mt, un chiffre proche du record de 2008/2009, 9,6 Mt.

Analyse du marché des Grandes Cultures

INDICATEURS DE PRIX
Blé tendre :

Céréales : la faiblesse de l'euro profite au blé

Le marché du blé se consolide en cette fin de campagne à la faveur d'une bonne reprise des exportations qui bénéficient de la faiblesse de l'euro face au dollar. La graine de colza est pour sa part bien demandée, ce qui compense la faiblesse du soja US et du pétrole.

Blé tendre : dopé par les exportations

Les cours du blé tendre ont reçu du soutien de la part des exportations européennes qui affichent de bons niveaux grâce au recul de l'euro face au dollar. Au delà de l'achat de 500 000 t de blé à destination de l'Algérie, l'Union européenne a expédié près de 15,5 Mt dont 7 Mt d'origine hexagonales.
Par ailleurs, le manque d'eau dans de nombreuses régions fait craindre de moindres rendements, soutenant ainsi les prix du blé. L'activité est quant à elle plus importante sur les places portuaires que sur l'intérieur du territoire où les besoins sont peu importants.
La nouvelle récolte peine à générer des transactions même si les acheteurs interrogent les vendeurs. Concernant les fondamentaux, le dernier rapport du département américain de l'agriculture a prévu dans son dernier rapport sur l'offre et la demande une récolte en hausse de 4,5% à 145,1 Mt dans l'UE

Maïs : recul faute de demande

Le marché du maïs n'enregistre que peu d'activité. Les prix reculent dans ce contexte peu actif. On note toutefois des mouvements au niveau des places portuaires qui représentent l'essentiel de l'activité réalisée sur la semaine.

Orge de brasserie : marché peu fréquenté

L'activité est ralentie sur ce marché. Des craintes se font sentir quant au manque d'eau qui pourrait endommager les cultures. Les opérateurs sont attentifs au démarrage du marché à terme qui d'après eux serait un peu déconnecté du marché physique.

Blé dur : prix fermes

Les prix ont progressé. Les opérateurs rapportent des ajustements de fin de campagne. Les vendeurs se montrent très réservés, compte-tenu d'une instabilité monétaire qui gêne la visibilité sur le marché de l'export pour l'instant.

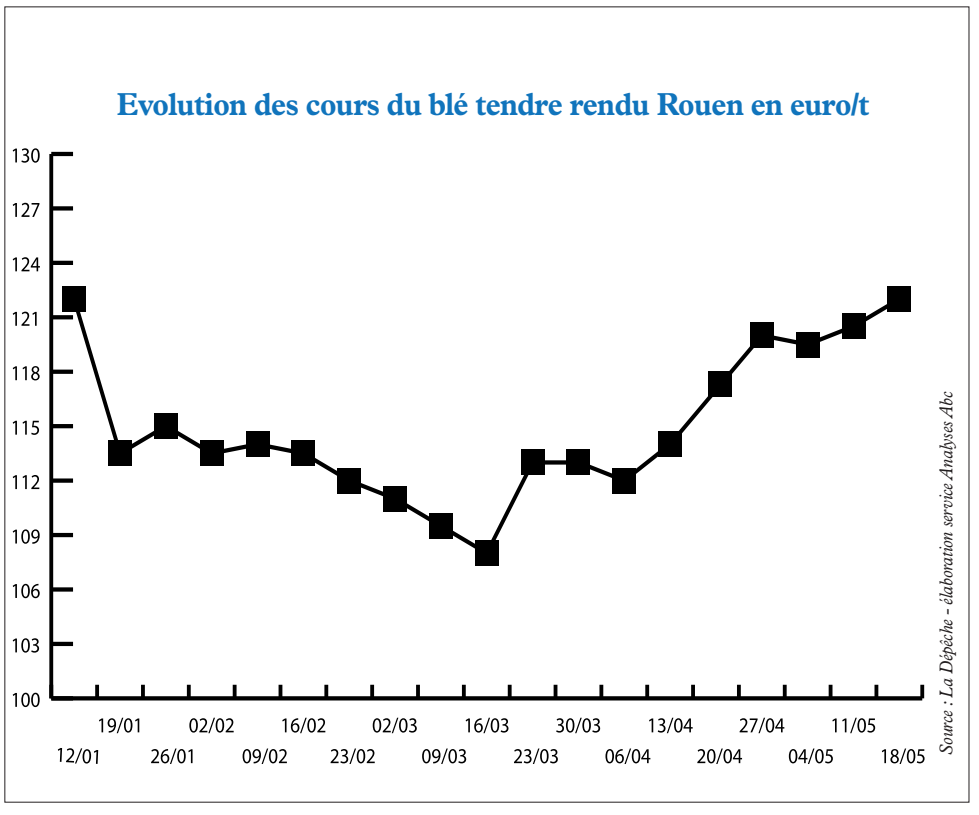
Orge fourragère : intérêt de la part des fabs

Le marché de l'orge fourragère n'affiche pas de grande évolution en terme de prix. Les acheteurs de la nutrition animale se sont toutefois fait plus présents aux achats, au détriment du maïs moins compétitifs dans les formules. Des échanges sont rapportés pour des livraisons allant jusqu'au moins d'août.

Colza : la dmande crée de l'activité

Les prix de la graine de colza restent toujours liés à l'évolution du soja et du pétrole. Ainsi, les cours sont logiquement en retrait. Pour autant, la cotation reste soutenue par une bonne demande des usines de trituration européennes.

Service Analyses Abc/La Dépêche



Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toute reproductions et communication interdites

Viande bovine

CORBIGNY Sicagemac 17 mai

Bovins:220	**Prix moyen par animal**	**Prix moyen par kilo**
Broutards (190-305 kg)	590-760	2,40-3,09
Broutards (365-400 kg)	890-970	2,34-2,50
Broutards (420-460 kg)	1010-1060	2,29-2,41
Taurillons d'herbe (270-500 kg)	730-1110	2,22-2,71
Laitonnes (200-300 kg)	410-620	2,00-2,09
Laitonnes (325-415 kg)	610-790	1,87-2,18
Génisses 16-24 mois (315-440 kg)	660-920	1,84-2,09
Génisses 24-36 mois (440-615 kg)	760-1190	1,64-1,97
Taureaux (740-1025 kg)	1070-1430	1,39-1,44
Vaches légères	630-860	-
Vaches entre deux	880-1000	
Vaches lourdes	1060-1410	-

Pour les mâles, les animaux herbés sont plus nombreux et se commercialisent rapidement à des tarifs intéressants. Pour le reste, la vente semble plus fluide à des cours plus fermes. Cours facilement reconduits en laitonnes et génisses d'export. Pour les vaches, les animaux de gros gabarit sont toujours les plus recherchés, stabilité des tarifs.

EN RAISON DU LUNDI DE PENTECOTE, LE MARCHÉ BOVINS AURA LIEU LE MARDI 25 MAI. RECEPTION DES BOVINS : 11H00 DÉBUT DE LA VENTE : 13H00

Bovins gras:23

Vaches de viande : 3,02 à 3,38 €/kg de viande - Génisses de viande: 3,20 à 3,46 € kg de viande

Les apports sont toujours de qualité permettant une vente totale et rapide à des tarifs fermes.

Pensez à annoncer vos animaux gras.

MOULINS-ENGILBERT Sicafome 17 mai

Effectif: Bovins gras : 07 • Broutards: 161 • Génisses + 2 ans: 37 • Génisses - 2 ans : 122 • Laitonnes : 241 • Taureaux : 14 • Taurillons: 300 • Vaches: 246 • Vaches suitées: 12 • Veaux :06 Culards: 08 • Divers: 09

	E	**U**	**R**	**O**
Taurillons 300 à 400kg (790 à 1000 €)	-	2,45 à 2,55	2,20 à 2,45	-
Taurillons 400 à 500kg (920 à 1150€)	2,45 à 2,50	2,35 à 2,45	2,17 à 2,35	
Taurillons 500 à 570kg (1020 à 1170 €)	-	2,00 à 2,10	-	-
Broutards 200 à 250kg (610 à 750 €)	-	2,90 à 3,00	2,70 à 2,90	-
Broutards 250 à 300kg (650 à 850 €)	-	2,70 à 2,90	2,45 à 2,70	-
Broutards 300 à 350kg (780 à 910 €)	2,75 à 2,90	2,55 à 2,75	2,40 à 2,55	-
Laitonnes <220kg (460 à 650 €)	-	2,40 à 2,80	2,10 à 2,40	-
Laitonnes 220 à 300kg (490 à 810 €)	2,50 à 2,80	2,05 à 2,45	1,90 à 2,20	-
Laitonnes +300kg (620 à 740)	-	1,95 à 2,20	1,85 à 1,95	-
Génisses 12/24 mois <400kg (680 à 780 €)	-	1,95 à 2,15	1,85 à 1,95	-
Génisses 12/24 mois 400 à 450kg (780 à 860 €)	-	1,85 à 2,00	-	-
Génisses 12/24 mois +450 kg (830 à 1050 €)	-	1,80 à 1,90	-	-
Génisses 24/36 mois (660 à 1780 €)	2,10 à 2,82	1,75 à 2,10	1,55 à 1,75	-
Vaches -5 ans	2,10 à 2,46 (1280 à 1750€)	1,70 à 2,10(870 à 1420€)	1,55 à 1,70 (750 à 1080€)	
Vaches 5 à 10 ans	2,00 à 2,17 (1160 à 1500€)	1,60 à 2,00 (850 à 1530€)	1,45 à 1,60 (750 à 1030€)	1,35 à 1,45 (700 à 820)
Vaches +10 ans	-	1,50 à 1,80 (850 à 1330)	1,35 à 1,50 (700 à 1020)	1,15 à 1,35 (640 à 770)
Taureaux (1120 à 1700 €)	-	1,35 à 1,60	-	
Vaches grasses	-	1,55 à 1,69 (1080 à 1360)	-	-

DIVERS

1 Broutard culard 217 k: 860 € (3,96))

Génisses 2 ans culardes 320 à 486 k: 1350 à 1850 € (3,67 à 4,50)

Broutards: vente facile et cours reconduits en moins de 350 kg. **Taurillons**: l'offre régresse et la qualité devient plus ordinaire. L'ambiance commerciale est globalement morose, même si quelques lots supérieurs se négocient rapidement et correctement. **Laitonnes-génisses**: transactions légèrement plus actives, mais sans évolution des cours.
Vaches - taureaux: vente quasi totale à des cours maintenus.

Amenés 1485 (95% de vendus)

Broutards : Vente toujours active et bonne tenue des cours dans les sujets de moins de 380 kg. La tendance continue de s'alourdir dans les sujets plus lourds, et les cours sont difficilement reconduits, voire même en légère baisse dans les sujets inférieurs.

Laitonnes : L'offre est plus importante cette semaine et permet d'attirer davantage d'acheteurs. Les cours sont facilement reconduits.

Vaches: vente rapide et quasi totale à des tarifs très fermes.

SANCOINS 05 mai

Total des animaux présentés sur le marché
Amenés 197, dont 2 bœufs, 46 génisses, 132 vaches, 12 taureaux et 5 jeunes bovins.
Cours reconduits, toutes catégories. Peu de demande en sujets label.

Bovins de boucherie - 12 mai
Amenés 113, dont 48 génisses, 49 vaches, 5 taureaux et 11 jeunes bovins.
Marché de veille de fête. Apports plus faibles. Cours reconduits.

Gros Bovins d'élevage, d'engraissement

16 mai

RACE CHAROLAISE

Cat.	Âge	Poids	Classe	SEM. PRECEDENTE Cot Reg.	SEM. PRECEDENTE Diff.	SEMAINE EN COURS Cotation	SEMAINE EN COURS Ecart	MARCHES Moulins-Engilbert			Sancoins		St Christophe			Châteaumeillant		Bourg en Bresse	
MÂLES	6/12 M	250	E	INC		INC		200-250	INC	INC	200-250	INC	-300	INC	INC	200-250	INC	200-250	INC
			U	2,70	=	2,70	=		2,25	3,00		3,10		2,54	2,93		INC		INC
			R	2,55		2,55	=		2,17	2,35		3,00		2,32	2,54		INC		INC
		300	E	INC		INC		250-300	INC	INC	250-300	INC	300-350	INC	INC	250-300	INC	250-300	INC
			U	2,58	-0,03	2,58	=		2,70	2,90		2,85		INC	INC		2,75-2,95		2,75
			R	INC	-	2,43			2,45	2,70		2,65		INC	INC		2,45-2,75		2,30
		350	E	INC		INC		300-350	INC	INC	300-350	INC	350-400	INC	INC	300-350	2,75-3,03	300-350	INC
			U	2,45	-0,03	2,45	=		2,55	2,75		2,62		INC	INC		2,57-2,75		2,50
			R	INC		INC			2,30	2,55		2,44		INC	INC		INC		2,10
		400	E	INC		2,44		350 - 400	INC	INC	350-400	INC	400-450	INC	INC	350-400	INC	350-400	INC
			U	2,32	-0,02	2,32	=		INC	INC		2,52		INC	INC		2,45-2,61		2,30
			R	INC	=	INC			INC	INC		2,38		INC	INC		2,25-2,45		2,00
	12/18 M	450	E	INC		INC		400-450	INC	INC	400-450	INC	450-500	INC	INC	400-450	INC	400-450	INC
			U	2,18	-0,02	2,20	0,02		INC	INC		2,35		INC	INC		2,30-2,40		INC
			R	2,12	=	INC			INC	INC		2,24		INC	INC		INC		INC
		500	E	INC		INC		450-500	INC	INC	+ 500	INC	500-600	INC	INC	+ 500	INC	+ 500	INC
			U	2,07	-0,03	2,07	=		INC	INC		INC		INC	INC		INC		INC
			R	INC		INC			INC	INC		INC		INC	INC		INC		INC
FEMELLES	6/12 M	270	E	INC		INC		220-300	INC	INC	250-300	INC	220-300	INC	INC	220-300	INC	250-300	INC
			U	2,03	-0,01	2,03	=		2,15	2,38		2,03		2,50	2,81		2,12-2,20		2,10
			R	1,98	=	1,96	-0,02		2,07	2,15		1,88		2,08	2,50		1,95-2,12		1,75
	12/24 M	400	E	INC		INC		400-450	INC	INC	+ 350	INC	- 400	INC	INC	-400	INC	350-400	INC
			U	1,83	-0,01	1,81	-0,02		INC	INC		INC		2,21	2,41		INC		1,85
			R	INC	=	INC			INC	INC		INC		1,74	2,21		INC		1,65

Moulins-Engilbert : Cours reconduits dans une ambiance commerciale qui reste très prudente face aux difficultés rencontrées p
Les sujets herbagés et de bonne qualité sont correctement valorisés, mais le tri est de plus en plus sévère.
Laitonnes: vente calme et cours inchangés.
Sancoins : Cours reconduits en mâles légers, toujours très difficile en laitonnes.
Saint-Christophe : En raison de l'ascension, moins d'animaux présentés . La qualité des animaux d'herbage est de plus en plus recherchée.
Toujours calme et cours inchangés en femelles.
Châteaumeillant : Les sujets d bonne qualité et herbés se commercialisent rapidement à de prix fermes. Les animaux de qualité plus moyenne se placent plus difficilement.
Laitonnes: commerce difficile, tarifs inchangés.
Bourg en Bresse : Moins d'apports, peu de demande, vente calme.

Tendance précédente : Baisse des cours en bêtes de stabulation.
Tendance de la semaine : Moins d'apports, vente calme.

Moyenne des correspondants - Commission régionale de cotations gros bovins entrée abattoir de Dijon

du 10 au 15 mai

	E	**U**	**R**	**O**	**P**
BOEUFS	-	-	3,23 (+0,04)	2,86 (+0,06)	-
GENISSES	-	-	4,07 (+0,05)	3,36 (+0,04)	-
VACHES	-	3,52 (+0,02)	3,26 (=)	2,82 (+0,03)	2,52 (+0,02)
TAUREAUX	-	2,44 (-0,01)	2,39 (-0,01)	2,29 (-0,01)	-
JEUNES BOVINS)	-	3,31 (+0,02)	3,05 (+0,01)	2,81 (+0,03)	

Saint Christophe en Brionnais

12 mai

Amenés 141 broutards et 113 sujets d'embouche.

Cours reconduits en broutards mâles légers. Toujours très difficile pour les laitonnes. En embouche, activité normale. Cours maintenus.

Au kg : Broutards Charolais mâles 200-250 kg E inc.; U 3,10 (=); R 3,00 (=); 250-300 kg E inc.; U 2,85 (=); R 2,65 (=); 300-350 kg E inc.; U 2,62 (=); R 2,44 (=); 350-400 kg E inc.; U 2,52 (=); R 2,38 (=); 400-450 kg E inc.; U 2,35 (=); R 2,24 (=); 450-500 kg E inc.; U inc.; R inc.; plus de 500 kg E inc.; U inc.; R inc.; Limousins mâles 200-250 kg E inc.; U inc.; R inc.; 250-300 kg E inc.; U inc.; R inc.; 300-350 kg E inc.; U inc.; R inc.; plus de 350 kg E inc.; U inc.; R inc.; Croisés races à viande mâles 200-250 kg E inc.; U inc.; R inc.; 250-300 kg E inc.; U inc.; R inc.; 300-350 kg E inc.; U inc.; R inc.; plus de 350 kg E inc.; U inc.; R inc.; Croisées races à viande femelles plus de 300 kg U inc.; R inc. Broutardes Charolaises femelles 200-250 kg E inc.; U 2,08 (-0,02); R 1,98 (-0,02); 250-300 kg E inc.; U 2,03 (-0,02); R 1,88 (-0,02); 300-350 kg E inc.; U 1,88 (-0,02); R 1,68 (-0,02); plus de 350 kg E inc.; U inc.; R inc.; Limousines femelles 200-250 kg E inc.; U inc.; R inc.; 250-300 kg E inc.; U inc.; R inc.; plus de 300 kg E inc.; U inc.; R inc.; Croisées races à viande femelles 200-250 kg U inc.; R inc.; 250-300 kg U inc.; R inc.

A la pièce : Châtrons Charolais moins de 240 kg 12-24 mois U inc.; R inc.; 240-300 kg 12-24 mois U inc.; R inc.; plus de 320 kg 12-24 mois U inc.; R inc. Génisses Charolaises moins de 240 kg 12-24 mois U 1100,00 (=); R 760,00 (=); 240-300 kg 12-24 mois U inc.; R inc.; plus de 320 kg 12-24 mois U 1300,00 (=); R 1100,00 (=); moins de 240 kg 24-36 mois E inc.; U inc.; R inc.; 240-300 kg 24-36 mois U inc.; R inc.; plus de 320 kg 24-36 mois E inc.; U inc.; R inc. Vaches Charolaises légères moins de 240 kg moins de 5 ans E 1200,00 (=); U 1100,00 (=); R 780,00 (=); lourdes plus de 320 kg moins de 5 ans E 1550,00 (=); U 1200,00 (=); R 1070,00 (=); légères moins de 240 kg plus de 5 ans E 1150,00 (=); U 1000,00 (=); R 700,00 (=); O 550,00 (=); lourdes plus de 320 kg plus de 5 ans E 1400,00 (=); U 1150,00 (=); R 1100,00 (=); O 700,00 (=).

Viande ovine

CORBIGNY Sicagemac 17 mai

Ovins:80	**Prix moyen par animal**	**Prix moyen par kilo**
Agneaux laitons	80-143	2,42-3,03
Brebis	46-80	0,72-1,12

Pas de marché. Reproduire les cours de la semaine passée. Vente active, tarifs facilement reconduits.

Prochain marché : 31 mai

MOULINS ENGILBERT Sicafome 17 mai

Amenés 651 - Offre normale pour la saison- 95% de vendus

Agneaux: L'offre estde qualité correcte, mais les cours se dégradent sensiblement sous l'influence d'un niveau de consommation médiocre.

Brebis: Baisse sensible des tarifs en sujets de choix secondaire (inférieures ou trop grasses), toutefois, quelques lots extras se négocient à des tarifs à peu près maintenus.

Béliers/Caprins: Cours inchangés, demande suivie-

	E	**U**	**R**	**O**
Brebis	-	0,65 à 1,10 (42 à 84€)	0,30 à 0,65 (26 à 40€)	0,10 à 0,20 (7 à 12 €)
Béliers: 86 à 143 € - Chèvres: 20 à 30 € - Boucs: 20à 30 € - Agneaux maigres: 60 à 90 €				
Agneaux laitons -38 kg (89 à 105 €)	-	2,45 à 2,80	-	-
Agneaux laitons 38 à 44 kg (98 à 131 €)	2,75 à 3,03	2,45 à 2,75	2,35 à 2,45	-
Agneaux laitons + 44 kg (116 à 132 €)	2,67 à 2,87	2,44 à 2,67	-	-

EFFECTIFS Agneaux: 392 - **Brebis**: 235 - **Béliers**:13 - **Caprin**: 11

Prochain marché le 31 mai (pesée 6h30, vente 9h00) Tél. 03 86 84 28 75 - Fax. 03 86 84 31 88. **www.sicafome.frwww.sicafome.fr**

Veaux d'élevage **12 mai**

Amenés 69.

Marché de veille de fête. Peu d'apports. Reconduction des cours.

A la pièce : Veaux Charolais mâles légers 205,00-285,00-250,00 (=); lourds 285,00-350,00-320,00 (=); conformation supérieure 350,00-400,00-375,00 (=); Charolaises femelles légères 175,00-230,00-205,00 (=); lourdes 230,00-305,00-290,00 (=); conformation supérieure 305,00-365,00-340,00 (=); Croisés Charolais Normands mâles légers 200,00-270,00-240,00 (=); lourds 270,00-325,00-310,00 (=); conformation supérieure 325,00-390,00-355,00 (=); Croisées Charolaises Normandes femelles légères 180,00-225,00-200,00 (=); lourdes 225,00-290,00-280,00 (=); conformation supérieure 290,00-345,00-320,00 (=); Croisés Charolais Frisons mâles légers inc.; lourds inc.; conformation supérieure inc.; Croisées Charolaises Frisonnes femelles légères inc.; lourdes inc.; conformation supérieure inc.; Montbéliards mâles légers inc.; lourds inc.

SANCOINS 12 mai

Amenés 442, dont 195 agneaux, 46 agneaux d'embouche, 170 brebis et 25 béliers.

Vente difficile. Baisse importante des cours.

A la pièce : Brebis suitées 70,00-110,00-90,00 (-10,00). Béliers de réforme 68,00-110,00-85,00 (-5,00). Agneaux d'embouche 50,00-70,00-60,00 (-3,00).

Au kg : Agneaux laitons 16-19 kg U 5,35-5,70-5,50 (-0,30); R 5,15-5,50-5,35 (-0,30); 19-22 kg U 4,85-5,25-5,15 (-0,50); R 4,60-5,00-4,85 (-0,50); plus de 22 kg U 4,25-4,60-4,50 (-0,30); R 4,10-4,50-4,40 (-0,30). Brebis de réforme moins de 25 kg U inc.; R inc.; plus de 25 kg U 2,00-2,10-2,05 (-0,20); R 1,51-1,65-1,55 (-0,20); O 1,14-1,29-1,25 (-0,20).

Viande porcine

PLÉRIN Marché du porc Breton du **12 mai**

Présentés : 54 483. Vendus au classement de 1,150 à 1,172 e. soit une cotation Base 56 T.M.P. 1,161 z (+0,005).Base 56 TMP + charte qualité T : 1,181 e, 394 coches vendues à 0,990 (+0,002).départ élevage de 1,003 à 1,027 regroupées de 0,988 à 0,992

INDICEporcelet

Du 10 au 14 mai
Prix à 25kg: 1,930 • Par kg suppl.: 0,55 • Porcelet 8kg: 32,821

Du 03au 07 mai
Prix à 25kg: 1,885 • Par kg suppl.: 0,55 • Porcelet 8kg: 31,964

Prix départ ferme indexé à 25 kg. - La référence «Porcelet départ ferme à 25 kg» est une information professionnelle, destinée aux éleveurs assujettis à une indexation, notamment dans le cadre des Groupements des producteurs.

PORCabattus Moyenne hebdomadairede l'OFIVAL du 07 au 13 mai

Bretagne : 1,32 (-0,02)
Centre, Haute et Basse-Normandie, Pays de Loire, Poitou-Charentes : 1,30 (-0,02)
Nord, Pas-de-Calais, Picardie, Ile de France, Lorraine, Alsace, Champagne, Ardennes : 1,29 (-0,02)
Bourgogne, Franche-Comté, Rhône-Alpes, PACA, Corse : 1,36 (-0,02)
Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Auvergne-Limousin-Aquitaine : 1,34 (=)

RÉFÉRENCE NATIONALE : 1,32 (-0,02)

PORCINS Sancoins 12 mai

Pas d'apport. Pas de cotations. A titre indicatif, nous reproduisons les cours de la semaine précédente.

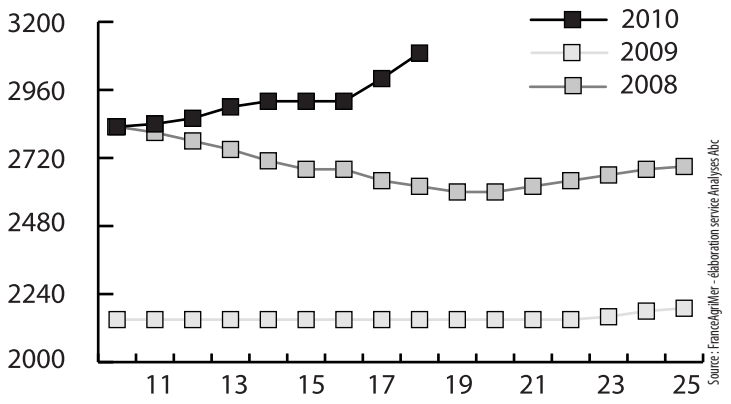
Au kg net : Porcs charcutiers 1,11-1,48. Coches de réforme 0,71-0,95.

Œufs - Produits laitiers

Produits laitiers : la fermeté reste de mise

INDICATEURS DE PRIX
Beurre ↗

Évolution de la cotation nationale du beurre (en euros/tonne)



Le commerce du beurre a de nouveau confirmé sa fermeté la semaine dernière. Il faut dire que les mêmes causes entraînent les mêmes effets. D'un côté, la demande est régulière. Elle serait même un peu plus soutenue, certains opérateurs anticipant leurs commandes de peur de ne pas réussir à se couvrir à des prix attractifs ces prochaines semaines. Ainsi, les cours continuent-ils à grimper, à l'image des 90 euros gagné en semaine 18 par notre cotation nationale. Les poudres n'échappent pas à la hausse, suite à une baisse de l'offre. En effet, selon FranceAgriMer, nos fabications de poudres 0 % et de poudres grasses ont respectivement reculé de 5,5 % et 2,3 % au premier trimestre 2010 comparé à 2009.

L.-A.L. (Analyses Abc)

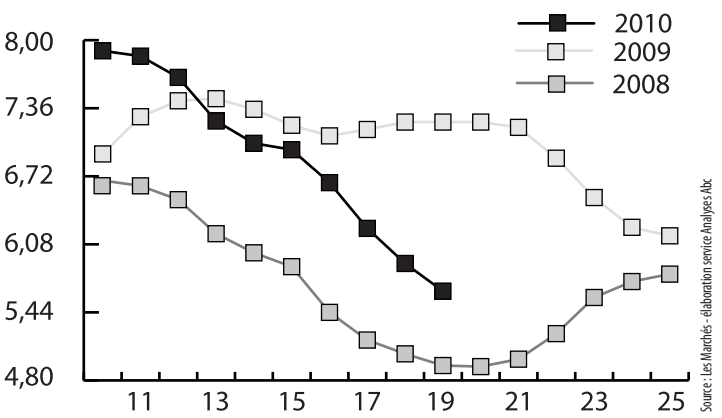
Œufs : la fin de mois s'annonce morose

INDICATEURS DE PRIX
Œufs →

La semaine de l'Ascension n'a rien eu d'exceptionnel pour la filière française. Le férié a perturbé un commerce déjà peu entraînant. La consommation des ménages est restée régulière, bien qu'un petit regain d'intérêt ait été relevé par certains opérateurs sous l'effet du retour du froid. Reste que, dans le même temps, les disponibilités en élevage sont toujours aussi larges et, surtout, bien trop abondante par rapport aux besoins du moment. Car il faut reconnaître que l'industrie, bien qu'aux achats, ne peut absorber l'ensemble des surplus, sans parler des retards d'enlèvements liés au récent jour férié. Rien de mieux ne semble se dessiner à l'horizon, fin de mois et Lundi de Pentecôte obligent.

L.-A.L. (Analyses Abc)

Évolution de la TNO (Tendance Nationale Officieuse de l'œuf calibré (en euros/10 œufs)



▶ Des professionnels à votre service

NOUVEAU À VOTRE SERVICE

PULVE2000.EK
Inspecteur de contrôle pulvérisateur
Tél. 03 80 97 49 28 - Port. 06 11 56 41 54
pulve2000.ek@hotmail.fr
Contrôle à domicile
ZI 21140 Semur-en-Auxois
n° d'agrément F004

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Analyse du marché des Productions animales

Porc : la charcuterie ne connaît pas la crise

INDICATEURS DE PRIX
Jambon au détail ↗
Porc 56 TPM ↗

Alors que la consommation de porc frais tend à se tasser, celle de charcuterie tire son épingle du jeu depuis plusieurs mois. Rien ne permet par ailleurs d'envisager une inversion de tendance à court terme. Et cela d'autant plus que l'été reste une saison propice à la consommation de cette large gamme de produit.

Selon les dernières données du panel Kantar, les achats des ménages auraient progressé de 2,5% de janvier à la mi-avril comparé à 2009. Le dynamisme touche avant tout les jambons (+4,3%) mais aussi les autres charcuteries (+1,6%). Selon la Fédération française des industriels charcutiers traiteurs, cette bonne tenue de la demande des consommateurs réside avant tout dans l'image positive qu'ont nos concitoyens de ces produits ; «*c'est bon, c'est convivial, c'est dans l'air du temps*». En effet, la diversité de la gamme, la facilité et la praticité à consommer, sans oublier leur rapport qualité/prix jugé encore raisonnable par bon nombre d'entre nous, sont autant de facteurs propices au commerce.

Un étude du Crédoc, sur les Français et la charcuterie, vient d'ailleurs confirmer ces constats. Neuf Français sur dix consomment (plus ou moins régulièrement) de la charcuterie de porc, dont plus de la moitié entre deux et cinq fois par semaine. La convivialité est par ailleurs très forte, puisque la consommation de ces produits se ferait majoritairement en famille ou entre amis.

La charcuterie ne profite pas seulement de l'intérêt des particuliers. La restauration hors foyer (RHF) plébiscite également ces produits, qui lui permettent de développer et diversifier leur menus. Selon l'étude Credoc, la viande porcine (fraîche ou en charcuterie), représente 24% des achats totaux de produits carnés de la RHF. La restauration commerciale absorbe 59,1% des volumes tandis que les collectivités en consomment 40,9%. Parmi ces achats globaux, ce sont une nouvelle fois les charcuteries qui tiennent le haut du pavé, puisqu'elles représentent 18,3% des volumes totaux en produits carnés. Avec 62 118 tonnes, c'est la salaison qui est la plus commercialisée, loin devant les autres charcuteries (43 069 tonnes).

Une filière sereine à l'approche de l'été

Les prochains mois ne devraient pas être synonyme de grands changements de tendance pour les professionnels de la charcuterie, tant sur le marché de la consommation des ménages qu'en restauration.

Au contraire, la filière semble tout à fait sereine quant à l'orientation du commerce à court comme à moyen terme.

Tout d'abord, l'image des charcuteries ne devrait pas être dégradée, et son rapport qualité/prix devrait rester tout à fait acceptable.

Ensuite, les beaux jours sont généralement propices aux repas à l'extérieur, aux rencontres entre amis ou en famille et par conséquent à la consommation de charcuterie.

La filière a néanmoins conscience qu'il ne faut jamais se reposer sur ses acquis. Ainsi s'allie-t-elle à l'interprofession porcine pour mettre en avant et défendre la viande porcine sous toutes ses formes. A cela s'ajoute, selon la Fict, la nécessité de se mobiliser pour informer les consommateurs sur les atouts de la charcuterie. Les professionnels de santé sont également une cible privilégiée, afin de «*lutter contre les idées reçues en matière de nutrition, en informant sur la variété des produits, la nécessité d'une consommation raisonnable*».

En restauration, c'est avant tout la capacité de industriels à innover qui assurera une place au soleil.

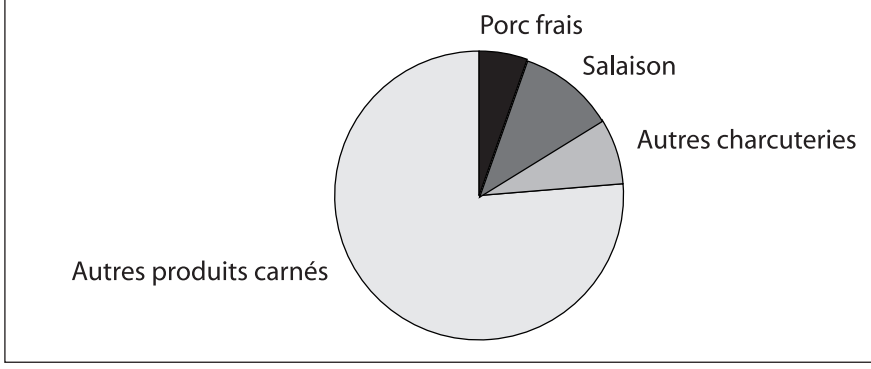
L.-A.L. (Analyses Abc)

Evolution des achats des ménages en charcuterie

	Variation volumes 4 mois 2010/2009	Prix moyen (en euros/kg)	Var. prix moyen 4 mois 2010/2009
Jambon	***+ 4,3 %***	***11,32***	***+0,4 %***
dont cuit	+ 4,0 %	10,38	+0,6 %
dont crus/sec	+ 6,3 %	17,12	-1,0 %
Autres charcuteries	***+1,6 %***	***8,77***	***+0,7 %***
Lardons, Poitrine et bacon	+0,8 %	6,91	-1,5 %
Pâtés	-3,3 %	8,65	+1,2 %
Saucisses à pâte fine	+ 0,5 %	5,37	+1,9 %
Saucissons secs et salami	=	11,54	+0,9 %
Total	**+2,5 %**	**9,61**	**+0,8 %**

Source : CREDOC 2008 pour FranceAgriMer - élaboration service Analyses Abc

RÉPARTITION DES ACHATS DE VIANDE PORCINE DE LA RESTAURATION HORS FOYER



Matériel

Tracteur

Mat Cichy
Agricole
Tél : 03.86.35.92.64

	Année
• CASE IH	
MX 150	2002
CVX 150	2002
CX 90	1999
CS 150	1997
CS 130	2003
CS 120	1999
7110	1991
5140	1995
• CLAAS	
AXION 810	07/08
ARION 630 CIS	2008
• FENDT	
822 FAVORIT	1996
• JOHN DEERE	
7700	1994
• NEW HOLLAND	
T7060	2008
G210	1998
M160	1997
• RENAULT	
ATLES 935 RZ	2002
ARES 825 RZ	2001
ARES 816 RZ	2004
ARES 715 RZ	2001
ARES 640 RZ	98/00
TEMIS 610X	2000
• VALMET	
8750 EQUIP.FORESTIER	2001

CLAAS

01 - Vds Ford 7840, 6600 H, 11000 Euros ; Fiat 880, 2 roues, 3500 euros ; faneuse Kneverland
✆ **06.65.73.50.84**

01 - Vds environ 45 tonnes foin balles rondes 180x120 récolte 2007
✆ **06.67.50.06.38**

01 - Vds NH TM 155, 200 euros, 1500 H rlv avant super Steer 45000 Euros
✆ **06.65.73.50.84**

07 - Cherche tracteur MF 90 CV faire offre au
✆ **04 75 58 21 24 le soir ou 06 82 75 84 46**

07 - Vds cse cess tracteur John Deere 6520 mai 2006 800H cab clim siège pneum TBE
✆ **06 62 54 41 51**

07 - Vds 2 pneus tracteur Everest TBE 13.6-24 40% usure 300 euros la paire
✆ **04 75 29 31 23**

19 - Cause retraite VDS Tracteur VALTRA N121 avec fourche, 2007; Bobcat 753, 2001; Remorque fourra. 6m.
✆ **06 82 77 21 04**

21 - VENDS tracteur JD 6810, 2001, toutes options, 3 700 h., MB NH TX 32, 1989, révisée. (19VB3)
✆ **06 17 49 08 63**

26 - VDS Tracteur Renault Vere 55 12 2roue motrice 5000H An1990 BE 6000e à débattre
✆ **04 75 85 26 94 (HR)**

38 - Vds MF 152 DA vitesse rampante BE MF 140 2 MF 65 pour pièces 2 35 MF pour pièces.
✆ **06 70 04 60 70**

38 - Vds Case IH 845 XL relev. avant siège pneumatique, vérin additionnel 2 prises hydrau. pneu avant 12-4-24 80% usure, arrière 13-6-38 30% usure : 8000 EHT à déb.
✆ **06 72 95 64 77**

38 - Vds tracteur JD 6100, 4 roues motrices avec chargeur 641A, année 1993, prix à déb.
✆ **06 16 03 23 83**

58 - VENDS tracteur NH TS 115, TBE, 6 400 h., clim., siège, pneum., ann. 2001, pneu av. neuf, AR 50, 16 000 €. (1807)
✆ **03 86 22 16 30**

69 - Vds tracteur Béné boon état.
✆ **04 74 03 21 84**

84 - Rech. arracheuse pomme de terre 1 rang dans l'axe du tracteur, type crocodile - BE - faire offre
✆ **06 20 33 06 02**

30 - Vds andaineurs 3&4 m, covercrops 20, 24, 28, 30, 32, 40 disques, décompacteur 6 d., charrues non-stop 2,3,4,5 socs, semoirs 2,50 m, 3,4 m
✆ **04 66 24 26 11**

84 - Vds enrouleur Kulker 180 m diam.63, pompe CAPRARI aspiration + col de cygne 2000 euros, pulseur THOMAS 1000l, rampes hydrauliques 1000 euros
✆ **04 90 30 85 97 hr**

89 - VENDS John Deere, an. 83, 8 700 h., bon état, pneus excellent état, 10 000 € à débattre. (2001)
✆ **06 10 09 22 24**

Travail sol

21 - VENDS faneuse 4 toupies 55S Stoll, - charrue 3 disques Cavel, bon état (2005)
✆ **03 80 84 20 11 - 06 18 21 65 30**

21 - VENDS vibro 8 m. trainé Heva planche, niveleuse, herse, TBE, 12 000 euros. (2008)
✆ **06 06 47 91 25**

26 - Rech Bineuse maïs 4.6 8 repli 04 elem marque indif + Pn2 pour pièces + Sem blé 4M disq sabots
✆ **06 70 33 22 31**

57 - Vends NH 8040 3.300h, 1982 3,60m sans combiné détec. pertes, ral. colza sans TVA.
✆ **03 87 64 81 49**

89 - VENDS benne Promodis 8.5 T, - faneuse Pottinger 4 toupies, rel. hydro., - pince Bugnot, - rotative Kuhn 3 m. (2012)
✆ **06 38 83 04 06**

89 - VENDS herse rotative 4 m. Amazone Packer 500, BE. (200F)
✆ **03 86 97 86 36 06 80 60 89 58**

93 - ACHETE MB NH TC56, TX 34, TX 32, 8080, 8070, 8060, 8050, 1550 S, 1545 S, 1540 S, - Soméca 152, 132, 112, - Laverda 3650, 3550, 3450, 3350, tout état, même en panne, paiement comptant à l'enlèvement (180A)
✆ **06 76 03 50 96**

Récolte

MB JD CTS HM 2003
COUPE 6,70M
Tél: 06.75.60.32.86

01 - Vds round baller Greenland tbé année 2000 chambre variable px à débattre
✆ **06.77.74.29.63**

07 - Vds râteau-faneur Strella bon état px à débattre
✆ **04 75 06 22 39 HR**

MB NH TX 36
COUPE 6,10M 1990
Tél: 06.75.60.32.86

Mat Cichy
Agricole
Tél : 06.75.60.32.86

	Année
• CLAAS	
LEXION 570 MONT	06/07
LEXION 450	1997
MEDION 310	2007
108 SL MAXI	1997
• CASE IH	
1680	1986
• DEUTZ FAHR	
4080 HTS BII 4RM	1997
A50	1985

CLAAS

07 - Retraité vend Round Baller Greendland très bon état, peu servi
✆ **04 75 06 54 66 ou 06 89 63 36 81**

MB NH CR 9080 2008
COUPE 7,32M
+ PROLONGE COLZA
Tél:06.75.60.32.86

21 - VENDS faucheuse JF 6 X 3200 Bel Amier Kuhn 2006, prix: 2 800 €, année 2000. (2003)
✆ **06 87 37 74 81 - 03 80 21 77 87**

21 - CHERCHE MD, presse Claas Markant 41 50 51 52 55 60 65, - Constant Dominant John Deere 332 336 342 346, Fahr, Rivière, Casalis, New Holland, Welger et autres (200D)
✆ **06 29 81 80 05**

26 - VDS Mach couper lavande plt aromatique Ponzo tapis verti lieur + trémis sur trac MF 145
✆ **06 80 07 38 98**

38 - Vend remorque Doyeux 5 m, 4 roues freinée avec lève-bottes Doucet, TBE, faneuse 2 toupies Kuhn.
✆ **04 76 36 28 75 HR**

38 - Vds équipement tournesol Rabaud pour coupe de 3m60 + pour cause de santé un scooter neuf 50 cc prix neuf 1150 E vendu 900 E.
✆ **04 74 92 04 20 ap.18h**

38 - Vds 2 pneus neufs Michelin 14x9x24 avec jantes, faucheuse conditionneuse john Deere 1320 2 m ; faucheuse conditionneuse john Deere 13A4 1,60 m ; pirouette Kuhn 2 toupies.
✆ **06 08 57 63 24**

39 - Vds faucheuse conditionneuse Kron 280 année 2006 fauche 150 ha + cuve à eau 1 200 l sur châssis
✆ **03 81 56 00 52**

42 - Vds cellule à grains 5.33 x 4.24 complète vis de reprise gm
✆ **06.61.85.97.54**

55 - Vends presse Welger RP 535 1.700 bottes 2009 canal Hydroflex rouleau tasse andain TBE.
✆ **06 81 02 26 51**

57 - Vends presse Fortschritt type 550 balles rect. 85x120 occasion tbé, à débattre.
✆ **03 87 05 42 80**

58 - VENDS faucheuse conditionneuse Krone 2.40 m., - faneuse Kuhn 5.20 m., prix à débattre. (190B)
✆ **06 19 90 48 88**

58 - VENDS TM 135 NH, TBE, an. 2000, 5 000 h., pneu av. 10%, clim., 25 000 € (20VB3)
✆ **06 08 69 89 41**

69 - Cherche moiss.batt. Claas consul senator protektor markator dominator 85 et New Holland 1530 1540.
✆ **06 84 61 38 25**

69 - V groupeur de bottes - Monte bottes Gustin - Rateau andaineur Rémy.
✆ **04 74 71 70 62 HR**

69 - Vds presse Someca M03 petite botte.
✆ **04 78 44 04 95 apr. 20h**

71 - Eleveur vend faucheuse cond. portée 2,80 m John Deere, 2001, susp. azote, B.E.
✆ **03 85 54 59 77 hr**

88 - Vends faucheuse Kuhn FC 300 - Faneuse Kuhn GF 5801 MH désileuse Lucas 425 Hulotte.
✆ **03 29 06 09 67**

Arbo-viti

38 - Vds atomiseur Berthoud 1500 litres commande électrique très bon état pour traitement noyer.
✆ **04 76 08 42 29**

38 - Vds secoueur à noix hydraulique marque Guillot et Blanc, attelage arrière, commande sur le tracteur, troisième point hydraulique modèle robuste, très bon état de marche, px : 6000 E à déb.
✆ **04 76 38 58 65**

69 - Vds enjambeur Benetulliere 3 RM 1500 euros - Rampes à sulfater 2000 euros + charrues.
✆ **06 07 13 06 85**

Epandage

89 - RECHERCHE éparpilleur à fumier Lavoillette même pour pièces ou en état (1904)
✆ **06 32 94 85 78 - 03 45 85 90 40**

Irrigation

38 - Cause arrêt irrgation vds groupe moto-pompe moteur de 80 cv + pompe 65 m3/h + aspiration TBE 2800 E ; 1 godet de tracto-pelle en 800 pour JCB 3 cx 250 E ; 1 portail lourd en galvanisé 2 battants de 1 m de haut 200 E.
✆ **06 82 94 51 47**

Agri. divers

ENSILEUSE NH FX 30
2RM 2004
AVEC BEC KEMPER
6 RANGS
Tél: 06.75.60.32.86

PULVÉS AUTOMOTEURS
EVRARD:
AH 4004 36M ALU 3300H
ALPHA 2500 28M ALU 1300H
ALPHA 4100 36M ALU 2700H
MATROT:
M44D 26M ALU 2800H
Tél: 06.07.54.76.65

07 - Vds Pirouette Kuhn 2 toupies bon état
✆ **06 85 14 46 51**

18 - Vends herse alternative Amazone, 4 m, B.E., équipée semoir Nodet avec porte à court et rouleau packer, bas prix ; élévateur 8 m et presse petites bottes, presque neuve, très bas prix.
✆ **02.48.68.91.53**

18 - A vendre faucheuse Vicon DMP 2400, bon état, 2.300 euros.
✆ **02.48.60.78.18**

18 - Vends égrappoir Amos 621, 2 variateurs, 2 cages diam. 25 + carré ; vends broyeur herbe Nicolas 180cm.
✆ **02.48.79.38.28**

18 - Vends Case 856 XL, 8.000 euros ; batteuse Massey 520, coup 4,20 m, 3.500 euros, TBE.
✆ **02.48.60.67.05 ou 06.31.64.01.41**

21 - RECHERCHE presses moyenne densité, - semoirs Pneumasem Nodet, - tracteurs 4 RM Massey ou JD. (170E)
✆ **06 73 80 16 97**

26 - VDS Planteuse Superprefer 2 rangs type maraîcher avec système arrosage
✆ **06 87 58 34 63**

38 - Vds ensi. John Deere 16 A 1,60 m de coupe dési. Lucas 1,300m3 vis à grains L 4m diam. 160 bétal. Masson 4 T 5 à 6 gros gros bovins fusil hypod a servi 3 fois.
✆ **04 74 84 72 44 HR**

38 - Vds semoir maïs sorgho tournesol 4 rgs Nodet transfert de traite 4 postes diabolo-manus.
✆ **06 89 54 08 83**

38 - Vds r. santé tra. IH 423 r. faneur JF, r. faneur andaineur IH, cabine p. tracteur IH + pièce IH, enclumes p. livraison, prix à Déb.
✆ **06 76 99 02 80 ap.17h**

38 - Vends surélévateur Stoll, broyeur à marteaux Law, charrue trisocs Kverneland.
✆ **06 81 02 01 20**

38 - Vends treuil Moyne picard puissance 6 T câble récent + pièce neuve 1500 E - petite désileuse porté bas prix + épandeur à chaux avec rampe et lève sac prix à débattre.
✆ **04 76 06 07 97 HR**

38 - Vd autochargeuse bon état, monte-botte, soufflant, pulvérisateur, char ancien pour déco.
✆ **06 45 84 43 18**

38 - A vendre vibro + semoir céréale 3 m ; cultivateur 2,80 m 15 dents ; herse 4,20 m dents de 22, batie carré de 60 ; cultipacker 2 m ; charrue Huard TR65T, 3 socs, retournement IH ; pulvérisateur Berthoud 400 l rampe 9 m.
✆ **04 76 32 14 32 HR**

38 - Vend 2 cultivateurs 9 et 11 dents, semoir engrais Kuhn 800 l, roues étroites 7-2-40, herse 4 m.
✆ **06 17 04 18 91 04 74 31 53 79**

38 - Vds remorque fourragère 5 m 2 roues plancher bas et incurvé TBE 1500 E, remorque fourragère 5 t 4 roues BE 1000 E, 6 masses pour tracteur IH 150 E, faneur andaineur trainé IH 60 E, concasseur à grains BE.
✆ **04 74 33 65 78 hr/ 06 60 77 58 11**

38 - Vds pompe irrigation 30 m3/H, 200 m de tuyaux alum. diam. 50 mm, 150 m de tuyaux Plymouth diam. 70, 1 semoir à grain 15 rgs Sulky + pièces usure, 1 tank à lait 200 l, 1 arbre de scie circulaire.
✆ **04 74 92 56 64 - 06 23 89 92 84**

58 - VENDS semoir à tournesol monograin roues étroites, - herse à terrage force 6 m. (19VB2)
✆ **06 33 57 30 30**

63 - RECH. Pièce pelleteuse Oléomat H15 Richier boitier tourelle.
✆ **06 16 11 86 06**

63 - AV Camion Mercédès bétail. 917 Cityliner, 98, 290000 km, carros. 4,6x2,6m Harmand. séparat. mini étage avt pont tiroir aération basse 4,2T de CU.31000eurosHT à déb.
✆ **04 73 65 90 61 ou 06 07 53 88 13**

69 - Cess vds round baller Heston 5630 + moy dens rivière Casalis + épandeur Krohn 6 t. + semoir engrais.
✆ **04 78 44 43 32 HR**

69 - Vds laveuse à carottes Urac tout inox briant - Peseuse à p. de terre 5 à 25 kg. BE.
✆ **04 78 90 58 71 HR**

70 - AV filet parvent 30M griffe rail 25m télécommande travail pr chevaux rase butte charrue 3et4 socles herse giro 700 tuiles + 100 tuiles jende et pou.
✆ **03 84 91 25 73**

70 - Vds bennes 16T m. lourd g. volume-Cuve fioul 6000l + pompe - chariot 8 et 9 m-Dal à veau- vibro. avt ar 3-4m - machine à traire divers cell. de stockage - Semoir Nodet + ceuilleur maïs 4 rg Claas.
✆ **03 84 95 87 12**

71 - Vds combiné herse rotative Agram, rouleau Packer, portacourt et semoir Nodet AS à sabots, 21 rangs.
✆ **06 19 40 24 60**

84 - Vds Calibreuse Greffa A3, monte fruits, brosseuse, groupe frigo Copelan 10CV, pompe irrig. sur tract. tuyaux galva diam.90
✆ **04 90 20 37 61 ou 06 09 82 19 42**

89 - VENDS faucheuse rotative Kuhn 4 disques, 800 €, - broyeur Taarup 1,50 m. porté 600 €. (2004)
✆ **03 86 43 48 22**

89 - Vends tracteur Same Explorer 85 15 heures, neuf, avec chargeur Faucheux Prestige 80, benne 10 T 5 Siam, séparateur Denis 50 QX, B.E., élévateur 8 m Denis 100 QX, livraison poss.
✆ **06 81 82 73 32**

Elevage

19 - Vds Evacuateur à Fumier bovins très bon état, 100m de chaîne, 8m de rampe, marque DOUCET.
✆ **06 80 42 25 28**

25 - VDS cuve à lisier Miro 3000 galva tuyaux 150 état neuf 3.000 euros.
✆ **06 08 53 62 36**

88 - Vends salle de traite Delaval 2x5 décrochage auto pulsations électroniques + DAC 2 stations.
✆ **03 29 06 80 74**

88 - Vends pompe à vide avec moteur VP 76 Delaval pour S de T 8 postes B état.
✆ **03 29 33 23 96**

Terres de Bourgogne

Véhicule

Utilitaire

07 - Vds camion Renault G 230 TI 19T 1991 394000 kms TBE caisse frigo + HAY 14 pal 6900 euros à deb
✆ **04 75 05 02 98**

69 - Vds Renault Master T35D rallongé habillé an 91, 4 pnx neufs + 2 nge - Batt, rad, pot neufs 3500 euros.
✆ **04 78 48 53 34**

71 - Vends bétaillère Mercédès 709, 280.000 km, 1985, embrayage pneus neufs.
✆ **03 85 24 09 60 ou 06 47 83 84 31**

84 - Vds camion fourgon S130 Renault Hayon 9 PAL, an 89, 260 000 km, excellent état marc. frein réf.08 PTR 10 T
✆ **06 77 76 16 23**

89 - VENDS camion bétaillère Renault, 43 000 kms, an. 1992, caisse 6.40 m. X 2.30 m., 2 séparations. (2011)
✆ **06 07 48 19 12**

Tourisme

58 - VENDS Lada Niva 4 x 4, essence de 2006, 35 000 kms, embrayage neuf, pneus neufs, 7 000 € à débattre (200B)
✆ **06 15 43 20 15**

70 - VDS 4x4 Nissan Patrol 7 places luxe intérieur cuir 57500 km 4 pneus neufs année 2004 : 20.000 euros.
✆ **06 88 39 88 20**

89 - VENDS R Navada D Break pour pièces et Citroën Visa 11 essence. (1906)
✆ **06 32 94 85 78 - 03 45 85 90 40**

Achat-Vente

Récolte

21 - RECHERCHE foin sur pied ou pension pour 30 génisses 2 ans sur le dép. 21 et limitrophe. (1612)
✆ **06 86 77 00 93**

70 - Agriculteur vend livre paille et foin de qualité
✆ **03.84.32.30.91 ou 06.86.08.38.02**

Fourrage

ACHÈTE
PAILLE- FOURRAGE
Tous Formats
RÉGLEMENT À L'ENLÈVEMENT
STE T.N.D.
Tel. 03 80 75 89 22

E.T.A. disponible pour
Pressage haute densité
(format: 120/90)
Tous fourrages;
travail soigné
Tel. 06 88 34 92 43

39 - ACHETE paille sur le champ vrac ou bottes. (20VB1)
✆ **03 84 37 14 34 - 06 73 45 66 46**

Alimentation

CABINET D'EXPERTISE
EN RATION MÉLANGÉE
Nutritionniste Indépendant
Stéphane BAILLE
Tél. 06 48 10 37 33
• Suivi Nutrition troupeau
• Analyses de lait mensuelles (TP, TB, cellules, urée)
• Rentabilité atelier
www.nutritionniste-ruminant.fr

Location

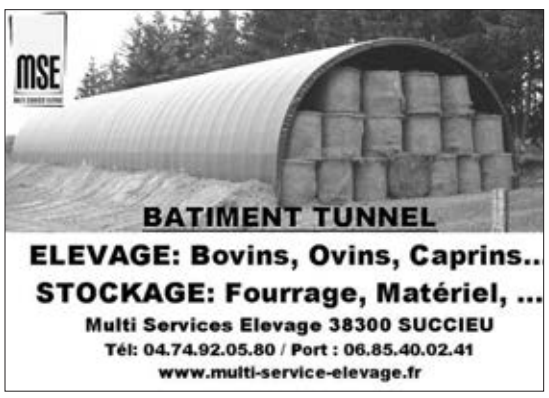
Autre

21 - LOUE maison Bretagne Côte d'Armor proxi. mer, 2 chambres, - (promo) 200 € la semaine avril - mai - juin - septembre, - 350 € juillet - août, pour 5 personnes. (190A)
✆ **06 81 16 07 71**

70 - LOCATION caravane à LALONDE LES MAURES (Hyères) juin-juillet-août-sept.
✆ **03 84 30 03 56**

Bâtiment

SARL **REVERET**
• Ossature pour photovoltaïque
• Bardage tôle et bois traité
• Zinguerie - Portes
• Vente fers, tôles
DEVIS sur plans
Nourrisseurs bovins - ovins
Pièces chaînes de curage toutes marques
QUALIBAT
CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES KIT ou POSÉES
03400 GENNETINES (à 10 km de Moulins) - **Tél. 04 70 42 10 89** - Fax 04 70 42 12 85 - E-mail : sarl.reveret@wanadoo.fr



Offre

Emploi

SCIERIE MODERNE recrute **employé (e) polyvalent,** ayant expérience et connaissance en maintenance premier niveau. Envoyer CV et lettre de motivation **à HURSON SARL - BP 8 52800 FOULAIN**

71 - Dans le cadre d'un remplacement pour congé maternité, recherche commercial(e) publicité. Suivre et développer une clientèle existante publicité d'une PME sur la Saône-et-Loire : suivi des programmes en cours ; préparation et remise des éléments pour fabrication de la publicité ; suivi de la fabrication et validation des bons à tirer auprès des clients ; facturation hebdomadaire et suivi des règlements ; suivi de la fabrication de dossiers annuels (Mémento, dossiers presse, numéros spéciaux...). Prospecter de nouveaux clients. Profil : H/F BTS action commerciale ou ingénieur agri-agro ; excellent sens commercial ; dynamique, organisé, motivé, esprit curieux ; notions commerciales, voire première expérience et connaissances en agriculture et/ou viticulture seront un plus appréciable ; maîtrise des logiciels Word, Excel. Permis B. CDD avec entrée mi-juillet 2010 dans le cadre d'un remplacement pour congé maternité jusqu'au 15 février 2011 ; rémunération à définir.
Envoyer CV + LM et prétentions sous la référence 2384 à : L'Exploitant Agricole de Saône-et-Loire, Maison de l'Agriculture, BP 522, 71010 Mâcon cedex, qui transmettra.

26 - Nord Drôme Recrute pour cueillette abricot en juillet H/F 18 ans mini non logé
✆ **06 80 05 05 36**

38 - Urgent service remplacement secteur La Cote Saint André recherche CDI Tps complet.
✆ **06 22 75 87 21 - 06 71 92 39 11**

Cabinet d'EC - Est Dijon
Recrute Collaborateur comptable
BTS ou équiv
Dossiers BIC et BA
Monsieur Gérard MOUGENOT
Rue Gaston Chevrolet
21200 BEAUNE

TALANT PNEUS
Recherche
Monteur Dépanneur
Agricole et / ou poids lourds
salaire evolutif
veuillez nous contacter à l'agence de TALANT PNEUS
03-80-55-17-38
06-64-13-49-18
point S

39 - Exploitation laitière rech. agent élevage, logement fonction.
✆ **06 30 24 35 28 ou 03 84 25 56 03 fax 03 84 25 51 82**

63 - Exploi. polycult. élev. CHER. ouvrier pour conduite troup ovins viande poste à resp. CDD puis CDI.
✆ **06 08 77 51 79**

69 - Cherche 15 juin / juillet ramasseurs (euses) cerises - Logé.
✆ **06 58 83 94 07**

69 - Recherche main d'oeuvre pour distribution de plants sur une machine à planter. Déplacement du lundi au vendredi, nourris logés pris en charge par l'entreprise.
✆ **06 70 30 87 43**

69 - Cherche ramasseur (euses) de cerises du 25 juin au 25 juillet.
✆ **04 74 72 24 68 HR**

Mariage

Rencontre

26 - JH 33 ans agri cool sympa rech F 23 a 30 ans douce simple aimant ski rando cine secteur valence
Ecrire à l'agriculture drômoise bp216 26000 valence réf 19/2010

89 - AGRI. 30 ans DRJF 20 - 32 ans, cél. sér., issue du milieu agricole, région et situation indifférente pour relation sérieuse.
Ecrire à Terres de Bourgogne - BP 77409 - 21074 Dijon Cédex (200C)

Achat-Vente

Divers

26 - VDS Remorque 4 roues fourragère avec échalettes 90 caisses L50 I40 H22
✆ **04 75 58 73 07 (HR)**

26 - VDS 90T Fientes poulettes enlèvement mai
✆ **06 09 04 50 04**

38 - Vds motofaucheuse 140 Be motoculteur pétrin 60 l chaudière fonte cochons matériel atelier antretien.
✆ **04 76 96 71 06**

38 - Vds pomme de terre pour consommation animale, barre de coupe à doigts, plusieurs cuves à fuel de 1000 l et 1300 l, bineuse 2 rangs Super préfer.
✆ **04 74 20 37 33 HR**

38 - Achète bois de chauffage en 2 m, coupe de bois région de St Jean de Bournay.
✆ **04 74 59 90 41**

38 - Vds cuve à gas oil 500 litres environ poële à gas oil BE.
✆ **04 74 88 26 36 HR**

58 - VENDS huile de noix. (2009)
✆ **03 86 29 61 82**

58 - VENDS broyeur Desvoys 3 m., rotor neuf, TBE. (2007)
✆ **06 80 63 88 19**

67 - Recherche groupe frigo-évapo bon état, puissance 35/40 cv p/stocker 200 T légumes.
✆ **03 88 70 71 32 ou 06 74 87 15 61**

67 - Vends groupe électrogène 11 Kw SDMO tri 800 h + moteur électr. 30 kw avec coffret démarrage.
✆ **06.79.41.33.71**

67 - Vends mach. à traire Boumatic 2x6 pour pièces, décroch. identificat. griffes etco + andaineur Kuhn 2,50 m + faneuse 4 toupies. Tél.
✆ **03 88 85 37 57**

71 - A l'approche de la Fête des mères et de la Fête des pères, offrez un cadeau original : le livre «L'agriculture en Saône-et-Loire, 60 ans d'engagement au service d'un département». L'ouvrage est indispensable pour mieux comprendre ce qui a permis aux hommes de la terre de relever tous les défis qui leur ont été soumis. Un précieux ouvrage de 416 pages qui recèle près de 250 témoignages, de très nombreuses photos et une mine d'informations sur les productions du département. Un vibrant hommage aux agriculteurs de la Saône-et-Loire. Le livre est disponible auprès de L'Exploitant Agricole de Saône-et-Loire au prix de 30 € + 4 € de participation aux frais de port.
✆ **03 85 29 55 29**

70 - VDS : Motobécanes collection années : 1951-1952-1953-1957. Mercedes 280E coll. 1976. Bateau + remorque 60CV.
✆ **03.84.30.03.56**

Animaux

Divers

38 - Vends moutons noir d'Ouessant : 2 béliers 3 et 4 ans, 4 brebis avec agneau (3 femelles et un mâle) 90 E le bélier, 110 E la brebis suitée bouclés et vaccinés ; Vends une jument plein papier 5 ans débourrée gentille, facile, 1 m 63 bai foncé, très bonne santé, pucée et vaccinée : 2500 E.
✆ **04 74 90 25 18 06 14 21 24 60**

Bovin

01 - Vds femelles 1 mois Holst Canada tb origine
✆ **04.74.30.95.59 ou 06.08.89.30.88**

03 - Elevage LENA VENDS taureaux limousins 20 mois et génisses 18 mois. Urcay - Allier (1411)
✆ **06 28 02 04 05**

07 - Vds bovins Limousins 1 taureau 2 génisses 1 an vaches bio
✆ **04 75 38 85 56**

18 - Vds génisses charolaises, 2 ans, HBC, saillie par taureaux vêlages faciles. Gayon Serge.
✆ **02.48.74.51.39 06.86.76.81.23**

18 - Vds TB taureaux charolais, HBC, BO, 4 de 2 ans, 6 de 12 mois, IBR A. Gayon Serge.
✆ **02.48.74.51.39 06.86.76.81.23**

18 - Vends choix de TB reproducteurs charolais, HBC, de 14 à 16 mois, tous hivernés au pré, nombreux d'origine vêlages faciles, avec toutes garanties sanitaires et livraison assurée. J. et H. Bonnichon, 18170 Le Châtelet.
✆ **02.48.56.21.49 ou 06.81.38.47.12**

21 - VENDS très bons taureaux charolais HBC de 16 mois, TGS, livraison assurée. EARL Gabory - Jeux les Bard 21460. (18VB4)
✆ **03 80 96 79 42 - 06 87 43 40 33**

21 - Elevage HB Limousin VEND reproducteurs 20 mois, - taureau adulte, - vaches suitées ou pleines. (1901)
✆ **03 80 23 68 04**

21 - Elevage Limousin TBO VEND taureaux, vaches suitées, génisses dociles. (19VB1)
✆ **06 23 03 36 44**

21 - VENDS vaches suitées HBC (M. et F.), TGS. Lechenault Yves 21230 Foissy. (2006)
✆ **03 80 84 20 14 - 06 68 67 74 41**

21 - Elevage charolais BAUDOT - Pont et Massène (Côte d'Or) propose à la vente large choix de reproducteurs (taureaux aptes à la saillie) et ce, en apportant toutes garanties. Elevage ayant sélectionné depuis longtemps le vêlage facile. Accueil permanent (200E)
✆ **03 80 97 23 28 - 06 07 75 59 74**

25 - Recherche vaches laitières et génisses pleines montbéliardes.
✆ **06 82 66 55 60 ou 03 81 50 46 81**

38 - Cause cessation vds vache Montbéliarde 4 mères à taureau isu 151 A 178 N°2 race.
✆ **06 73 00 78 53**

38 - Vds 2 génisses Abondance IA terme 18/06/10 idemn IBR, FCO 1 + 8 bonne origine.
✆ **04 74 28 90 34 - 06 71 04 10 97**

38 - Vends génisses Blonde d'Aquitaine pleines ind. IBR.
✆ **04 76 07 97 26 hr**

38 - Vends génisses Blonde d'Aquitaine pleines ind. IBR.
✆ **04 76 07 97 26 hr**

42 - Vds cause retraite vaches limousines avec ou sans veau génisses limousines 20 mois
✆ **06.61.70.65.25**

42 - vds 9 génisses Salers 22 à 28 mois saillies Salers et vaches ind. ibr fco ok
✆ **04.77.76.27.30**

58 - Cause retraite VENDS vaches prête à vêlées, bonnes origines. (1909)
✆ **03 86 50 05 79**

58 - Cause cessation VEND 1 taureau HBC 3 ans, IBR A, - 3 jeunes vaches suitée IBR A. (2002)
✆ **03 86 30 92 64 - 06 03 41 10 43**

58 - VENDS taureau charolais 4 ans HBC, IBR A, FCO OK né au GAEC Beauzon. Beauzon Nicolas - Moulins Engilbert. (20VB2)
✆ **03 86 84 22 57 - 06 82 46 40 09**

71 - Vds T. B. taureaux charolais, 2 ans, hivernés au pré, HBC, IBR A, FCO + vaches suitées.
✆ **03 85 24 24 96 ou 06 07 57 55 40**

71 - Elevage HBC vend 20 veaux repro. 1 an et vaches suitées, IBR A, TGS. Gaec Maréchal, Toulon-sur-Arroux.
✆ **06 88 70 74 21 ou 06 03 43 33 10 ou 03 85 79 55 59**

71 - Gaec Goulliard, vente amiable permanente de taureaux HBC au pré, choix, qualité, origines.
✆ **03 85 79 40 98**

71 - Vds taureaux charolais HBC, 4 ans, 30 mois, 18 mois, TGS, hivernés au pré.
✆ **03 85 88 31 05**

71 - Vds taureaux 2 ans, 18 mois, HBC, IBR A, TGS ; vaches suitées, génisses 2 ans. Debarnot François.
✆ **06 14 82 52 05**

71 - Choix de repro. limousins inscrits, TBO + mâle 15 mois, fils Ondit + génisses prêtes.
✆ **06 86 83 84 64 ou 06 60 86 64 60**

71 - Vds veaux repro. charolais, TGS, 15 à 17 mois, prix raisonnable. M. Coureault Gabriel à Dracy-Saint-Loup.
✆ **06 33 30 80 95**

71 - GIE Monts du Charolais propose en permanence reproducteurs M et F. Vente aux enchères taureaux 18 mois le 24/09/10.
✆ **06 16 18 61 05 ou 06 09 33 42 14**

71 - Vds taureaux charolais HBC 12 à 16 mois, au pré, conformation équilibrée, facilité de naissance, TGS. Chatillon J.-M. à Mesvres.
✆ **06 15 93 22 70**

89 - RECHERCHE à échanger 1 châtron de 2 ans contre 1 taureau de 2 ans blanc ou croisé jaune limousin. (1905)
✆ **06 32 94 85 78 - 03 45 85 90 40**

89 - VENDS taureau 18 mois Prim'Holstein IBR A, fils Shottler x Merchant (2010)
✆ **06 11 70 81 91**

Caprin

07 - Vends 50 chevrettes Alpines 6 mois programme lumineux prévisions MB nov déc
✆ **06 80 88 69 12**

71 - Vends boucs alpins nés novembre 2008, écornés, bonnes origines.
✆ **06 29 71 69 10**

Ovin

26 - VDS 15 brebis laitières et 10 agnelles (Lacaune) en bio
✆ **04 75 25 08 68**

42 - Vends Rouge de l'Ouest ins. Béliers : 4 mois, 16 mois, 2 ans ; agnelles : 4 mois, 16 mois. Dép. Loire Centre. A partir du 22/05
✆ **04.77.65.57.42 ou 06.16.56.67.31**

89 - VENDS brebis croisées Berrichonnes saillies agnelage fin juillet, 75 € (1902)
✆ **03 86 65 41 61**

Equin

15 - AV poulains/pouliches de couleur av papier à retenir au sevrage 1000 à 2500 euros. Haras du Loup Blanc.
✆ **04 71 78 53 26**

Volaille-Lapin

07 - Vds poules pondeuses Label Rouge 2 euros pièce
✆ **04 75 07 69 02**

Chien

58 - VENDS chiots Berger des Pyrénées, parent bon pour travail, N 4 BHE692, nés 15/03/10. (200A)
✆ **06 14 26 16 97**

Vous désirez :
passer une petite annonce, avoir un renseignement, vous abonner....
Un seul numéro...
Martine
Tél.03 80 78 90 40
Fax. 03 80 70 08 02

Terres de Bourgogne

*UN MOYEN MODERNE ET RAPIDE POUR TRANSMETTRE VOTRE PETITE ANNONCE**
Terres de Bourgogne
pa@terres-de-bourgogne.net
RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE MARTINE AU 03 80 78 90 40
**Paiement par carte bancaire*

CÔTE D'OR

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué par acte sous seing privé en date du 23 mars 2010 une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : SCCV RICHET
Forme sociale : SCCV
Siège social : 56, rue de Bourgogne, 21121 Fontaine les Dijon
Objet social : L'acquisition d'un ou plusieurs terrains sis à Dijon, rue du Docteur Richet (21000), parcelle n° 1 section DO ; la construction sur ce terrain d'un ensemble immobilier à usage d'habitation, selon les possibilités résultant du permis de construire, la vente en totalité ou par lots de ces immeubles construits, avant ou après leur achèvement, la gestion, la location et l'entretien des immeubles jusqu'à la cession de la dernière fraction, et généralement, toutes opérations mobilières, immobilières et financières, susceptibles de faciliter la réalisation des objets ci-dessus définis, à l'exclusion de toutes opérations susceptibles de faire perdre à la Société son caractère civil, ou incompatibles avec les dispositions du code de la Construction et de l'Habitation en matière de sociétés civiles constituées en vue de la vente d'immeubles.
Durée : 15 ans
Capital Social : 1 000 euros
Gérant : Icade Promotion Logement, SAS au capital de 78 624 052 euros dont le siège social est à PARIS (75019), 35, rue de la Gare représentée par son Président Monsieur Hervé Manet, immatriculée au RCS de Paris sous el numéro 784 606 576.
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon.
Pour avis
La Gérance

AL21202148

ENVIE D'AILES

Société à responsabilité limitée
au capital de 44 000 euros
Siège social : 9, rue du Châpeau rouge
21000 Dijon

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Dijon du 01/04/2010, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée,
Dénomination sociale : ENVIE D'AILES,
Siège social : 9, rue du Châpeau rouge, 21000 Dijon,
Objet social : Toutes activités de vente de prêt à porter féminin et accessoires rattachés,
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés,
Capital social : 44 000 euros,
Gérance : Madame Sylvie Buisson, demeurant 39, rue de l'Ile 21000 Dijon, assure la gérance.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.
Pour avis
La Gérance

AL21202149

SCP Marc Van Elslande
Jean-Jacques Genet
Notaires associés
9 boulevard Maupéou
89101 Sens cedex

Suivant acte reçu par Me Jean-Jacques Genet, notaire associé à Sens (Yonne) le 10 mai 2010 enregistré à Sens (Yonne) le 12 mai 2010 bord. 2010/407 case n°1 ext. 1336.
Il a été constitué une société civile présentant les caractéristiques suivantes:
Dénomination: SCI LEILIGHET
Siège social: Dijon (21000) 22 Rue d'Auxonne
Objet social: Acquisition, propriété, gestion, exploitation par bail ou toute autre forme de tous immeubles et notamment d'un immeuble à usage commercial et d'habitation situé à Dijon (21000) 22 et 24 rue d'Auxonne, apport de biens immobiliers, conservation des biens immobiliers dans la patrimoine familial aux fins d'éviter les aléas des conséquences de l'indivision, l'obtention de tout emprunt.
Durée: 99 ans
Capital: Deux cents Euros (200 €) divisé en 20 parts de dix euros (10 €) chacune, numérotées de 1 à 20
Apport des associés: Deux cents euros (200 €) en numéraire
Gérance: M. Franck Pourrier dmrt à Dijon (21000) 22 rue d'Auxonne est nommé gérant et Mme Julie Pourrier, son épse, dmrt même adresse est nommée co-gérante pour une durée illimitée
Cession de parts sociales: la cession des parts sociales, dans tous les cas, est soumise à l'agrément des associés.
Immatriculation au RCS Dijon
Pour avis,
Me Jean-Jacques Genet

AL21202151

CONVOCATION

CONVOCATION EN ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Les adhérents de la Section Coopérative Agricole Auxois Morvan sont convoqués en assemblées générales à la date, heure et lieu suivant: mardi 1er juin 2010 à 14 heures, salle polyvalente, salle à l'étage n°409 - 21320 Pouilly en Auxois.
Ordre du jour Assemblée Générale Ordinaire
Rapport d'activité de l'exercice 2009,
Présentation des comptes de l'exercice,
Rapport des commissaires aux comptes,
Rapport du conseil d'administration,
Election des délégués à l'assemblée générale plénière,
Election des administrateurs de la section Auxois Morvan
Résolutions de l'assemblée générale ordinaire
Ordre du jour assemblée générale extraordinaire
Mise en conformité des statuts avec les statuts types des coopératives agricoles.
Vote des résolutions.
Les adhérents de la coopérative peuvent prendre connaissance au siège de la coopérative de l'ensemble des documents relatifs à l'activité et aux comptes de l'exercice.
Le conseil d'administration

AL21202146

APPORTS

Avis d'apport d'un fonds de commerce

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Dijon du 01/04/2010 , enregistré au SIE de Dijon nord le 04/05/2010, bordereau n° 2010/620, case n°2,
Madame Sylvie Buisson, demeurant 39, rue de l'Ile - 21 000 Dijon, a fait apport à la société ENVIE D'AILES, société à responsabilité limitée en formation au capital de 44 000 euros, ayant son siège social 9, rue du Châpeau rouge - 21000 Dijon, en cours d'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de Dijon,un fonds de commerce de vente de prêt à porter féminin et accessoires exploité au 9, rue du Châpeau Rouge - 21000 Dijon pour lequel Madame Sylvie Buisson est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Dijon sous le numéro SIREN 499 072 932,
Ledit fonds évalué à 69 093,40 euros et la prise en charge par la Société du passif commercial de l'Apporteur d'un montant de 45 093,40 euros, soit un apport net de 24 000 euros, moyennant l'attribution de 240 parts sociales de 100 euros chacune,
La Société sera propriétaire du fonds à compter de son immatriculation et en aura la jouissance à compter rétroactivement du 01/04/2010.
Les créanciers de l'Apporteur pourront dans le délai de dix jours suivant la dernière en date des publications légales, faire la déclaration de leurs créances au greffe du Tribunal de commerce de Dijon et pourront, dans le même délai, faire opposition par acte extrajudiciaire auprès de Madame Sylvie Buisson, demeurant 39, rue de l'Ile - 21 000 Dijon, chez qui domicile a été élu à cet effet.
Pour unique insertion.
Sylvie Buisson

AL21202150

TRANSFERT DE SIÈGE

TCI -TOUYARD CARROSSERIE INDUSTRIELLE

SAS au capital de 100 000 euros
Siège social : Gerland (21700)
1 rue de l'étang
520 909 375 RCS Dijon

Aux termes des décisions des associés en date du 6 mai 2010, le siège social a été transféré de Gerland (21700) 1 rue de l'étang à Nuits Saint Georges (21700) 5 rue Nicephore Niepce.
L'article 4 (siège) des statuts a été modifié en conséquence.
Le président

AL21202141

ANNONCES LÉGALES
legales@terres-de-bourgogne.net
03 80 78 90 42

MF TRADING MOTORING LLC

Société à responsabilité limitée
Au capital de 8 000 euros
Siège social : 21 bld St Jacques BP 20014
21201 Beaune cedex (Côte d'Or)
433 280 104 RCS Dijon

D'un procès verbal d'assemblée générale extraordinaire du 6 mai 2010, il résulte que:
- Le siège social a été transféré à compter du 6 mai 2010, de 21 bld St Jacques 21200 Beaune à 43 rue Poterne et 8 rempart Madeleine BP 20014 21201 Beaune cedex,
- En conséquence, l'article 3 des statuts a été modifié comme suit :
Ancienne mention :le siège social est fixé à Beaune (21200)21 bld St Jacques
Nouvelle mention :le siège sociale est fixé à Beaune 43 rue Poterne et 8 rempart Madeleine BP 20014.
Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de Dijon.
Pour avis, le représentant légal

AL21202145

AU CHAMP DU BOIS

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social: rue de la Motte
21200 Sainte-Marie la Blanche
RCS en cours

Suivant décision collective des associés en date du 20 mars 2010, il résulte que le siège social a été transféré au 26 A route de Combertault (21200) Sainte Marie la Blanche, à compter du même jour. L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence.
Ancienne mention
Siège: Rue de la Motte (21200) Sainte Marie la Blanche
Nouvelle mention
Siège: 26 A route de Combertault (21200) Sainte Marie la Blanche
Mention sera faite au RCS: Dijon

AL21202147

CESSION

Aux termes d'un acte reçu sous seing privé en date à Paris du 30 avril 2010, enregistré à la recette des impôts de Dijon Nord, le 10 mai 2010, bord. 2010/651, case n°25; ext. 3223,
La société Quet'Optic, SAS au capital de 342 864 euros, siège social 45 rue Victor Hugo bât. 264-93300 Aubervilliers RCS Bobigny B453 685 356,
A cédé à :
La société Al'Optic, EURL au capital de 100 000 euros, siège social 4 Place du Champ de Foire 42300 Roannes RCS Roanne B 521 861 245,
Un fonds de commerce d'optique lunetterie connus sous l'enseigne Alain Afflelou sis est exploité centre commercial Carrefour rue des Chalands 21800 Quetigny RCS Dijon B 453 685 356,
Moyennant le prix de : 500 000 euros
Entrée en jouissance : 1er mai 2010
Les oppositions s'il y a lieu seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales pour la validité et la correspondance au fonds cédé par la cessionnaire.
Pour avis

AL21202142

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

EARL DE LYOT

Capital de 158.425,02 euros
Lyot - 58220 Donzy
RCS Nevers - 390.319.564

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28 avril
2010, il a été transformé l'EARL de Lyot en SCEA de Lyot dont les caractéristiques sont:
Dénomination sociale : SCEA de Lyot
Forme : société civile
Objet : activités réputées agricoles
Capital : 266.166,60 euros composé d'apports en nature et en numéraire
Siège : La Grande Brosse - 58220 Donzy
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au RCS
Gérant : M. Langumier Patrick, demeurant à La Grande Brosse- 58220 Donzy
Les associés, Mme Micheline Lefèvre, née Surrier, M. et Mme Langumier Patrick et Céline sont tenus indéfiniment et solidairement responsables du passif.
La société fera l'objet d'une modification au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis et mention, le gérant
M. Langumier Patrick

AL58202380

SCP Hubert Adenot, Sophie Kowal
Notaires associés
Titulaire d'un office notarial à Corbigny (58800)

Acte reçu par Me H. Adenot, notaire à Corbigny, le 08 juin 2009, enregistré à Nevers, le 8 juillet 2009, bordereau 2009/859, case 1, extrait 2060, contenant :
Retrait de Mr Claude Michel Spanoudakis, commerçant, demeurant à Corbigny (58) 17 rue des Forges, né à Paris (75012) le 02/02/1943, de la Société Civile Immobilière Ambré, société civile immobilière, dont le siège social est à Corbigny (58800) 17 rue des Forges, identifiée sous le n° Siren 398 724 690 RCS Nevers.
Annulation des parts sociales numérotées de 1 à 150.
Réduction du capital à 150 parts.
Mme Christine Jeanne Dognon, commerçante, demeurant à Mouron sur Yonne (58800) Thaveneau, devient nouvelle gérante de ladite société.
Pour unique insertion, le notaire

AL58202382

MATERIAUX PREFABRIQUES DU MORVAN

En abrégé M.P.M.
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
au capital de 200.000 €
Siège social : Quai de Médine
58000 Nevers
RCS Nevers : 327 409 272

Aux termes des décisions de l'associé unique lors de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire en date du 4 mai 2010, il a été décidé :
- De modifier la date de clôture de l'exercice social :
La clôture de l'exercice social a été fixée au 31 mai de chaque année. L'exercice social commence le 1er juin et expire le 31 mai.
Par dérogation, l'exercice qui débutait le 1er janvier 2010 se finira par anticipation le 31 mai 2010.
L'article 17 des statuts a été modifié en conséquence
- De nommer en qualité de co-commissaires aux comptes:
-la société PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT (SA), identifiée au Registre du Commerce et des sociétés sous le numéro unique d'identification 672 006 483 (RCS Nanterre), ayant son siège social au 63, rue de Villiers à Neuilly sur Seine (92200), représentée par Monsieur Yves Nicolas (co-commissaire aux comptes titulaire)
-Monsieur Yves Nicolas, de nationalité française, demeurant au 111, rue de Silly à Boulogne Billancourt (92100) (co-commissaire aux comptes suppléant).
pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la décision collective ordinaire des associés qui se tiendra au cours de l'année 2015 aux fins de statuer sur les comptes de l'exercice à clore le 31 mai 2015
Pour avis.
Le Président

AL58202384

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la EURL: Nièvre Exploitation Forestière sous le sigle NEF au capital de 20000 euros,
Siège social: 44 rue du bourg 58640 Varennes Vauzelles
Objet: exploitation forestière commerce de bois
Durée: 99 ansà compter de l'immatriculation au RCS de Nevers
Gérant: Laurent Depot 44 rue du bourg 58640 Varennes Vauzelles nommé pour une durée indeterminée.

AL58202355

SCEA LA FONTAINE

Capital de 369 600 euros
Thard - 58370 Onlay

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 10 avril
2010, enregistré à Nevers, le 7 mai 2010, il a été constitué
une société civile dont les caractéristiques sont :
Dénomination sociale : SCEA LA FONTAINE
Forme : société civile
Capital : 369 600 euros composé d'apports immobiliers,
mobiliers et numéraire
Siège : Thard - 58370 Onlay
Objet : l'exploitation et la gestion de biens agricoles
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au RCS
Gérants : M. Sarrazin René et M. Sarrazin Hervé, demeurant
Thard - 58370 Onlay
Les associés, M. Sarrazin René, M. Sarrazin Hervé et Mme
Perrier Véronique, née Sarrazin, sont tenus indéfiniment et
conjointement responsables du passif.
La société sera immatriculée au Registre du commerce et des
sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis et mention, un des fondateurs
M. Sarrazin René

AL58202379

Suivant acte reçu par Maître Jean-Michel Grima, notaire à Saint Yorre, le 3 mai 2010, enregistré au Sie de Moulins le 6 mai 2010 bord. n°2010/575 case n°1, il a été constitué une société dont les caractéristiques principales sont les suivants :
Dénomination : Sarl Areba
Forme : Société à responsabilité limitée
Capital social : Huit mille euros (8 000,00 euros) divisé en 80 parts de cent euros (100,00) chacune, souscrites en totalité et intégralement libérées
Siège social : Nevers (58000) avenue Colbert, galerie commerciale «espace Colbert»
Objet social : Propriété, exploitation de tout fonds de commerce et artisanal de salon de coiffure et activités annexes, vente de produits de coiffure, cosmétiques, beauté et accessoires
Durée : 50 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Nevers
Gérance : Madame Cécile Cousin, demeurant à Bellerive sur Allier (Allier) 62 avenue de Russie, pour une durée non limitée.
Pour avis, Me J.M. Grima

AL58202383

RECTIFICATIF

Dans l'annonce N° 58132225 parue le 02/04/2010, concernant la Sarl GUYOT OLIVIER, il fallait lire **SARL GUYOT OLIVIER** au lieu de SARL GUYOT

AL58202392

DISSOLUTION LIQUIDATION

SYLVIE JCL

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 700 euros
Siège social
6 rue Anatole France
58200 Cosne sur Loire
RCS 438 952 343

Suivant délibération du 31 janvier 2010, la collectivité des associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

AL58202297

FIDAL Société d'avocats
41, Bd du Pré Plantin - 58000 Nevers

SP 3

SA en liquidation
au capital de 348 000 euros
Siège social: Route Nationale 7
Le Bengy
58640 Varennes Vauzelles
411 585 284 RCS Nevers

L'assemblée générale mixte du 12 avril 2010 a décidé la dissolution anticipée volontaire de la société, à compter du même jour, et sa mise en liquidation amiable.
M. Charles de Saint Phalle, dt «Montgoublin» 58270 Saint Benin d'Azy, a été désigné liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation.
Le lieu où doit être adressé la correspondance et notifiés les actes concernant la liquidation est celui de l'ancien siège social.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis, le liquidateur,
C. de Saint-Phalle

AL58202393

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

DELICE'S BURGER

SARL au capital de 1 500 €
Siège social : 5-11 quai des mariniers
58000 Nevers, RCS Nevers 517932836

Aux termes du procès-verbal de l'AGO du 21 avril 2010, il a été décidé de nommer Monsieur Ibntabit Rachid, demeurant 29 rue des champs Pacaud 3 imp à Nevers (58) en qualité de gérant, en remplacement

de Monsieur Chater Karim, démissionnaire.
Le gérant

AL58202385

SCP «Jean-Paul JACOB et Christophe THEVENY»
Notaires associés
14, rue Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours Sur Loire

Suivant acte reçu par Maître THEVENY, Notaire, le 29/04/2010, enregistré à Nevers le 11/5/2010 bord n° 2010/604 Case n° 1 extrait 1395,
Monsieur Daniel Sylvain Jules Serge Eugène HELIARD, pré-retraité, et Madame Evelyne Françoise BARON, commerçante, son épouse, demeurant ensemble à Neuvy-Sur-Loire (58450), 9, Quai de Loire,
A donné en location-gérance à
Madame Brigitte Maryvonne NICOLIE, responsable de salle, épouse de Monsieur Jean-Luc GARABELLO, demeurant à Saint-Mâlo (35400), 6, placitre,
Un fonds de commerce de «Restaurant, Débit de Boissons, Traiteur, Plats Du Jour à emporter, Snack-Bar, Salon de Thé sis à Cosne-Cours-Sur-Loire (Nièvre), 18, Place de la Pêcherie.
La présente location-gérance est consentie et acceptée pour une durée de deux années à compter du 29/04/2010
Le Locataire-Gérant exploitera pour son compte personnel à ses risques et périls. Le bailleur n'assumera aucune responsabilité relativement à cette exploitation.Cependant, par dérogation aux dispositions ci-dessus et conformément aux dispositions de l'article L 144-7 du Code de Commerce, le bailleur sera tenu solidairement responsable avec le Locataire-Gérant des dettes contractées par celui-ci à l'occasion de l'exploitation du bien et ce pendant un délai de six mois à compter de la publication du présent contrat.
Pour unique insertion
Me THEVENY, Notaire

AL58202386

AGENC.PEINTURE 58 Société à responsabilité limitée au capital de 7 622.00€ dont le Siège social est 75 Chemin Pierre Brossolette à Garchizy (58600) inscrit au RCS de Nevers sous le numéro 404 964 181 RCS Nevers. Au terme d'un acte sous seing privé, en date du 31 mars 2010, La collectivité des associés décide de nommer en qualité de Co-Gérant Mr Pigoury Alain né le 27 mars 1952 à Nevers et demeurant , 75 avenue Pierre Brossolettte à Garchizy pour une durée indéterminée à compter du 01 avril 2010.
A compter de cette date, les co-gérant à savoir messieurs Marion Désiré et Pigoury Alain exerceront leurs fonctions dans le cadre des dispositions légales et statutaires.

AL58202387

Modification des dirigeants

G.B.S.O. GENERALE BATIMENT SECOND ŒUVRE

Société à responsabilité limitée au capital de 20 000 euros
Siège social : 15 bis rue des Frères Gayet 58000 Nevers
RCS Nevers 381 512 359
Suivant A.G.E. en date du 1er avril 2010, les associés ont pris acte de la démission de Monsieur André Pierre de ses fonctions de gérant à compter du 1er avril 2010, et ont nommé en qualité de nouveau gérant à compter du même jour Monsieur Eric Timon, demeurant 27 rue Masson 58130 Guérigny, pour une durée illimitée.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
La Gérance

AL58202390

Modification des dirigeants

SCEA DE MUNOT

Munot - 58400 La Marche
Capital de 280 048,84 euros
RCS Nevers : 331 786 467

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 30 avril 2010, enregistré à Nevers, le 10 mai 2010, les associés ont agréé l'entrée de M. Franck Vilain, associé co-gérant, demeurant «Munot» - 58400 La Marche.
Les modifications statutaires seront déposées au RCS de Nevers.
Pour avis et mention,
La gérance

AL58202391

CESSION

Suivant acte SSP à Neuilly le 7/04/2010, enregistré à Nevers, le 5/05/10, Bord. 2010/575, case n°5, M Jean-Michel Moreau et Madame Polard, son épouse, demeurant Bordes, 58420 Neuilly, a cédé à la sarl Taxi-Beaunee-G au capital de 2 000 euros, dont le siège social est 6 rue Georges Tardy 58000 Nevers, immatriculée au RCS de Nevers sous le n° 514 169 861, un fonds de taxi sis exploité à Nevers sur la voie publique avec l'autorisation de stationnement n°6 constituant l'établissement principal du vendeur pour lequel ce dernier est immatriculé au RM de la Nièvre n°343 798 278 RM580, moyennant le prix de 17 500 euros. L'entrée en jouissance a été fixée le 08/09/2009. Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au siège du fonds cédé pour la validité et pour toutes correspondances, au cabinet secondaire de Me Bernard Bousquet 6 rue Charles Roy 58000 Nevers.
Pour unique insertion

AL58202381

FIDAL Société d'Avocats
4 allée Albert Meary 18000 Bourges
Avis de cession

Aux termes d'un acte ssp en date à La Charité Sur Loire du
4 mai 2010, enregistré à la Recette des impôts de Nevers le 11/05/2010, Bordereau n°2010/600
- la société
« BRISTOL FOURNITURES »,
Sarl au capital de 7.625 euros, dont le siège est à La Charité Sur Loire
(58400) 31-33bis rue des Hôtelleries, immatriculée au RCS de Nevers sous le n°439 609 264
a cédé à
- la Société « CATINAUD », Sarl au capital de 180.000 euros, dont le siège est à Bourges (18000) rue Louis
Armand, immatriculée au RCS de Bourges sous le n°703 720 201,
Un fonds de commerce de vente de fournitures scolaires et de bureau aux collectivités et au détail et plus
particulièrement de vente de livres, papeterie, fournitures scolaires, administratives et environnement informatique,aux entreprises, aux collectivités et aux administrations
exploité à La Charité Sur Loire (58400), 31-33bis rue des Hôtelleries moyennant le prix principal de Deux Cent Cinquante Mille Euros (250.000 euros). L'entrée en jouissance a été fixée au 4 mai 2010. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des insertions légales, dans les bureaux de la société d'avocats Fidal Parc du Champ de la Chaîne, 41 boulevard du Pré Plantin à Nevers (58) où domicile a été élu à cet effet.

AL58202389

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

Département 89

BOUCHERIE HARTEL

Sarl au capital de 3 000 euros
Siège social : 2bis avenue du général Leclerc
95230 Soisy sous Montmorency
494 760 499n RCS Pontoise

Aux termes de l'AGE en date du 01/04/2010, les associés ont décidé de transférer le siège social au 15 place de l'Eglise 89630 Quarré les Tombes, à compter du 01/04/2010.
Gérants : M Christophe Hartel demeurant 15 place de l'Eglise 89630 Quarré les Tombes.
Aux termes de l'AGE en date du 01/04/2010,les associés ont décidé d'étendre l'objet social aux activités suivantes vente à emporter de boissons alcoolisées ou non.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Mention sera faite au RCS de Auxerre.

AL89202269

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 6 mai 2010, il a été constitué une société à responsabilité limitée aux caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale :B.I.S. Bâtiment
Capital : 2 000 €, divisé en 200 parts de 10 €.
Siège social : 9, rue des Froments 89100 Courtois sur Yonne

Objet : Tous travaux de rénovation.
Durée : 99 ans.
Gérant : Monsieur Florian ION demeurant à Courtois-sur-Yonne (89100), 9 rue des Froments
La société sera immatriculée au RCS de Sens.

AL89202267

Avis est donné de la constitution de l'EURL: **«Efficience Consulting Management»** en date du 12/05/2010, au capital de : 1000 euros.
Siége social : 40 B rue Pasteur 89100 St Clément.
Objet : Conseil et assistance opérationnelle aux entreprises.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au R.C.S. de Sens.
Gérant : M. Guignard Samuel demeurant 40 B rue Pasteur 89100 St Clément, nommé pour une durée indéterminée.

AL89202276

Par acte SSP en date du 28/04/2010, il a été constitué une SARL
Dénomination: Art of French Cooking
Objet social: Toutes opérations de conseils, d'études ou de recherches à caractères industriel, commercial et financier. Ces activités peuvent être exercées directement ou indirectement et notamment par voie de prise de participation, création de nouveaux établissements, d'apports, de prise en location gérance.
Siège social: 5 rue Monot, Chainq, 89570 Neuvy Sautour
Capital: 10 000 €
Durée: 99 ans
Gérant: Mme Marie Lasserre demeurant 5 rue Monot, Chainq, 89570 Neuvy Sautour
Immatriculation au RCS de Auxerre

AL89202278

RECTIFICATIF

Dans l'annonce concernant la constitution de l'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée C.B.I., parue le 30 avril dans Terres de Bourgogne édition Yonne, il fallait lire **«la société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sens»** au lieu de «la société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre».

AL89202273

Formalités diverses
Rectificatif à l'annonce parue
le 7 mai 2010, relative à la
création de la SARL :AMELIE
Il y a lieu de lire : **immatriculation au RCS de Sens**

AL89202279

DISSOLUTION LIQUIDATION

SARL INFINE

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 8 000 €
Siège Social : Les Gitrys
89150 Saint Sérotin
499 328 417 RCS de Sens

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 1er mai 2010 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en sa liquidation amiable sous le régime conventionnel, conformément aux dispositions statutaires et aux articles 1832 et suivants du Code civil.
Elle a nommée comme liquidateur monsieur Conan François, demeurant 1 Les Gitrys à Saint Sérotin (89150), pour toute la durée de la liquidation avec les pouvoirs les plus étendus suivant la loi et les usages du commerce pour mettre fin aux opérations en cours, réaliser tous les éléments d'actif, payer le passif et répartir le solde en

SAFER de Bourgogne

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA NIÈVRE

La SAFER de BOURGOGNE se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution, tout ou partie des biens suivants :
Diges, pré et bois-taillis
2 ha 51 a 09 ca - La genetrerie: ZH 121
Mont Saint Sulpice, terre et pré
Situation locative : fonds occupé
Objectif : recherche d'un apporteur de capitaux
12 ha 67 a 05 ca - Devant le moulin: S 3 - L erable: Y-136-137 - La provence: R-85-86 - Le criollet: Y-208 - Le moulin a vent: S-30 - Les planderies: X-103-104 - Les sept arpents: Y-116-121

Saint Florentin - pré
2 ha 70 a 03 ca - Les cros aux boeufs: AZ-24-28-30
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature, par écrit, au plus tard le 7 juin 2010 à SAFER de BOURGOGNE - 18 rue Guynemer ,Ai 89000 Auxerre Tél. 03 86 46 99 74 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL89202280

espèces entre les associés, en proportion de leurs droits.
Le siège de la liquidation est fixé chez monsieur Conan François, demeurant 1 Les Gitrys à Saint Sérotin (89150). C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Sens, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL89202252

MODIFICATION DE CAPITAL

T.P.M.S.

ZI des Hauts de Fins
89110 Aillant-sur-Tholon

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 06 avril 2010, les associés ont décidé ce qui suit :
La collectivité des associés décide de procéder à une augmentation du capital social de 363 230 euros à 568 260 euros, compensation avec la créance du compte courant de Monsieur Larbi Fellah à concurrence de la somme de 205 030 euros, les associés renonçant à leur droit préférentiel de souscription au seul bénéfice de Monsieur Larbi Fellah.
La collectivité constate que par effet de la compensation, le capital social est porté à 568 260 euros par la création de 2 929 parts sociales à 70 euros de valeur nominale intégralement attribuées à Monsieur Larbi Fellah.
La collectivité des associés décide, après avoir constaté que le compte report à nouveau débiteur après affectation du résultat s'élèverait à la somme de 450 397 euros, de réduire le capital social de la société par imputation de la somme de 446 490 euros par voie de réduction du montant nominal des parts sociales.
La collectivité a décidé de réduire le capital social de la société de 568 260 euros à la somme de 121 770 euros,le montant nominal des parts sociales qui sera ramené de 70 euros à 15 euros.
La collectivité après opérations de réduction de capital constate la reconstitution des capitaux propres de la société.
En conformité de ces décisions, la collectivité des associés a décidé de modifier l'article 7 des statuts relatif au capital social.
Pour unique insertion, le gérant

AL89202271

NON DISSOLUTION

T.P.M.S.

ZI des Hauts de Fins
89110 Aillant-sur-Tholon

Aux termes d'une délibération des associés en date du 06 avril 2010, la collectivité des associés a constaté que les capitaux propres de la société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social de la société qu'il n'y avait pas lieu à dissolution anticipée de la société .
Pour unique insertion, le gérant

AL89202270

BAYO

SAS au capital de 150 000 Euros
Aérodrome d'Auxerre - Branches
89380 Appoigny
N° RCS Sens : 344 936 414

Par délibération du 22 septembre 2009, AGE statuant dans le cadre des dispositions de l'Article L.225-248 du Code de Commerce a décidé de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du Capital Social.
Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens.

AL89202277

TRANSFERT DE SIÈGE

SCI DE LA MADELAINE

Société civile au capital de 900 €
Siège social : Lotissement des Tilleuls
51370 Thillois
451 087 837 RCS Reims

Aux termes d'une délibération en date du 21.04.2010, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du Lotissement des Tilleuls 51370 Thillois au 33, rue des Gouttières 89600 Saint Florentin, à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
En conséquence, la Société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS d'Auxerre.
La Société dont l'objet social est la location de biens immobiliers, a été constituée pour 99 années à compter du 5.12.2003.

AL89202266

ATMOSPHERES INTERNATIONAL

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 000 euros
Siège social : 142, rue des Déportés et de la Résistance - 89100 Sens
En cours de transfert
à Villemandeur (45700) 20 rue de la Baraudière
500 466 859 RCS Sens

Aux termes d'une délibération en date du 11 mai 2010, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée ATMOSPHERES INTERNATIONAL a décidé de transférer le siège social de Sens (89) 142, rue des Déportés et de la Résistance à Villemandeur(45700) 20 rue de la Baraudière à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
La Gérance

AL89202268

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

EARL DE LA LONGERE

Exploitation Agricole à Responsabilité à capital variable
Siège social
2 rue Basse
89740 Pimelles
518 968 920 RCS Auxerre

Aux termes d'une délibération en date du 3 mai 2010, la collectivité des associés a nommé en qualité de co-gérant à compter du 1er mai 2010 Monsieur Adrien Rétif, demeurant 2 rue Basse - 89740 Pimelles, pour une durée illimitée.
Monsieur Jacky Rétif est maintenu dans ses fonctions de co-gérant.
La gérance

AL89202262

PERRISEC

Société à responsabilité limitée
Au capital de 8 000 euros
Siège social : Chemin communal 7
89000 Perrigny
502 368 020 RCS Auxerre

Aux termes d'une décision en date du 26 avril 2010, l'associé unique a pris acte de la démission de Madame Isabelle Chaillioux de son mandat de gérant et a décidé de nommer en ses lieux et place à compter de ce jour et pour une durée indéterminée Monsieur Sylvain Beaudon, demeurant 28 Parc Sainte Catherine 54100 Nancy.
Pour avis, la gérance

AL89202274

CESSION

Suivant acte reçu par Maître Clotilde Tatat, notaire associé de la SCP Clotilde Tatat, Eric Gachod et Emmanuel Arnaud, titulaire d'un Office notarial à Sens (Yonne) 28 avenue Georges Pompidou, le 1er avril 2010, enregistré à Sens le 13 avril 2010 Bordereau n°2010/323 Case n°2 Extrait 1053, a cédé

par :
Monsieur Alain Marc Fillieux, agent immobilier et Madame Anne Martine Ferrari, secrétaire, son épouse, demeurant ensemble à Sens (89100) 8 impasse Joffre,
Nés savoir :
Monsieur Fillieux à Kehl (Allemagne) le 18 octobre 1949,
Madame Ferrari à Mulhouse (68100) le 2 août 1949,
Mariés sous le régime de la communauté de biens réduites aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de Colmar (68000) le 20 octobre 1972.
A :
La société dénommée République Immobilier, société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros dont le siège est à Sens (89100), 17 rue de la République, identifiée au Siren sous le numéro 512 914 128 et régulièrement immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sens,
Le fonds de commerce de Portefeuille de Syndic, constituant une des branches d'activités du cabinet Alain Fillieux Immobilier et Alain Fillieux Gestion sis à Sens (89100) 44 Grande Rue et 66 rue de la République, titulaire de la carte professionnelle numéro 042 délivrée par la préfecture de l'Yonne adhérent numéro 12116 de la société de caution mutuelle dite «Caisse de Garantie de l'Immobilier FNAIM», dont le siège social est situé à Paris (75008) 89 rue de la Boétie.
Observation est ici faite que le cabinet Alain Fillieux Immobilier et Alain Fillieux Gestion, Alain Fillieux Marchand de Biens, comportent plusieurs branches d'activités, notamment celles de transactions immobilières, gestion locative et de syndic, les présentes portent exclusivement sur l'activité de syndic.
Le portefeuille de syndic, objet des présentes, est connu sous le numéro commercial Agence Alain Fillieux Gestion et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de Sens (89100) sous le numéro 315 342 410, ledit fonds comprenant :
Les éléments incorporels suivants :
- la clientèle, le fichier et les dossiers y attachés servant à l'exercice de son activité de syndic
- les contrats de prestations conclus tant avec la clientèle cédée, qu'avec tous fournisseurs ou prestataire, dont un état reflétant l'avancement et l'exécution des prestations a été dressé par le cédant et examiné avec satisfaction par le cessionnaire.
Observation est ici faite que cette session ne comporte aucun élément matériel, aucun logiciel.
Le transfert de propriété a lieu à compter du jour de la signature de l'acte.
La jouissance est fixée également à compter du jour de la signature de l'acte.
Il est précisé que le cessionnaire dès l'entrée en jouissance, bénéficie de tous les droits et prérogatives attachés à l'exploitation du portefeuille de syndic dont il s'agit et à la faculté de prendre le titre de successeur du cédant dans ses relations avec les tiers.
La cession a été consentie et acceptée moyennant le prix principal de quarante mille euros (40 000,00euros).
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière date des insertions légale prévues par la loi, au siège de la SCP Clotilde Tatat, Eric Gachod et Emmanuel Arnaud, titulaire d'un Office notarial à Sens (Yonne) 28 avenue Georges Pompidou, où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion, le notaire

AL89202272

TRANSMETTEZ VOS ANNONCES LÉGALES AVANT LE LUNDI 17H00

PAR COURRIER
Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4 rue Davout - BP 77409 - 21074 DIJON cedex

PAR E-MAIL
legales@terres-de-bourgogne.net

PAR TÉLÉPHONE
03 80 78 90 42

Vie en société

Agir progressivement pour régler les problèmes de voisinage

Lorsque l'on se penche sur les règles de bon voisinage, ce sont le plus souvent les dispositions du Code civil qu'il faut regarder. C'est lui qui régit et donne les règles en matière de limites de propriété, de distances à respecter par rapport à une bordure de terrain, de l'existence de servitudes, ou de nuisances qui dépassent la normale… Peuvent s'y ajouter des dispositions locales particulières et il convient alors d'interroger la préfecture ou la mairie pour les connaitre.

Rechercher un accord amiable

Si des conflits surgissent, avant d'engager une éventuelle procédure, il est toujours préférable de commencer par discuter avec son ou ses voisins pour rechercher un accord amiable. Il convient de prendre contact avec les personnes concernées, dès l'apparition de la gêne, en les invitant à venir la constater chez soi. En l'absence de changement de comportement, on peut leur adresser, alors, un premier courrier de réclamation par lettre simple. Puis en cas de besoin par lettre recommandée avec accusé de réception fixant un délai pour satisfaire à la réclamation, au-delà duquel on prévoit d'agir en justice.
En cas de procédure judiciaire, tout mode de preuve peut être utilisé pour démontrer le non-respect d'une règle ou le caractère *«excessif»* d'une gêne. Ainsi en est-il des attestations écrites produites par des voisins non parents de la victime. Il en va de même des constats effectués par un agent assermenté : agent municipal, de police ou gendarmerie. Celui-ci dressera un procès-verbal d'infraction, qui pourra avoir un effet dissuasif, et qui sera transmis au procureur de la République. Celui-ci décidera d'engager ou non des poursuites pénales. On peut aussi faire appel à un huissier de justice pour réaliser un constat des troubles de voisinages que l'on estime subir. Dans tous les cas, il faut conserver ces différentes preuves qui serviront par la suite, dans le cadre d'une procédure judiciaire.

Quel tribunal saisir ?

Certaines affaires de voisinage relèvent de la compétence exclusive du tribunal d'instance quel que soit le montant financier en jeu. Ainsi en est-il des affaires de bornage, de distance en matière de plantations, ou d'élagage. Les autres litiges de voisinage relèvent, en fonction des montants financiers en jeu, du *«juge de proximité»* (moins de 4 000 euros), du tribunal d'instance (de 4 000 à 10 000 euros) ou du tribunal de grande instance (plus de 10 000 euros). Dans ce dernier cas, on doit demander le concours d'un avocat pour le saisir. En cas d'urgence, (par exemple un mur menaçant de s'écrouler), on peut assigner le voisin concerné en *«référé»* par l'intermédiaire d'un huissier.

Y. BARANGER

Abonnement

Terres de Bourgogne

Chaque vendredi dans votre boîte à lettre

☐ Je m'abonne pour 1 an

à TerresdeBourgogne 95 €
et son supplément **Direct Affaire**
◯ **1 revue RÉUSSIR** de mon choix* 30 €

Total

☐ Je m'abonne pour 2 ans

à TerresdeBourgogne 185 €
et son supplément **Direct Affaire**
◯ **1 revue RÉUSSIR** de mon choix* 60 €

Total

☐ Melle ☐ Mme ☐ M. Nom:Prénom:
Raison sociale:
Adresse:
.....
Lieu-dit:CP: Ville:
Tél:.....
Fax:.....
Mobile:
Email:@

Signature

* Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants:
☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits&légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

☐ **Je règle.....€ par chèque à l'ordre de Sep de Bourgogne**
☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

ABO2010-1058

Tél. 03 80 78 90 40 - mail: abonnement@terres-de-bourgogne.net

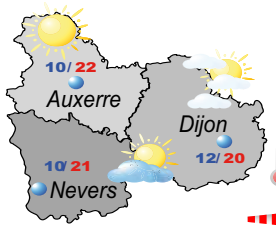
▶Prévisions météo

du 21 au 30 mai 2010

Météo de la Bourgogne

AGATE FRANCE
AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT
Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Vendredi 21 Mai

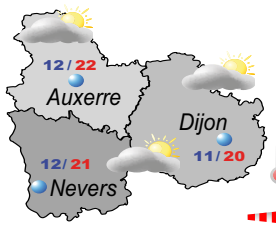


Beau temps
Un temps agréable en perspective, avec un soleil bien présent. Les vents souffleront modérément.

T° mini : 9 à 11 °C
T° maxi : 21 à 23 °C
Vents : Nord-Nord-Est 20 km/h

St Constantin
Soleil : 06:30 - 21:32
Lune : 14:19 - 02:46

Samedi 22 Mai

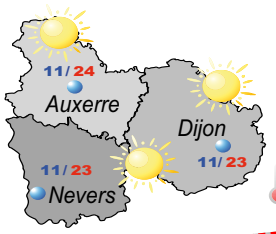


Variable
Passages nuageux et timides éclaircies se partageront le ciel. Les températures seront en légère hausse en matinée.

T° mini : 10 à 12 °C
T° maxi : 21 à 23 °C
Vents : Nord-Nord-Est 20 km/h

St Emile
Soleil : 06:29 - 21:33
Lune : 15:34 - 03:11

Dimanche 23 Mai



Ensoleillé
Un temps agréable et ensoleillé s'annonce pour ce dimanche. Les températures seront en hausse l'après-midi.

T° mini : 10 à 12 °C
T° maxi : 23 à 25 °C
Vents : Nord-Est 10 km/h

St Didier
Soleil : 06:28 - 21:34
Lune : 16:48 - 03:35

Prévisions à 7 jours

Lundi 24 au Mercredi 26 Mai :
Un temps nuageux lundi et mardi. Des orages sont attendus pour ce mercredi.
Vents : Nord-Est à 10 km/h
T° mini. : 11 à 16 °C T° maxi. : 25 à 27 °C

Jeudi 27 au Dimanche 30 Mai :
Un temps pluvieux s'annonce pour ces prochains jours. Les orages persisteront ce jeudi.
Vents : Ouest à 20 km/h
T° mini. : 9 à 16 °C T° maxi. : 19 à 21 °C

Statistiques Météo Agricole

Les moyennes sur Auxerre en Mai sur 30 ans

Les températures :
T° mini : 8°C
T° maxi : 19°C

Les précipitations :
Cumul : 75 mm sur 30 jours
Nombre de jours > 5 mm : 5
Nombre de jours > 10 mm : 2

Les phénomènes :
Nombre de jours d'orage : 4
Nombre de jours de brouillard : 3
Nombre d'heure d'insolation : 192

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77409
21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresne - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • • 0511 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 8 100 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS
Un supplément Direct Affaires destiné aux abonnés est encarté avec le journal une semaine sur deux.

▶Sudoku

						8	9	7
	4				7			1
	7				1	2		
		5	2	4		1		6
7		3		8	9	4		
		9	7				6	
2			9				1	
3	1	6						

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
1. chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
2. chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
3. chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

Résultats du précédent numéro

9	5	3	8	6	1	2	7	4
6	4	7	3	2	5	9	8	1
8	1	2	4	9	7	5	3	6
5	9	6	1	7	4	3	2	8
1	3	8	2	5	9	4	6	7
2	7	4	6	8	3	1	9	5
4	8	5	7	3	2	6	1	9
3	6	1	9	4	8	7	5	2
7	2	9	5	1	6	8	4	3

▶Télévision Sélection du 22 au 28 mai 2010

Samedi 22

TF1
0.35 Football «Ligue des Champions : Bayern Munich/Inter Milan».
3.00 New York, unité spéciale. Série avec Christopher Meloni ⓭.

FRANCE 2
0.35 Les années bonheur. Divertissement de Patrick Sébatien, avec Nadiya, Nicolas Peyrac, Michèle Torr, La Compagnie Créole, Amaury Vassili, François Feldman, Tonton David, François Deguelt, etc.
2.50 On n'est pas couché. Magazine présenté par Laurent Ruquier.

FRANCE 3
0.35 Ange de feu ★★. Téléfilm avec Frédéric Diefenthal, Louise Monot (3h20). *Émouvant et sombre.*

ARTE
0.40 L'aventure humaine : «La maîtresse du pape», «La maîtresse du sultan». Documentaires.
2.25 Gilles Jacob, l'arpenteur de la Croisette ★★. *Intéressant.*
3.35 Metropolis «Spécial Cannes».

M6
0.40 Les bleus, premiers pas dans la police (7 et 8/8) ★★. Série avec Elodie Yung, Nicolas Gob ⓭. *Fin d'une excellente saison.*
2.40 Les bleus, premiers pas dans la police (10, 11 et 12/12) ★★. Série ⓭. *Très amusant.*

CANAL +
0.50 Ne te retourne pas ★★. Thriller (2007) de M. de Van, avec Sophie Marceau, Monica Bellucci (1h46) ⓭. *Étrange, mais inégal.*

Dimanche 23

TF1
20.45 Les experts : «Pour une poignée de jetons», «Le seul rescapé», «Entre la vie et la mort». Série ⓭.
23.10 Destination finale 2 ★★. Horreur (2003) de David R. Ellis, avec A. J. Cook (1h30) ⓬. *Spectaculaire, mais pénible.*

FRANCE 2
20.35 Le cœur des hommes 2 ★★. Comédie (2007) de M. Esposito, avec Bernard Campan, Gérard Darmon (1h50) ⓭. *Savoureux.*
22.30 Faites entrer l'accusé «Jacques Mesrine». Magazine ⓭.

FRANCE 3
20.35 50 ans de caméras cachées. Divertissement.
22.55 Commando ★★. *Excellent.*

ARTE
Le Tibet : L'avenir en exil
20.40 Kundun ★★. Drame (1998) de Martin Scorsese, avec Tenzin Thuthob Tsarong (2h08). *Très beau.*
22.55 Les orphelins du Tibet ★★★. (voir Sélection)

M6
20.40 Capital «Ils font tout pour vous changer les idées». Magazine.
22.45 Enquête exclusive «Tourisme sexuel : Sur la trace des prédateurs». Magazine.

CANAL +
19.20 Cannes 2010 «Cérémonie de clôture».
20.50 Looking for Eric ★★★. Comédie (2009) de Ken Loach, avec Eric Bishop, Éric Cantona, Stephanie Bishop (1h52). (voir Sélection)

Lundi 24

TF1
20.45 Sœur Thérèse.com «Pardon ma sœur» ★. Téléfilm avec D. Lavanant. *Sympathique, mais bêta.*
22.30 New York section criminelle. Série avec Vincent D'Onofrio ⓭.
00.55 Au Field de la nuit, avec Douglas Kennedy, Dominique Baudis, J.-L. Servan Schreiber, A. Lapierre, Jean Becker, Martin Hirsch.

FRANCE 2
20.35 The closer : «Affaires classées», «Médecine parallèle». Série.
22.25 Un œil sur la planète «Chine : L'appétit du dragon». Magazine.

FRANCE 3
20.35 Hors-série «Des femmes enchaînées, des femmes déchaînées» ★★. *Cocasse et bien fait, mais un peu agaçant.*
22.50 Concert Roberto Alagna.

ARTE
20.35 Le fils du désert ★★. Western (1948) de John Ford, avec John Wayne (1h30). *Excellent.*
22.05 Cabaret-Berlin, la scène sauvage. Documentaire.
23.05 Dennis Hopper «Créer (ou crever)» ★★. *Un beau portrait*.

M6
20.40 50 ans qui ont changé votre quotidien «Mon logement, ma maison». Documentaire.
22.30 Zone interdite spécial «Ils voulaient construire leur maison : Que sont-ils devenus ?». Magazine.

CANAL +
20.50 Engrenages (7 et 8/12) ★★. Série ⓬. *Prenant, mais dur.*

Mardi 25

TF1
20.45 Dr. House : «97 secondes», «Les revenants…», «Miroir, miroir» ★★★. Série avec Hugh Laurie ⓭. *Très amusant.*
23.15 Enquêtes et révélations «Rites secrets et pouvoirs occultes : Enquête au cœur de la franc-maçonnerie». Magazine.

FRANCE 2
20.35 Prise directe «Amour, crimes et trahisons». Magazine présenté par Béatrice Schönberg.
22.50 Les 10 ans du Fou du roi. Divertissement de Stéphane Bern, avec Olivia Ruiz, Franck Dubosc, Alain Souchon, Patrick Timsit, Jane Birkin, Antoine de Caunes, François Morel, Benjamin Biolay, etc.

FRANCE 3
20.35 Le sang des Atrides ★★. Téléfilm avec Victor Ianoux, Thibault de Montalembert. *Pas mal.*
22.40 Ce soir (ou jamais).

ARTE
20.35 Tchernobyl «Une histoire naturelle» ★★★. (voir Sélection)
22.10 The killing (3 et 4/20) ★★. Série avec Sofie Grabol, Lars Mikkelsen. *Excellent.*

M6
20.40 Pékin Express, la route du bout du monde «Course-poursuite dans les montagnes et vignobles argentins». Divertissement.

CANAL +
20.50 Étreintes brisées ★★. Drame (2008) de P. Almodovar, avec Penélope Cruz (2h03) ⓭. *Brillant.*

Mercredi 26

TF1
20.45 Football «France/Costa Rica».
23.10 Lost «Les disparus». Série avec Matthew Fox ⓭.

FRANCE 2
20.35 Le repenti (1/2) ★★. Téléfilm avec Aurélien Recoing, Bruno Debrandt, Natacha Lindinger, Élisabeth Vitali (1h40) ⓬. (voir Sélection)
22.15 Panique dans l'oreillette. Magazine de Frédéric Lopez.

FRANCE 3
20.35 Des racines et des ailes «Gardiens des trésors d'Afrique». Documentaire.
22.50 Ce soir (ou jamais). Magazine présenté par Frédéric Taddeï.

ARTE
20.35 Les mercredis de l'histoire «La famille Flick : Une histoire allemande» ★★★. *Un documentaire très intéressant sur un industriel.*
22.20 Le dessous des cartes «La Russie : Une grande puissance ?».
22.35 La mort de Dante Lazarescu ★★. Drame en VO (2004) de Cristi Puiu, avec Ioan Fiscuteanu, Luminata Gheorghiu (2h26). (voir Sélection)

M6
20.40 Nouvelle star. Divertissement présenté par Virginie Guilhaume, avec Lio, Philippe Manœuvre, André Manoukian et Marco Prince.

CANAL +
20.50 Carlos (2/3). Téléfilm de Olivier Assayas, avec Edgar Ramirez, Alexander Scheer, Nora Von Waldstatten, Ahmad Kaabour (1h48) ⓬.

Jeudi 27

TF1
20.45 Profilage : «Passé composé», «Les fils de l'homme», «Moins que rien» ★★. Série avec Guillaume Cramoisan, Odile Vuillemin. *Amusant et bien fait.*
23.35 Ça va s'Cauet. Divertissement présenté par Cauet.

FRANCE 2
20.35 Envoyé spécial : «Jugé coupable, reconnues victimes», «Du plomb dans le zinc». Magazine.
22.45 Infrarouge : «Scientologie, la vérité sur un mensonge», «Nos mémoires secrètes : Voyage en psychogénéalogie».

FRANCE 3
20.35 Le secret de Brokeback Mountain ★★★. Drame (2006) de Ang Lee, avec Heath Ledger, Jake Gyllenhaal (2h09) ⓭. *Cette histoire de passion homosexuelle chez les cow-boys est poignante, mais crue.*

ARTE
20.35 Irina Palm. Comédie dramatique (2006) de S. Garbarski, avec M. Faithfull (1h39) ⓬. *Choquant.*
22.10 Latin music USA (4/4) «Divas et superstars».

M6
20.40 Lie to me : «La vie comme elle est», «Les infiltrés», «Noces de cire». Série avec Tim Roth ⓭.
23.10 Enquêtes extraordinaires «Ils parlent aux animaux».

CANAL +
20.50 Desperate housewives (17 et 18/23) ★★. Série avec Teri Hatcher ⓭. *Un peu excessif.*

Vendredi 28

TF1
20.45 Une soirée de bêtes «Quand les animaux font leur show !». Divertissement présenté par Christophe Dechavanne et Patrice Carmouze.
23.15 Confessions intimes. Magazine.

FRANCE 2
20.35 Quand vient la peur ★. Téléfilm avec Sophie Quinton, Grégory Fitoussi, P. Elso (1h35). *Décevant, affreux et invraisemblable.*
22.40 Vous aurez le dernier mot ! Magazine de F.-O. Giesbert.

FRANCE 3
20.35 Thalassa «L'expédition : Cap sur Madagascar». Magazine présenté par Georges Pernoud.
22.55 Vie privée, vie publique, l'hebdo «Michel Leeb». Magazine présenté par Mireille Dumas.

ARTE
20.35 Déchaînées ★. Téléfilm avec Adèle Haenel, Irène Jacob (1h35). *Émouvant, mais très long.*
22.10 Secrets de plantes «L'ortie, vers un jardin sauvage».
22.55 Grand format «Bananes !».

M6
20.40 NCIS, enquêtes spéciales : «Les braqueurs», «Mr. et Mrs. Smith», «Meurtre en direct», «Tireur d'élite». Série avec Mark Harmon ⓭.
23.55 Californication. Série ⓬.

CANAL +
20.50 Fast and furious 4 ★★. Policier (2009) de Justin Lin, avec Vin Diesel (1h43) ⓭. *Spectaculaire.*

SÉLECTION


DR

Looking for Eric - Eric Bishop voit sa vie partir en miettes. Dans sa chambre, il interroge le poster d'Éric Cantona, son idole, et lui demande ce qu'il ferait à sa place. Et voilà que le footballeur se matérialise devant lui. Éric Cantona se moquant de lui-même, cela vaut le détour. Lorsqu'en plus, c'est filmé par un réalisateur de la classe de Ken Loach, cela donne un pur bijou. Bien sûr, le cinéaste reste fidèle à son style réaliste et social, et ses personnages sont ancrés dans une réalité sociale bien réelle. Mais son propos est de montrer la force de l'amitié et de la solidarité. L'histoire est belle, parfois très amusante, et l'on sent que tous ont pris un grand plaisir à la tourner. Il est sympathique de voir à quel point le footballeur, dont les aphorismes furent célèbres, se moque ainsi de lui-même (les célèbres «mouettes»), tout en continuant à asséner des phrases toutes faites, avant d'éclater de rire. ***Dimanche 23, sur Canal +, à 20h50.***

Les orphelins du Tibet - Après une marche éprouvante, des Tibétains très jeunes arrivent dans une école tibétaine créée en Inde par le gouvernement en exil. Il sont touchants, ces très jeunes enfants arrachés à leur famille pour leur permettre de connaître une vie meilleure que celle de leurs parents. Ce documentaire passionnant témoigne de la vitalité de ce peuple martyr qui lutte pour la survie de sa culture. ***Dimanche 23, sur Arte, à 22h55.***

Tchernobyl «Une histoire naturelle» - Cela fait 24 ans qu'une zone d'une trentaine de kilomètres autour de la centrale de Tchernobyl a été interdite. Mais que sont devenues la faune et la flore dans cette zone ultracontaminée ? Avec des chercheurs passionnants, le téléspectateurs va de surprise en découverte. Les images de cette nature qui reprend ses droits sont superbes, et les explications des scientifiques sont très instructives. ***Mardi 25, sur Arte, à 20h35.***

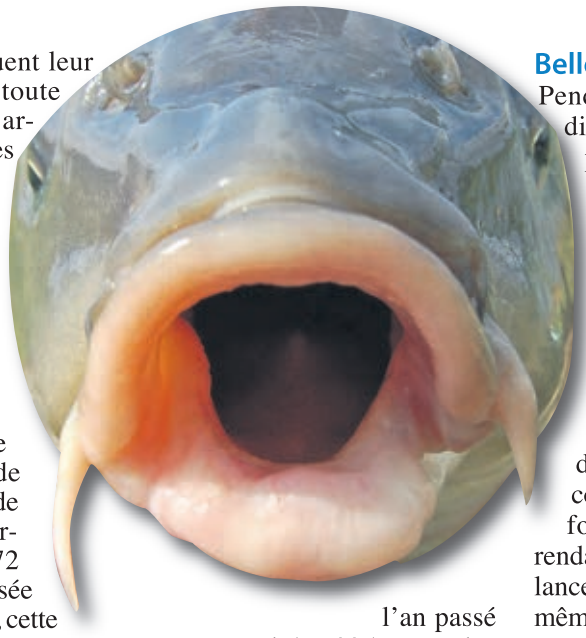
Le repenti (1/2) - Laissé pour mort, Alexis, un trafiquant, a été opéré et, avec une nouvelle identité et un nouveau visage, il revient sur les docks. Cet excellent thriller met en scène le travail (et les trafics !) des dockers de Dunkerque. Le réalisateur a tiré un excellent parti de ce décor, avec des images superbes, et l'interprétation est sensationnelle. C'est nerveux, violent et très bien fait, et la musique est superbe. ***Mercredi 26, sur France 2, à 20h35.***

La mort de Dante Lazarescu - Ce film sur les dernières heures d'un homme n'est pas très engageant. Pourtant, cette œuvre bouleversante et inconfortable mérite d'être vue. Cristi Puiu ausculte, dans un style très réaliste, avec humour ou gravité, l'univers hospitalier, qui passe d'une compassion pleine d'humanité à une cruelle indifférence. Cette œuvre austère et poignante parle de la dignité humaine avec justesse. ***Mercredi 26, sur Arte, à 22h35.***

Pêche

Week-end de l'Ascension, carpistes en action

Le long week-end de l'Ascension a été l'occasion pour de nombreux carpistes de «*s'exprimer*». Direction Beaune pour l'enduro carpe de Merceuil et Pouilly-en-Auxois pour une partie de pêche des plus difficiles au lac de Cercey.



Les carpistes traquent leur poisson favori toute l'année. Mais l'arrivée des beaux jours les aide incontestablement à passer la vitesse supérieure. Le week-end de l'Ascension, pour les chanceux qui ne travaillaient pas vendredi, était une aubaine avec la possibilité de pêcher quatre jours d'affilée. Ce fut le cas à Merceuil, près de Beaune, où 19 équipes de deux pêcheurs ont participé à un enduro de 72 heures non stop. Organisée par le club carpiste local, cette épreuve a attiré des pêcheurs de nombreux départements.

Au total, 64 carpes ont été capturées (puis remises à l'eau comme il est coutume de le faire chez les carpistes). Le poids cumulé des prises a atteint 473 kg, un résultat «*assez moyen*» selon Noël Ducret, le président du club carpiste de Merceuil qui a toujours en mémoire le record de l'an passé avec un total de 729 kg. La plus grosse carpe pêchée ce week-end accusait un poids de 17 kg. C'est une équipe jurassienne qui a remporté l'épreuve. Le nombre de points attribués aux différentes équipes était calculé selon deux composantes : le nombre de prises et le poids de chaque poisson. Le prochain enduro de Merceuil se déroulera du 1er au 4 juillet.

Belle pêche à Cercey

Pendant ce temps, à quelques dizaines de kilomètres de là, près de Pouilly-en-Auxois, le lac de Cercey permettait à d'autres carpistes de briller. Raphaël Duveau et Sylvain Fichot, deux jeunes pêcheurs des cantons d'Arnay et Liernais, sortaient un total de neuf carpes pour un poids cumulé de 94kg (3,5 jours de pêche, nuits non comprises contrairement à Merceuil). La forte végétation du secteur rendait obligatoires les très longs lancers (200 mètres du bord), de même que l'utilisation d'une barque pour aller «*épuisetter*» chaque poisson, afin d'éviter des décrochages dans les herbiers. En début de semaine, les deux amis carpistes avaient pourtant décidé de s'installer au lac des Settons dans la Nièvre. Mais ceux-ci ont vite rebroussé chemin en constatant la disponibilité devenue restreinte des postes pour carpistes. L'orientation «Cercey» s'est finalement révélée gagnante. La dizaine d'autres pêcheurs venue autour du lac du canton de Pouilly-en-Auxois n'a pas chômé. Une prise de 19,5 kg a même été enregistrée.

Aurélien Genest



Les moulinets ont beaucoup travaillé le week-end dernier à Cercey. Pêche à 200 mètres du bord, poissons tirant jusqu'à une centaine de mètres....Les bobines de fil avaient intérêt à être bien garnies !



Deux pêcheurs de Saône-et-Loire et leur carpe de 11,5 kg.



Raphaël Duveau et Sylvain Fichot, deux jeunes carpistes des cantons d'Arnay-le-Duc et Liernais, ont pêché 9 carpes au lac de Cercey. Ici, deux spécimens de 9 et 11 kg, prises avec des bouillettes «chocolat» et «crabe».



Avec une bouillette aromatisée au crabe, le poisson recherché était bien une carpe... C'est finalement un silure d'1,70 m qui s'est laissé tenter par l'appât. Ces deux pêcheurs de l'Ain ont sorti le carnassier après vingt longues minutes de lutte. Son poids (32 kg) n'a malheureusement pas compté pour le concours de Merceuil !



Un des nombreux jurassiens de l'enduro et son poisson de 10,2 kg.



Deux belles carpes de 11,2 kg et 13,8 kg prises dans les premières heures de l'enduro de Merceuil par les futurs vainqueurs de l'épreuve (départements 71 et 39).